

Université de Montréal

**Reconfiguration du partage des tâches domestiques dans les
couples guinéens établis au Québec**

par Alpha Ibrahima Diallo

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de maîtrise

en sociologie

Août 2023

© Alpha Ibrahima Diallo, 2023

Université de Montréal

Département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

**Reconfiguration du partage des tâches domestiques dans les couples
guinéens établis au Québec**

Présenté par

Alpha Ibrahima Diallo

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Marianne Kempeneers

Directrice de recherche

Stéphane Moulin

Membre du jury

Isabelle Courcy

Membre du jury

Résumé

Ce mémoire aborde le partage des tâches chez les couples guinéens (mariés avec enfants) établis au Québec. Nous avons exploré essentiellement quelques éléments qui reviennent dans les propos des couples interrogés. Les résultats obtenus montrent tout d'abord que les hommes sont restés longtemps cantonnés à la sphère productive dans leur pays d'origine, exclus de toutes les activités relatives au « care » largement assumées par les femmes. Or en l'absence de réseau au Québec, les deux membres du couple se trouvent en situation de plus grande dépendance mutuelle pour leur survie, et le conjoint n'a pas le choix de s'impliquer. Ainsi, les nécessités économiques poussent davantage aux changements observés chez les hommes que la sensibilité aux « valeurs démocratiques/féministes » du pays d'accueil. En effet, les propos de certaines femmes interrogées montrent qu'elles sont satisfaites de venir rejoindre leur mari au Québec et de rester à leurs côtés, tout en investissant dans des activités professionnelles auxquelles elles n'avaient pas accès, même étant instruites, dans leur pays d'origine. L'installation au Québec augmente leur pouvoir de négociation dans le couple et pousse leur conjoint à s'impliquer davantage dans les tâches connotées comme « féminines » en Guinée.

Mots-clés : travail domestique, famille, rapports sociaux de sexe, genre, sexe, genré, sexué, normes socioculturelles, tradition, religion, culture, patriarcat, migration

Abstract

This thesis addresses the sharing of tasks within Guinean couples (married with children) established in Quebec. In this sense, it lays the groundwork for an analysis still to be deepened. I essentially explored a few elements that recur in the semi-structured interviews performed. The results show first of all that men have long remained confined to the productive sphere in their country of origin, excluded from all care activities largely assumed by women. However, in the absence of a network in Quebec, the two members of the couple are now in greater mutual dependence for their survival and the spouse does not have much choice to get involved. Thus, economic necessities drive the observed changes more than sensitivity to the “democratic/feminist values” of the host country.

Indeed, some women are more satisfied to come and stay with their husbands in Quebec and to invest in professional activities to which they had not accessed even being educated in the country of origin. This increases their bargaining power in the couple and pushes their husbands to become more involved in tasks connoted as “feminine” in Guinea.

Keywords : domestic work, gender relations, gender, sex, gendered, gendered, socio-cultural norms, tradition, religion, patriarchy, migration

Table des matières

Résumé	3
Abstract	4
Table des matières	5
Liste des tableaux	7
Remerciements	8
Introduction	9
Chapitre 1 - Mise en contexte : la Guinée et l’Afrique de l’Ouest	14
1.1 Les femmes et l’emploi rémunéré (secteur formel/informel)	15
1.2 La famille et le partage des tâches dans le couple : les injonctions socioculturelles	20
1.3 Les normes culturelles et l’assignation des rôles sexués	29
1.4 La migration ouest-africaine vers le Québec	34
1.4.1 Les facteurs multiples de l’immigration au Québec.....	34
1.4.2 La migration guinéenne vers le Québec.....	35
1.4.2.1 Situation sociopolitique.....	37
1.4.2.2 Situation d’étude ou de formation.....	39
1.5 Éléments de problématique et question de recherche	39
Chapitre 2 Cadre conceptuel	43
2.1 La question du travail domestique selon le féminisme matérialiste	43
2.1.1 Travail domestique et exploitation.....	44
2.1.2 La division sexuée du travail.....	47
2.1.3 Le travail réalisé à la maison est imbriqué dans le processus de production capitaliste.....	48
2.2 La migration et la redéfinition des dynamiques conjugales	48
Chapitre 3 Méthodologie	51
3.1 Une approche qualitative	51
3.2 L’entretien semi-directif	52
3.3 Recrutement et critères de sélection des répondant.e.s	53
3.4 Déroulement des entretiens	57
3.5 Retranscriptions et analyse thématique des données	59
Chapitre 4 Analyse descriptive	61
4.1 Le partage des tâches en Guinée : stéréotypes culturels genrés	61

4.2 Le partage des tâches au Québec : redéfinitions des rôles	73
4.3 Ce qui motive les changements observés, selon les répondant.e.s.....	89
Chapitre 5 Discussion-Conclusion	92
5.1 Le poids des normes culturelles et le regard de l'entourage (Guinée-Québec)	92
5.2 Le réseau familial, un enjeu central dans l'organisation domestique des couples (Guinée-Québec)	104
5.4 Les limites de la recherche.....	110
Références Bibliographiques.....	112
Annexe I : Formulaire de consentement	122
Annexe II : Schéma d'entretien	125

Liste des tableaux

Tableau 1 - Caractéristiques de chacune des dix personnes rencontrées, par couple 55

Remerciements

Je voudrais commencer par remercier ma directrice de recherche, Marianne Kempeneers qui, pour moi a tout son sens, elle a été un repère et guide, car c'est grâce à elle j'ai eu le courage et motivation de m'aventurer dans ce projet de mémoire. La personne qui passe tout son temps à vous lire, à vous écouter et à accomplir des actes à caractère professionnel est un faiseur d'hommes. Je n'aurais pas pu réaliser ce travail sans elle.

Mes remerciements vont également à mon cher papa Saïkou Amadou Diallo, à ma chère maman Mama Kanni Barry et à mon cher oncle-homonyme Alpha Ibrahima Diallo pour le soutien et la bienveillance dont vous avez fait preuve à mon égard pendant mon séjour d'études.

Merci à mon ami Alassane Diallo qui m'a accueilli et hébergé chez lui dès mon arrivée à Montréal. Je n'oublierai jamais ta gentillesse et ta générosité, ni tout ce que nous avons partagé ensemble et appris l'un sur l'autre. Je garde de toi un précieux souvenir.

Finalement, ma gratitude va à l'endroit des participant.e.s de cette recherche qui ont accepté de me parler de leur expérience et parfois même une partie de leur vie personnelle en lien avec mes questions et mes objectifs de recherche. Cette étude n'aurait pas été possible sans votre collaboration.

Introduction

La question du partage des tâches domestiques au sein des couples demeure un sujet d'actualité tant dans l'espace public que dans la sphère privée. Les débats portent en majorité sur les rôles respectifs des membres du couple dans le cadre de la division sexuelle du travail, le plus souvent inégalitaire et à l'avantage des hommes. Ce type de relation s'inscrit dans un contexte historique, politique et de hiérarchisation sociale des activités qui favorise les inégalités à travers des injonctions culturelles destinées à rappeler le système d'opposition entre les hommes et les femmes. Il n'est pas anodin que les rapports de genre s'infiltrerent dans nos vies intimes : nous naissons dans des sociétés déjà construites qui véhiculent des évidences tenues pour acquises, des règles qui nous précèdent et nous dépassent, et que nous véhiculons à notre tour. Cette recherche porte sur les rapports de pouvoir entre les sexes et sur leurs conséquences. La façon dont l'ordre social est mis en avant par la société repose fondamentalement sur un principe de distinction des rôles et des responsabilités attribués aux femmes et aux hommes.

Le principe d'égalité de droit entre les sexes, auquel nous adhérons pleinement, exclut de considérer ces normes comme des données intangibles, car moins les couples sont favorables à la division sexuée du travail, plus le partage des tâches tend à être équilibré. Ainsi, les normes de genre qui encadrent la masculinité sont appelées à se transformer.

Aborder notre prise de position par le biais d'une étude de terrain vise à contribuer à déconstruire les inégalités et le sexisme. Dès notre arrivée sur le territoire québécois, nous nous sommes intéressé au partage des tâches domestiques dans les couples guinéens établis au Québec. Il nous semble donc pertinent de dégager les particularités et de comprendre pourquoi le partage des tâches ou la division du travail n'est pas égalitaire dans ces couples. De ce fait, le débat sur les effets de la migration sur la division du travail au sein du couple reste ouvert.

Tout d'abord, « *la migration implique une séparation du noyau familial et du réseau social vers un nouveau milieu qui nécessite l'adaptation à un nouvel environnement et la rupture*

avec une routine, un quotidien » (Mareschal et Richard, 2018 : 26). C'est pourquoi, « les migrants sont souvent confrontés à des normes contradictoires en matière de genre » (Caarls et Mazzucato, 2015 : 138), les attitudes et les mentalités sont amenées à se modifier par l'assimilation des conjoints dans le pays d'accueil, « surtout lorsque les épouses deviennent soutien de famille » (Caarls et Mazzucato, 2015 : 138). Comme l'a si bien démontré Diallo dans son étude sur la migration impliquant le couple guinéen aux États-Unis, « on constate que ce déplacement opère un changement de position ou induit une redéfinition du rôle et de statut entre homme et femme » (2022 : 11). Selon Collet et Santelli, « dans les pays développés, l'idéal démocratique largement expérimenté dans la vie politique atteint progressivement la vie privée. La démocratisation conjugale met à l'épreuve l'organisation conjugale, la place de chacun (à l'intérieur du couple) en lien avec sa position sociale (à l'extérieur), et plus largement les modes d'individualisation : échanges, négociations, autonomie » (2012 : 9). Selon Paula England, citée par Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, « ce phénomène est lié à des dynamiques culturelles complexes. Les normes sociales de genre se sont transformées dans les sociétés occidentales, de manière à encourager les femmes à poursuivre des activités plus traditionnellement masculines » (2017 : 13). De son côté, Peter McDonald fait valoir que « les institutions sociales influencent grandement les incitatifs qu'ont les couples à s'éloigner du modèle « homme pourvoyeur/femme au foyer » pour se rapprocher du modèle de couple à deux revenus » (McDonald, cité par Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, 2017 : 13).

Toutefois, les couples immigrés se heurtent de plus en plus aux exigences de la migration. L'accès des femmes à un travail salarié augmente leur pouvoir de négociation dans le couple, et pousse leur mari à s'impliquer dans les tâches dites « féminines ». Par exemple, comme l'a montré Diallo, « le père exerce un rôle qui n'est pas celui qu'il exerçait traditionnellement dans son pays d'origine [...] De même que la mère accède à des nouveaux rôles auxquels elle n'allait pas accéder, si, elle ne se déplaçait pas » (2022 : 58).

Le terme « nouveaux pères » a été utilisé dans une étude qualitative pour désigner l'engagement des hommes dans le travail domestique et parental en France. Les auteurs ont montré que « la période contemporaine se caractérise par la diversité des normes familiales et parentales, mais aussi par la variété des dispositions de genre incorporées par les individus. Cette diversité normative et dispositionnelle introduit des marges de jeu susceptibles d'orienter l'engagement dans les tâches domestiques et la division sexuée du travail » (Cartier, Collet, Czerny, Gilbert, Lechien, Monchatre et Noûs, 2021 : 34). Selon Diallo, la manière dont les pères et les mères sont positionnés et valorisés dans une société dépend à la fois de la culture et des influences environnementales qui affectent la structure familiale et les conditions dans lesquelles s'exerce la parentalité (2022 : 12).

Dans la lignée des éléments de problématique précédemment cités, cette recherche essaie de répondre à la question principale suivante :

- **Quelle est la division du travail de couples guinéens au pays d'origine, puis une fois au Québec?**

Cette question centrale se divise en trois sous-questions, à savoir :

- Quelles sont leurs représentations des tâches domestiques et des rôles de genre au sein de la famille?
- Des changements sont-ils rapportés à la suite de la migration?
- Quels facteurs contribuent à un partage des tâches plus égalitaire (ou moins inégalitaire) au sein du couple?

D'emblée, nous souhaitons rappeler que notre but n'est pas de prendre position sur un sujet controversé pour convaincre qu'il n'y a pas de différence entre les sexes. Par ailleurs, et comme mentionné précédemment, nous ne considérons pas les hommes comme des oppresseurs et les femmes comme des opprimées : ces deux groupes sociaux sont programmés dans une dynamique de construction sociale qui engage l'avenir de la société dans son ensemble. Comme le note Brugère, « *les hommes eux-mêmes, dominants, sont prisonniers de cette domination* » (2020 : 95). Cependant, comprendre comment se construit la division sexuée du travail dans la société permet de mieux déterminer les motifs pour lesquels une situation inégalitaire subsiste, et de les transformer.

Cette recherche est composée de cinq chapitres complémentaires. Le premier s'intéresse à l'emploi rémunéré des femmes dans les secteurs formel et informel en Afrique de l'Ouest et à la façon dont les normes socioculturelles influencent le partage des tâches domestiques au sein de la famille. Nous y mettons l'accent sur la migration/immigration ouest-africaine au Québec, y compris les spécificités guinéennes.

Le chapitre suivant étudie la division sexuée du travail d'un point de vue féministe matérialiste. De plus, l'analyse porte sur la migration et la redéfinition des dynamiques conjugales dans le couple, ce qui permet d'examiner comment les relations entre conjoint et conjointe peuvent être sous tension ou se transformer dans un contexte de migration.

Le troisième chapitre présente l'orientation des grandes lignes de la démarche méthodologique utilisée en lien avec les objectifs de cette recherche. Après avoir décrit l'approche qualitative et son intérêt, notamment le type d'entretien retenu, nous présentons la manière dont nous avons construit notre échantillon, la procédure utilisée pour analyser et traiter les données, ainsi que les indications fournies dans les articles scientifiques sur les démarches à suivre.

Les résultats de la recherche sont présentés dans le quatrième chapitre, qui propose une analyse descriptive des perceptions des répondants quant au partage des tâches domestiques en Guinée et au Québec, et au changement qui s'est opéré dans le cadre de

la migration. En partant du texte des entrevues, nous analysons les problèmes qui se posent afin de répondre aux questions précédemment posées dans cette étude.

Le dernier et cinquième chapitre vise à mettre en regard les résultats décrits au chapitre quatre et la littérature mobilisée aux chapitres un et deux. Il s'agit d'exposer les éléments qui retiennent l'attention dans nos données et qui nous permettent de répondre aux questions soulevées dans cette recherche.

Enfin, nous porterons un regard critique sur notre travail de recherche, en mettant l'accent sur les limites méthodologiques afin de mettre en évidence d'éventuels points d'amélioration.

Chapitre 1 - Mise en contexte : la Guinée et l'Afrique de l'Ouest

Ce chapitre vise à préciser les contours de notre objet de recherche, soit le travail des femmes en Afrique de l'Ouest et le partage des tâches domestiques dans les couples guinéens. Dans un premier temps, nous présenterons la situation des femmes dans les emplois formels et informels en Afrique de l'Ouest. Nous proposerons ensuite un rapide historique de la maternité dans les cultures africaines en lien avec les tâches ménagères, afin d'éclairer les particularités associées aux rapports sociaux de sexe dans ce contexte. Nous nous pencherons ensuite sur l'assignation des rôles sexués et sur ses effets sur l'orientation dans la sphère domestique privée et dans le mariage. Enfin, étant donné que cette étude s'inscrit dans la réalité migratoire, nous énumérerons les catégories de population guinéenne qui migrent vers le Québec et les raisons de cette migration.

1.1 Les femmes et l'emploi rémunéré (secteur formel/informel)

Bien que les termes « formel » et « informel » soient utilisés fréquemment par tous les travailleurs et soient interprétés de diverses façons selon le niveau de développement et le contexte économique et socioculturel, la différence entre ces deux secteurs n'est pas toujours claire en raison de la définition des activités du secteur informel selon les pays (Cyriaque, 2018 : 24). L'expression « économie informelle » a été décrite en 1971 par Keith Hart comme un ensemble hétérogène d'activités occultées en marge des activités dites formelles. Elle apparaît comme une stratégie de survie des populations face à l'échec macroéconomique des États africains, étant parfois même considérée comme une alternative à la crise. L'expression est reprise par le Bureau international du travail (BIT) en 1972 avec les mêmes qualificatifs (Gning, 2013 : 337)¹. Pour Cyriaque, bien que les notions de « formel » et d'« informel » s'opposent, la définition du « *secteur informel devrait être adapté[e] selon les réalités de chaque région ou si possible selon les contextes socioéconomiques, culturels et politiques de chaque pays* » (2018 : 25). *Cela dit, « dans les États de l'UEMOA [Union économique et monétaire ouest-africaine], le secteur informel est systématiquement pris en compte par les comptes nationaux dans l'élaboration des comptes de la nation. Dans ce cadre l'activité informelle regroupe toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire, par une personne en tant que patron ou à son propre compte. Cette personne, active occupée, est alors considérée comme chef d'unité de production informelle »* (Ibid.). Cette conception paradoxale est source de confusion. Si le secteur informel est pris en compte par les indicateurs de la comptabilité nationale, il devrait être formalisé et enregistré. Les élites dirigeantes ne sont-elles pas, alors, complices de cette situation? D'ailleurs, Gning rappelle dans un passage de son article que « *d'aucuns pensent qu'il [le secteur informel] résulte de compromis sociaux entre l'élite dirigeante et les masses populaires. D'autres l'analysent comme la conséquence d'un système*

¹ Tout au long de ce mémoire, il sera question des couples mariés avec enfants, c'est-à-dire des pères et des mères.

contraignant et dissuasif. Dans les deux cas, les délais d'enregistrement, les procédures administratives compliquées et les coûts de la législation sont considérés comme des facteurs qui concourent à décourager les entrepreneurs d'opérer légalement. En conséquence, le non-respect des lois devient le seul moyen de survivre » (Gning, 2013 : 3). Toutefois, sous l'impulsion des mouvements féministes et des Women's Studies des années 1970-1980, le travail féminin s'est transformé, notamment grâce à la redéfinition sociale de l'économie domestique en Europe (France), tandis que dans les sociétés ouest-africaines, l'enjeu a consisté à rendre visible le travail informel des femmes dans l'économie urbaine (Cité par Calvès, Dial et Marcoux 2018 : 123). Lors de la Conférence de Pékin en 1995, le travail des femmes, longtemps resté dans l'ombre, a fait l'objet d'une attention nouvelle (Charmes, 2005).

La révolution économique et ses conséquences en matière de chômage (1970-1990) ont permis à d'autres trajectoires d'accumulation de s'affirmer. Les femmes ont bénéficié de nombreux atouts grâce à leur réussite éclatante dans le secteur informel, notamment le commerce, démontrant ainsi qu'il existe d'autres voies menant à la réussite que celles du pouvoir politique (Banégas et Warnier, 2001).

Pourtant, « les femmes sont dominées dans le cadre des sociétés patriarcales africaines, mais elles sont pleines d'initiatives pour assurer la survie de leur famille, bien souvent sans aide de leur époux. Leur rôle dans la construction des sociabilités quotidiennes est essentiel, mais, à quelques exceptions près, leur absence sur les terrains de la politique et des responsabilités publiques est patente » (Klissou, Marcoux et Tabutin, 2009 : 35).

Il faut noter cependant que le rôle traditionnel « dominant » des hommes est parfois remis en cause si des revers économiques les privent de leur activité productive, cette situation entraînant alors une redéfinition des rôles entre les hommes et les femmes au sein des ménages. Traoré cite ainsi l'exemple de fonctionnaires licenciés : « [l]a mise au chômage de nombreux fonctionnaires pourvoyeurs d'argent dans la famille a alors entraîné des difficultés chez la plupart des chefs de ménages à assumer les besoins familiaux. Ces mutations ont eu pour conséquence la prise en charge des dépenses

familiales par les femmes qui se sont impliquées davantage dans les activités informelles à partir de 1985 » (2008 : 30).

Par ailleurs, Falquet rappelle qu'en 2012 « le FMI que dirigeait Dominique Strauss-Khan continu[ait] d'imposer à la Guinée les recettes drastiques des Pays pauvres très endettés (PPT), sans que l'on puisse constater de véritable amélioration de la situation du pays ». Toujours selon l'autrice, « dans le monde entier, c'est le FMI qui a aggravé la pauvreté par l'imposition de ses "plans d'ajustement structurels". Dirigé jusqu'à cet été [2012] exclusivement par des hommes occidentaux, blancs et riches, le FMI a développé des politiques qui ont jeté des centaines de milliers de personnes sur les routes de la migration, obligées d'accepter n'importe quelle activité précaire, mal rémunérée et mal considérée, pour survivre. Pour beaucoup de femmes, le seul choix s'est résumé à (1) l'usine dans une zone franche ou dans l'agro-industrie exportatrice; (2) le ménage ou le travail de care; (3) le marché du sexe » (Falquet, 2012 : 83).

Ainsi, de nombreuses femmes ont dû trouver un moyen de gagner de l'argent dans le secteur informel de l'économie pour combler le déficit financier de leur mari (Adjamagbo et Calvès, 2012; Kpadonou, 2019). Depuis lors, les femmes intègrent jour après jour les activités économiques, surtout en Afrique subsaharienne où plus de 64 % des femmes entre 15 et 64 ans mènent une activité économique, soit trois fois plus qu'en Afrique du Nord : Algérie : 13,5 % ; Égypte : 18,4 % (Adjamagbo et Calves, 2012; Adjamagbo, Gastineau et Kpadonou, 2016). Les femmes ne s'arrêtent plus de travailler pour s'occuper du foyer, ce qui tend à rapprocher leur taux d'occupation professionnelle de celui des hommes, estimé à 74 %. « Cet écart s'explique par le fait qu'elles sont plus impliquées dans des activités non marchandes que les hommes » (Bilampoa, Sitsopé et David 2021 : 2). En effet, « les femmes assurent plus de la moitié de la production agricole, l'essentiel du petit commerce et des services, mais elles ont beaucoup moins accès que les hommes à l'emploi salarié et au secteur secondaire. Leur activité est le plus souvent exercée à titre d'aides familiales et de façon "informelle", ce qui signifie, l'absence de règles protectrices de leur travail et de sa rémunération » (Locoh, 2013 : 171).

Selon Gning, « dans l'espace de l'Union des états monétaires Ouest Africains (UEMOA), par exemple, les trois quarts des emplois informels se trouvent dans le commerce ou dans les services. Les activités commerciales regroupent un emploi informel sur deux à Bamako, un tiers des emplois pour Niamey et Dakar et plus de la moitié à Kinshasa. Les activités industrielles ne sont cependant pas négligeables dans le secteur informel puisqu'il compte 21 % des emplois et entre 25 et 32 % à Ouagadougou, Dakar et Niamey. Avec 53 % d'actives, le secteur informel apparaît globalement comme le secteur le plus féminisé dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Cette forte féminisation contraste avec une faible rémunération des activités féminines » (2013 : 339).

Pour Badini Kinda, « outre les activités ménagères et procréatrices, la femme burkinabè s'engage de la ville comme de la campagne dans les activités économiques, essentiellement dans le secteur informel à travers le petit commerce et les activités de transformation. Pour l'heure [2010], une faible proportion de femmes accède au travail salarié du secteur moderne, dont 25 % de femmes employées à la fonction publique » (2010 : 30). Loaba souligne à cet effet que souvent, « les femmes n'accèdent pas au crédit parce qu'elles sont impliquées dans des activités qui ne sont pas financées par les prêteurs formels; ou elles s'auto-excluent à cause de leur faible éducation financière » (2022 : 122).

Par ailleurs, « malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de scolarisation », seule une minorité de femmes occupent des emplois salariés du secteur formel de l'économie, « ceux-ci étant essentiellement occupés par les hommes » (Kpadonou, Adjamagbo, Gastineau et Toudéka, 2014 : 3). Si elles bénéficient aujourd'hui d'un meilleur taux de scolarisation et d'obtention de diplômes, ainsi que d'une plus grande présence sur le marché du travail rémunéré, elles demeurent néanmoins minoritaires dans les emplois salariés ou formels, soit 6 % et 10 % dans les capitales ouest-africaines (Calvès, Dial et Marcoux 2018 : 121-122).

Si l'on admet que les femmes sont désavantagées dans l'accès aux emplois salariés ou formels en raison de la « charge mentale » liée au travail domestique et familial qui leur

incombe, le chemin jusqu'à l'égalité face à l'emploi semble long, et ce même malgré leur réussite scolaire.

En Guinée, selon le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), les femmes continuent d'être sous-représentées dans la vie publique et politique ainsi qu'aux postes de décision. Malgré leur forte contribution au secteur agricole, elles font face à des discriminations dans l'accès aux ressources (crédit, terre, etc.) qui limitent leur productivité (2013 : 37). Le secteur informel joue un rôle important dans l'économie de la Guinée. Il constitue une source d'emploi pour 84 % des jeunes Guinéens, tous sexes confondus : 88 % des femmes travaillent dans le secteur informel, contre 80 % des hommes. Seulement 16 % des jeunes sont salariés du secteur formel, dont 20 % des hommes et 12 % des femmes (Cyriaque, 2018 : 40-41). Par ailleurs, soulignons que la situation des femmes sur le marché du travail, qu'il soit formel ou informel, dépend des pays, de la religion, des coutumes ethniques, de la capacité personnelle des femmes et du marché. C'est dans l'économie informelle que les femmes africaines ont pu s'ouvrir de nouvelles perspectives : elles contrôlent ce marché parce qu'il est à leur mesure (Ki-Zerbo, 2003 : 118). À ce sujet, Calvès, Bozon, Diagne et Kuépié ont montré que « *dans les villes africaines, même si l'implication des femmes sur le marché du travail est considérable, dans les activités de commerce, le passage à l'âge adulte féminin est plus associé au seuil du mariage et de la maternité qu'à celui de l'entrée en activité* » (2006 : 138).

Toutefois, « *[d]ans les faits, il y a peu de femmes "inactives" aujourd'hui [en Afrique]. Même dans les sociétés qui imposent la réclusion aux épouses, elles exercent diverses activités pour se procurer quelques moyens de subsistance. Travailler, et très durement, est le lot de presque toutes les femmes et ce, dès l'enfance* » (Locoh, 2013 : 172).

« *Grâce aux revenus générés par leur travail, les femmes viennent en aide à leurs parents en cas de besoin, et elles contribuent aux dépenses liées aux événements sociaux tels que les baptêmes, les mariages et les obsèques* » (Calvès, Dial et Marcoux 2018 : 165).

En somme, le fait d'avoir une activité génératrice de revenus permet aux femmes d'« asseoir une stabilité économique pour elles-mêmes et de proposer un meilleur avenir

à leurs enfants » (Ibid.). « *C'est souvent par son activité économique dans le secteur moderne ou dans le secteur informel que la femme du milieu urbain contribue à la satisfaction des besoins de subsistance de famille. Ce rôle économique lui ouvre souvent des perspectives d'autonomie de décision, mais il contribue aussi dans la plupart des cas, à améliorer son statut social au sein de la société tout entière* » (Pilon et Vignikin, 2006 : 88-89)².

1.2 La famille et le partage des tâches dans le couple : les injonctions socioculturelles

Après avoir décrit le secteur économique dans lequel les femmes sont plus actives, nous présenterons dans cette section, la valeur accordée à la maternité et l'utilité des tâches reproductives des femmes en Afrique de l'Ouest. Nous souhaitons montrer en particulier comment les rôles des femmes en tant que mères éducatrices et ménagères sont incontournables, car ils engagent l'avenir de la société dans son ensemble. À ce titre, il paraît primordial de nous pencher sur l'histoire afin de mieux comprendre les enjeux de la division sexuée du travail; en effet, la conception du couple et du partage des tâches domestiques dans les sociétés africaines de « mœurs patriarcales » (Bilampoa, Sitsopé et David, 2021) est intrinsèquement liée au fondement culturel même de ces sociétés.

Dans le cadre de ce travail, nous considérons les normes sociales et culturelles au sens large et comme allant de pair. Elles incluent la tradition, la religion et les coutumes, et interagissent pour élaborer des systèmes qui déterminent ce qui est valorisé socialement pour les femmes et pour les hommes, dans un milieu ou à une époque donnée.

Selon Jackson, « *[q]ue nous définissions la culture de façon étroite, comme étant le symbolique et le représentationnel ou, plus largement, comme le mode de vie partagé par une société ou une communauté donnée, il n'en reste pas moins que les pratiques culturelles sont aussi des pratiques sociales. La culture est intriquée dans le tissu social de*

² Il faut ajouter qu'au-delà des activités économiques des femmes dans le secteur informel, il existe peu ou pas du tout de sécurité sociale.

nos vies quotidiennes et ne peut être envisagée comme séparée des pratiques sociales [...] » (2009 : 24).

En d'autres termes, *« les normes sociales guident et régulent les comportements des individus en les renseignant sur ce qu'il faut (prescription) ou ne faut pas (proscription) faire dans une situation donnée. Elles réduisent ainsi la confusion et l'incertitude et rendent les comportements d'autrui prédictibles » (Nugier et Chekroun, 2021 : 6).*

S'agissant du couple, il peut être défini *« comme le lieu où deux sujets libres et différents tentent de vivre à la fois leur relation amoureuse et leur moi le plus profond. Entre le "nous" et le "je", l'équilibre n'est pas facile : il faut éviter la fusion, mais aussi la séparation totale qui rendrait l'union vide de sens » (Coenen-Huther, 2001 : 197).*

Lorsqu'on parle de la famille africaine, on fait toujours référence à l'importance du pouvoir des anciens et du respect qui leur est dû, ainsi qu'à la valorisation des descendance nombreuses (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005). De ce fait, *« l'ancrage social du couple et le partage des tâches en milieu africain demeurent très solides, maintenant ainsi ses racines dans un socle considéré toujours comme traditionnel. [...] Au-delà de la reconnaissance juridique, administrative et religieuse, le couple n'existe que par rapport à son existence sociale » (Sylla et Platteau, 2008 : 45),* c'est-à-dire qu'il n'existe que s'il répond aux aspirations et aux valeurs traditionnelles de la société à laquelle il appartient. À propos de l'organisation de la famille, Abignente soutient que les normes qui régissent les comportements dans la société ont également une influence au sein du système familial. En effet, lorsqu'on analyse la vie quotidienne en famille, on constate que les règles les plus courantes concernent l'organisation des relations au sein du groupe familial, la répartition des rôles et la gestion de la vie en commun (2004 : 84). L'étude menée par Kpadonou dans les pays ouest-africains montre qu'il est socialement admis que les travaux domestiques connotés comme féminines sont « naturellement » destinés aux femmes (2019 : 20). Un tel constat tend à reproduire la vision stéréotypée de la division du travail en omettant que certaines tâches « domestiques » sont dévolues aux hommes (réparations des équipements ou des moyens de transport, transport du

bois de chauffage, rites d'initiation masculins, etc.). Cette assignation est socialement attribuée à la naissance en fonction de l'appartenance à la catégorie de sexe puisqu'elle résulte « *du fait que les normes sociales sont ainsi établies et que personne ne les remet en cause* » (Ibid.). Toutefois, « *[l]e système des relations de genre agit aussi bien au niveau de chaque individu, dans ses stratégies reproductives, qu'au niveau de la société en général, dans les modèles reproductifs qu'elle valorise ou remet en question* » (Locoh et Mouvagher-Sow, 2005 : 22).

Ainsi, les normes sociales ont une influence énorme sur le partage des tâches domestiques. Sur la base des résultats de leur recherche, Roubaud et de Vreyer affirment que si les hommes sont de plus en plus orientés vers le marché, et que les activités domestiques incombent aux femmes, c'est en raison des normes sociales et des rôles culturellement déterminés, et non en raison des facteurs économiques. Ces normes sociales varient selon la religion, le groupe ethnique et la position hiérarchique du ménage (2017 : 246). Les auteures africaines soulignent que la femme travaille beaucoup plus que l'homme en ce qui a trait aux tâches domestiques. Ceci explique que la maternité soit invoquée même dans les situations extrafamiliales, comme le rappelle Fatou Sow en citant l'article de « glorification » de la maternité de la féministe nigériane Oyèrónké Oyewùmí : « *La maternité occupe une place spéciale dans des cultures et sociétés africaines. Indépendamment du fait qu'une société africaine particulière affiche un système de parenté patrilinéaire ou matrilinéaire, les mères sont la composante essentielle des relations sociales, des identités et évidemment de la société. Parce que les mères symbolisent des liens familiaux, l'amour inconditionnel et la fidélité, la maternité est invoquée même dans les situations extra-familiales qui remettent en question ces valeurs* » (Oyèrónké Oyewùmí, citée par Fatou Sow, 2012 : 156). Dans le même sens, Badini Kinda reprend la « fameuse » affirmation de Claude Meillassoux qui souligne la dépendance des hommes vis-à-vis des femmes pour leur alimentation dans les sociétés agricoles : « *Les épouses sont universellement, dans les sociétés agricoles, vouées à la préparation de la nourriture, au traitement des produits agricoles destinés à les rendre comestibles* » (Meillassoux, cité par Badini Kinda, 2010 : 30). *Dans la plupart des*

communautés tribales, presque toutes les tâches en rapport avec la production de nourriture continuent d'être laissées aux femmes (2010 : 30). « Au sein d'un endroit où la survie est tributaire de la solidarité et de l'entraide, la cohésion sociale se présente comme un atout incontournable. [...] Aucun homme n'existe isolément, nous sommes tous engagés profondément dans la pâte humaine, ce qui n'est pas sans rappeler ce lien communautaire, nécessaire et inextricable, qui rapprochait les femmes et les hommes » (Leclerc-Audet, 2014 : 66).

Pour Kenji et Kamara « [...] il y a une écrasante charge de travail qui incombe aux femmes dans la tradition noire » (2000 : 144). Pour Cheikh Anta Diop, la répartition des tâches est « une dualité relativement rigide dans l'activité quotidienne de chaque sexe » (1982 : 120). Les compétences de la femme sont plus liées à la vie agricole pour des raisons économiques : elle apparaît comme l'élément le plus sédentaire, c'est elle qui connaît mieux les plantes, elle enfante et allaite (Diop, 1959 : 62). « *Le garçon de la famille est plus mobile que la fille, il est comparable à un oiseau sur la branche* » (Ibid.). La femme est en charge de la préparation des repas, de la gestion du foyer, etc. (Diop, 1982)³. Par ailleurs, « *une femme est considérée comme étant en mesure de faire pratiquement tout ce que peut faire un homme, alors que l'inverse n'est pas vrai* » (Kenji et Kamara, 2000 : 145).

Selon Fatou Sow (2012), avant la colonisation, le système matriarcal n'était pas une source de conflits en Afrique, comme il peut l'être dans les sociétés occidentales, mais il consistait plutôt en un système de complémentarité où les femmes n'étaient pas dominantes et acceptaient l'accompagnement des hommes. La division sexuée du travail n'était pas flagrante. Ainsi, « *la division de travail était faite de telle sorte que le partage des tâches fût entièrement la responsabilité de l'un ou de l'autre sexe, la valeur n'était pas accordée au sexe, mais plutôt à la personne. En d'autres termes, la notion de l'identité du*

³ « On pourrait discuter à l'infini du matriarcat et du patriarcat et de leur impact sur les Africaines. Les mères occupent une place importante liée à leurs fonctions reproductives, dans les cultures africaines » (Fatou Sow, 2012 : 209).

genre n'était pas existante. Dans les deux cas, la responsabilité ménagère était interchangeable de telle sorte que l'épouse ou le mari qui s'inscrivait dans une compétence essentielle devait subvenir aux besoins de l'autre conjoint et de leurs enfants » (Nyakeru, 2020 : 62).

Toutefois, *« les conceptions de l'Afrique ancienne relatives à la vie domestique, l'état, la philosophie et la morale s'opposaient à celles de l'Occident et cette antinomie s'explique par les conditions de vie qu'eurent, à l'origine, les peuples de ces deux continents. Les exigences de la vie nomade ont contraint les Indo-Européens à fonder la famille sur le patriarcat tandis que les Africains, sédentaires, adoptèrent le matriarcat » (Diop, 1962 : 64).* Il faut alors se poser la question de savoir comment la division des tâches a émergé en Afrique. L'Afrique en général a subi des changements importants en termes de relations hommes-femmes lors de la pénétration coloniale. Cheikh Anta Diop souligne qu'il était impensable à l'époque qu'un Africain partage une besogne jugée féminine avec sa femme, comme faire la cuisine ou laver le linge, ou s'occuper de puériculture, abstraction faite de toute influence européenne (1982 : 120)⁴. Cependant, Fatou Sow examine l'impact de la colonisation sur les relations entre les hommes et les femmes au Sénégal. Pour elle, *« l'Islam, le christianisme et les législations coloniales ont profondément altéré le système africain » en gardant la maternité comme valeur centrale de la famille (2012 : 155).*

Pour Joseph Ki-Jerbo, *« la religion a joué un rôle ambigu. D'une part, les Sœurs Blanches ont aidé les filles à échapper au mariage forcé et à apprendre un métier. Le fait que la religion chrétienne insiste sur la valeur individuelle de chaque personne a aidé à la libération de la femme. D'autre part, la religion chrétienne, à la suite de Saint Paul, a prôné la soumission de l'épouse à son époux, si bien que l'église a souvent été présentée comme misogyne » (2003 : 124).*

⁴ Ces auteurs africains font de l'inégalité entre les sexes une histoire du passé, considérant que le patriarcat a été introduit par l'idéologie coloniale blanche en attribuant aux femmes les espaces domestiques.

En outre, Helmfrid (2004) montre que l'islam n'a pas eu de projet missionnaire comme la religion chrétienne. Les interprétations du Coran et des autres textes saints se sont propagées de la même façon, mais l'interprétation de l'islam fait défaut dans les régions de l'Afrique de l'Ouest. Selon Helmfrid, si l'idéal chrétien contient à la fois des éléments d'égalité et de hiérarchie à propos des relations entre époux, la vie matrimoniale musulmane est hiérarchique, caractérisée par une séparation stricte des droits et des devoirs entre les hommes et les femmes.

Toutefois, à cet égard, la domination patriarcale au sein des sociétés humaines semble s'être toujours forgée sur la base d'une attitude dominatrice. Ainsi, Bessin montre comment les rôles de genre traditionnels ont été assignés aux femmes en occident. Dès le XIX^e siècle, « *les hommes d'Église organisent l'assistance aux pauvres en déléguant la charité et la bienfaisance aux dames patronnesses, conformément à leur conception du féminin. Ces femmes bourgeoises exercent leurs qualités d'attention et d'écoute, en faisant œuvre de philanthropie pour tenter de répondre à la misère. Incarnant l'amour maternel, elles peuvent prolonger leur assignation à la sphère privée au domicile des classes laborieuses, tout en participant au contrôle social. Ce schéma "genré", basé sur une dichotomie des compétences et des espaces (rationalité versus sentiments; théorie versus pratique; public versus privé) va, somme toute, se perpétuer avec le développement du travail social* » (2009 : 70). Pour autant, on considère que cette grande transformation de la division sexuée du travail a eu un impact sur les rapports de sexe, notamment en Afrique. « *La famille paraît comme le lieu originel de la répartition des tâches et de la distinction effective entre rôles masculins et rôles féminins dans l'exécution des tâches domestiques* » (Badini Kinda, 2010 : 29). Dès lors, « *les hommes sont encouragés à subvenir aux besoins financiers, une obligation "corollaire direct de leur autorité sur le foyer". L'honneur masculin se construit autour de ce rôle différencié par rapport à celui des femmes, car situé en dehors de l'espace domestique. Cette conception structure encore les représentations de la division sexuée du travail en Afrique de l'Ouest* » (Moguéro, Vampo, Kpadonou et Adjamagbo, 2019 : 98). Nyakeru donne aussi une idée de cette séparation des tâches traditionnelles : les femmes font la cuisine et s'occupent

des enfants, pendant que les hommes occupent le rôle de pourvoyeur responsable de subvenir aux besoins de la famille, rôles qui, auparavant, étaient interchangeables (2020 : 56).

Parallèlement, l'étude de Godard et Meffe sur le ménage en milieu rural guinéen a montré que « *le pouvoir des femmes est lié au fait que la bonne organisation du ménage repose sur elles. Ce sont elles qui font l'ensemble des tâches domestiques et qui gèrent leur organisation. Sans elles, il n'y a ni repas, ni eau, ni bois, ce qui peut leur donner une possibilité de pression. Il n'est pas rare de voir une femme en désaccord avec son mari lui servir une nourriture infecte. Les hommes de la famille ont tout à fait intérêt à voir la paix régner dans les ménages, quotidiennement l'époux donne la dépense aux femmes pour qu'elles préparent notamment les repas* » (2006 : 3)⁵.

Par ailleurs, « *le strict respect des traditions à travers l'éducation par les femmes en Guinée les prédispose à la soumission. Il est recommandé par la société qu'une femme doit une soumission totale à son mari. Plus elle est soumise, plus ses enfants ont la bénédiction* » (Toure, 2018 : 140).

Toutefois, comme le rappelle Rollinde en référence à Fatoumata Badini Kinda, même si le fait que les femmes intègrent l'emploi formel ne favorise pas une modification de genre au sein des ménages, l'externalisation du travail domestique par les femmes actives favorise une « pacification » des relations au sein du couple, en mettant l'accent sur une complémentarité des rôles de chacun. Cela permet à la femme de « concilier » sa vie familiale et sa carrière professionnelle (2010 : 5). Selon Badini Kinda le travail salarié des femmes n'est pas une échappatoire des travaux ménagers, comme cela s'observe en occident. Elle explique cette dichotomie par plusieurs facteurs : « *Ce sont entre autres les représentations sociales du travail ménager, occasionnant le refus ou le manque de volonté des hommes à s'impliquer dans ces tâches, et une faible revendication des femmes*

⁵ Les statuts et les rapports entre les couples sont socialement construits par la culture (le sacré et le politique).

d'une telle implication ». Ensuite, poursuit Badini Kinda, un mythe africain dit « *que si un jour, un homme touche à un balai ou à un pilon il peut devenir impuissant et personne n'y a intérêt. À chacun sa destinée demeure l'explication principale. Il y a également le poids des traditions : autant la femme ne fait pas le toit d'une maison, autant on ne voit pas un homme préparer le tō pour la consommation de sa famille. C'est toujours la femme qui le fait. Il existe bien des travaux que les hommes pourraient faire pour réduire les corvées des femmes mais, sous prétexte qu'il s'agit d'un travail de femme, ce serait se rabaisser que de l'effectuer. Dans le milieu intellectuel [...] quelques ajustements sont mis en œuvre dans certains couples d'intellectuels à travers la participation des hommes à certaines courses, l'accompagnement des enfants à l'école* » (2010 : 34). Plusieurs études ont confirmé cette réalité. À titre d'exemple, dans leur article consacré au partage des tâches ménagères dans deux capitales ouest-africaines (Dakar et Lomé), Moguéro, Vampo, Kpadonou et Adjamagbo constatent qu'en règle générale, malgré l'augmentation du taux de participation des femmes au marché du travail dans ces villes, les hommes sont de plus en plus absents de la sphère domestique. Ainsi, plus les femmes intègrent les activités économiques, plus les hommes se voient contraints de s'engager dans des travaux mixtes ni masculins ni féminins (repassage, ravitaillement mensuel, courses). Ils font des travaux qu'ils conçoivent comme peu déshonorants tels que s'occuper de l'éducation des enfants et faire les courses. Par contre, les travaux purement féminins (repas, vaisselle, lessive, ménage) demeurent à la charge des femmes. L'article met également en évidence la tendance au recul de l'âge du mariage, la baisse de la fécondité et le taux élevé d'alphabétisation des femmes, facteurs qui leur permettent d'aborder la vie conjugale et les responsabilités familiales différemment (2019).

De plus, la participation des hommes aux travaux domestiques et des femmes aux dépenses à Dakar et à Lomé touche à l'honneur masculin ou féminin, car ceux qui s'y livrent en parlent peu ou pas (Ibid. : 111). Cette réalité « *s'explique par le fait que les normes culturelles ont confiné les femmes et les hommes dans leur rôle respectif de sorte qu'exercer des tâches domestiques par un homme est considéré comme une transgression des normes sociales* » (Bilampo, Sitsopé et David, 2021 : 8). De même, « *il n'est pas*

question [...] pour les femmes, quelle que soit leur appartenance sociale, de résister, voire de s'opposer à la domination masculine par rapport à la division genrée et inégale du travail domestique. [...] Les femmes considèrent le fait que l'époux ne participe pas aux tâches domestiques comme une donnée intangible » (Gomez-Perez et Brossier, 2016 : 5). Dans certains couples, des tensions pourraient même surgir autour du recours ou non à une aide domestique, qui dépend du bon vouloir de l'époux car l'idée que la femme prépare le repas de son mari relève de l'évidence (Ibid.).

Néanmoins, au Togo, de nombreuses femmes salariées ont recours à des stratégies d'adaptation. On peut déjà supposer qu'une femme qui a un niveau de scolarisation élevé et une indépendance économique n'aura pas les mêmes représentations du travail domestique dans la famille qu'une femme peu scolarisée et dépendante financièrement. Les femmes salariées peuvent soit avoir recours à un.e employé.e domestique, soit travailler à temps partiel, ou encore investir dans des appareils électroménagers (Adjamagbo, Gastineau et Kpadonou, 2016; Bilampoa, Sitsopé et David, 2021).

Le réseau familial joue aussi un rôle important dans le soutien entre femmes dans les villes ouest-africaines. Comme le montre Kpadonou, une femme active sur le marché du travail « *peut héberger une parente qui l'aidera dans les tâches domestiques ou dans son activité économique* » (2019 : 22).

Toutefois, « *ces règles définissent la répartition sociale des rôles par sexe en assignant aux femmes les tâches domestiques sans interdire leur présence sur le marché de travail, et aux hommes le travail rémunéré hors domicile. Ce sont ces règles qui établissent aussi les régimes matrimoniaux, le patriarcat qui prône la soumission de la femme à l'homme [...]. Les normes et valeurs sociales sont transmises aux individus à travers le processus de socialisation, contribuant à la formation des préférences individuelles pour le travail et la famille* » (Kpadonou, 2019 : 38).

En étudiant les différentes études réalisées en Afrique de l'Ouest concernant les tâches domestiques qui précèdent, on constate que la participation des femmes à la production et à la reproduction de la société est capitale.

Par ailleurs, il nous semble important de relayer en contexte africain la réflexion de Laufer à l'endroit de l'État français : « *S'il apparaît que le développement de l'activité féminine n'a pas conduit les hommes à s'investir dans les tâches domestiques (INSEE, 2001), la question est désormais explicitement posée des politiques à mettre en œuvre pour faciliter, en particulier dans les entreprises, la mixité des pratiques professionnelles et familiales et aboutir à ce que soit modifié dans les représentations comme dans leurs pratiques des acteurs le fait que le temps familial soit la responsabilité principale des femmes (Ministère délégué à la famille et à l'enfance, 2002) » (Laufer, 2003 : 27). À cet égard, Laufer (2003), soutient la socialisation et l'externalisation de la prise en charge des tâches domestiques et parentales. Cependant, il est du rôle de l'État guinéen de sensibiliser ses citoyens afin que les travaux domestiques traditionnellement considérés comme féminins soient partagés entre les deux sexes. Cela implique de développer des politiques facilitant la responsabilité collective des tâches domestiques et l'accès à des services publics gratuits tels que les crèches parentales, les services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées. En effet, nous avons tous besoin de prendre soin les uns des autres pour bien vivre en société, et chacun est en mesure d'y contribuer. De plus, l'État pourrait mettre en place un programme d'enseignement domestique à l'école, afin d'enseigner les mêmes notions domestiques aux filles et aux garçons.*

Toutefois, il est important de noter que la mise en œuvre de ces propositions est difficile, étant donné que la question du genre est culturellement complexe en Guinée.

1.3 Les normes culturelles et l'assignation des rôles sexués

Dans cette section nous montrerons comment l'assignation des rôles sexués se construit dès le plus jeune âge, avec l'implication des parents, conformément aux normes de la société. Cette assignation passe par une initiation aux tâches ménagères, apprentissage dont les effets se prolongeront dans le couple.

D'après Locoh, « *la construction des rapports de genre est visible dès l'enfance, garçons et filles ayant des sphères d'activités séparées avec des temps de travaux plus longs pour celles-ci que pour ceux-là » (2007 : 37). C'est dans la famille que l'on inculque les valeurs*

culturelles, et ce sont les femmes qui transmettent les normes à leurs enfants (Kane, 2010), notamment les mécanismes de la fécondité aux jeunes filles et les conditions de leur future vie conjugale (Ferry, 1978) – on s’attend par exemple à ce qu’elles soient « douces, obéissantes, aimables et constantes ». Helmfrid note que dans les sociétés africaines, les filles et les garçons sont éduqués différemment, chaque sexe se voyant dicter des normes de comportement selon lesquelles la valeur accordée aux garçons est supérieure à celle accordée aux filles, car ce sont les hommes qui perpétuent le groupe de parenté (Helmfrid, 2004). C’est le cas par exemple en milieu rural guinéen où les filles sont perçues comme étrangères au sein de leur famille, car elles sont destinées à quitter un jour le foyer paternel pour rejoindre la famille de leur mari. Dans le cadre de la hiérarchie traditionnelle, elles ne sont souvent pas impliquées dans les prises de décisions importantes et certains secrets familiaux leur sont dissimulés, car elles n’occupent pas de rôles de responsabilités comme les hommes (Toure, 2018 : 140). *« C’est pourquoi au sein des ménages et dans les communautés rurales guinéennes, les garçons sont majoritairement scolarisés et toujours éduqués pour perpétuer et organiser la lignée paternelle, gérer les ressources productives, conquérir et conserver le pouvoir (économique, politique et social). Les femmes et les filles quant à elles sont essentiellement chargées des travaux domestiques (cuisine, ménage, garde des enfants, soins aux personnes âgées, approvisionnement en eau et en bois de chauffe, petit commerce) et de procréer »* (Bayo, 2017 : 20). De même, les garçons peuls qui exercent le métier de berger en milieu rural sont souvent dispensés de cette responsabilité par leurs parents, alors que les jeunes filles n’ont d’autre choix que de contribuer chaque jour au travail des mères (Ki-Zerbo, 2003 : 124).

« C’est ainsi que la division sexuée du travail assigne aux filles un statut de future mère que beaucoup de sociétés jugent peu ou pas compatible avec la scolarisation. De plus, dans encore beaucoup de pays, l’éducation des filles est considérée comme une pure perte, alors que celle des garçons peut représenter un investissement économique et une garantie sociale. En effet, dans beaucoup de cultures, avoir une fille, selon la fameuse sagesse populaire, c’est comme “arroser le jardin du voisin” ou “labourer le champ du

voisin” » (Rabier, 2022 : 109). « *Les enfants apprennent leurs rôles dans la société. Leur contribution aux tâches ménagères montre leur implication dans la famille et est considérée comme bénéfique pour leur éducation* » (Boly, 2013 : 7). Cette perception de la répartition du travail est appelée à perdurer puisque, dans le quotidien des couples africains, les hommes comme les femmes gardent cette représentation classique du travail domestique. De même, il ressort d’une « *étude qualitative réalisée en Tanzanie sur des jeunes étudiants et lycéens [...] que les filles comme les garçons ont des représentations très classiques du partage des tâches domestiques [; l’étude] souligne également la faible revendication des femmes en faveur de plus d’égalité entre les sexes et un désintérêt total des garçons pour les préoccupations de conciliation travail-famille considérées comme des problèmes strictement féminins* » (Adjamagbo, Gastineau et Kpadonou, 2016 : 18-19).

Boni souligne que « *dans la vie d’une Africaine, tout tourne autour de la part interdite, essentielle du capital corps : le sexe, objet de toutes sortes de transactions. Le sexe fonde et dit la différence entre une femme et un homme avant que la société ne s’en mêle* » (2011 : 29).

En Afrique, la plupart des jeunes filles aspirent au mariage et à la maternité. « *Après le mariage, les femmes cherchent à avoir un enfant en vue de légitimer leur union et se conformer aux règles de la société* » (Bilampoa, Sitsopé et David 2021 : 6). Les normes culturelles ont un impact social et exercent une pression psychologique sur les jeunes filles en vertu de laquelle une femme non mariée est une honte. Souvent, les jeunes filles sont peu libres de leurs mouvements, car la préservation de la virginité est très importante pour les parents désireux que leur fille trouve rapidement un mari, les hommes se mariant plus difficilement avec une jeune fille qui a déjà un enfant (Ferry, 1978 : 105). Ainsi, une étude menée par l’UNICEF en 2004-2006 classe la Guinée à la quatrième position parmi les six pays où la prévalence des mariages d’enfants est la plus forte : cette année-là, 20 % des jeunes filles étaient mariées ou en union avant l’âge de 15 ans, et 43 % d’entre elles étaient mariées ou en union avant l’âge de 18 ans (UNICEF,

2009 : 10)⁶. « *Une fois mariées, ces jeunes filles sont censées effectuer la majeure partie des tâches ménagères. Leur jeunesse et leur manque d'expérience les exposent à la violence familiale et aux sévices sexuels, y compris à des rapports sexuels non désirés avec leur mari* » (Ibid. : 11). Pour la famille africaine, le mariage n'a de sens que si la jeune femme met au monde un enfant dès les toutes premières années de mariage, à défaut de quoi elle est bien vite rejetée, à moins que sa belle-famille ne se charge de lui trouver une coépouse, de préférence plus jeune, capable de perpétuer la famille (Ferry, 1978 : 108).

Selon Boni, si comme le dit Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe* « *on ne naît pas femme : on le devient* », dans les cultures africaines, *on naît fille, on devient mère et on reste femme, statut qu'il faut pouvoir assumer positivement. Chaque Africaine l'apprend par expérience. La société distribue des rôles précis à chaque sexe* » (2011 : 31). Les mécanismes par lesquels on transmet aux enfants les normes de genre au sein de la famille relèvent d'un système d'apprentissage de la domination masculine d'autant plus puissant qu'il participe à la transmission des codes sociaux. Ce processus de socialisation contribue à transmettre des injonctions culturelles qui sont destinées à rappeler le système d'opposition homme-femme, et qui sont au fondement de l'ordre social. Ces injonctions en matière de bonne conduite font en sorte que les petites filles et les petits garçons intériorisent les attentes de leurs parents.

En guise d'illustration, l'étude de Nathalie Sawadogo, Fiacre Bazié et Géorges Guilla sur l'éducation différentielle adoptée par les parents vis-à-vis des filles et des garçons dans les quartiers de Ouagadougou (Burkina Fasso) montre que « *[I]es rôles opérés par les parents obéissent à une logique de préparation des adolescents à assumer leur futur statut social. [...] Il transparait chez eux le sentiment de devoir former correctement les "futurs hommes et femmes" afin qu'ils soient à même de remplir leur rôle dans leur*

⁶ La sexualité en Afrique de l'Ouest est évidemment le lieu où se jouent les rapports de pouvoir hommes-femmes. Il n'est permis d'avoir aucun rapport sexuel avant le mariage et le célibat est toujours considéré comme une situation anormale. De manière officielle, toutes les jeunes filles sont encouragées à se marier très tôt (Ferry, 1978).

ménage, conformément aux prescriptions de la société. [] Ainsi, une fille doit être préparée à devenir une “bonne épouse”, qui maîtrise les arts ménagers et respecte sa belle-famille. Par contre, le garçon doit apprendre à devenir un “père de famille” en mesure d’assumer la relève de la famille » (Sawadogo, Bazié et Guilla, cités par Calvès, Dial et Marcoux 2018 : 290).

Selon le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), bien que des avancées notables aient été enregistrées en matière de scolarisation des filles au niveau du primaire et du secondaire en Guinée, de fortes inégalités persistent entre filles et garçons (2013-2015). À titre d’exemple, le taux d’alphabétisation des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans entre 2008 et 2012 était de 37,6 % contre 21,8 % pour les jeunes femmes du même âge. *« Cependant, certaines solutions existent qui peuvent aider à résoudre ces problèmes, notamment l’application effective des lois contre les mariages précoces, les dispositifs d’accompagnement des jeunes mères pour réintégrer l’école et, surtout, les dispositifs de prévention mis en place dans le cadre de l’éducation à la sexualité destinée aussi bien aux filles qu’aux garçons » (Rabier, 2022 : 109).*

« Toutefois, malgré la prégnance des normes et schémas genrés, il faut relever des signes de changement, certes rares, chez certains parents. En premier lieu, des pères mais surtout des mères font montre d’une vision différente des rôles de l’homme et de la femme dans le ménage. Cette attitude semble principalement liée à une prise de conscience des changements induits au sein des ménages contemporains par les difficultés économiques et sociales ambiantes. Les parents prennent désormais en compte le fait que leur fille ne se mariera pas forcément jeune, et que, même mariée, elle ne sera peut-être pas mise à l’abri du dénuement par son époux » (Cité par Calvès, Dial et Marcoux, 2018 : 333). Par ailleurs, « l’accès des filles à l’instruction et leur entrée au travail salarié rend les nouvelles mères plus autonomes dans leur choix, augmente leur pouvoir de négociation dans le couple (Desgrées du Loû, 2005 : 223). L’école est considérée comme un moyen de consolidation du pouvoir social et politique. C’est pourquoi, dans l’opinion publique, le fait d’avoir été scolarisé est perçu comme une rupture avec les responsabilités et les

croyances traditionnelles, car cela peut potentiellement perturber ou affaiblir les rôles de genres au sein du couple (Pilon et Vignikin, 2006 : 89).

1.4 La migration ouest-africaine vers le Québec

Il s'agira dans un premier temps d'expliquer les facteurs qui déterminent la migration ouest-africaine vers le Canada, et le Québec en particulier. Nous exposerons ensuite les caractéristiques de la population guinéenne qui migre vers le Québec, ainsi que ses motivations.

Tout d'abord, la question de la migration suggère une réflexion sur ce qui encourage le départ des populations, dans un contexte de migrations internationales et donc de mondialisation.

1.4.1 Les facteurs multiples de l'immigration au Québec

Retenons ici que *« les migrations internationales constituent une réponse à l'augmentation des inégalités sociales et économiques dans le monde, qui incitent de plus en plus d'individus à franchir des frontières nationales pour améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles »* (Matondo Nkenda, 2014 : 43). Selon Drescher, beaucoup de ressortissants des pays en voie de développement viennent au Canada à cause de sa politique d'immigration favorable. Le Canada est non seulement un pays d'immigration, mais dans le cadre de conventions des Nations Unies, il reçoit également des réfugiés politiques, dont une grande partie viennent d'Afrique (2008 : 14-17). De plus, *« chaque année, le Canada reçoit plus de 250 000 immigrants, et les jeunes sont nombreux, ce qui entraîne des transformations dans le paysage scolaire québécois. Bien que le phénomène soit au Québec relativement récent, la promotion et la reconnaissance du multiculturalisme caractérisent le système politique du Canada, la situation se complexifie par la transformation des flux migratoires. Ces derniers entraînent aujourd'hui une grande diversité des nouveaux arrivants sur les plans socio-économique, linguistique, religieux et culturel »* (Guilbert, Boucher et Racine, 2014 : 49-50).

« Mis à part le Maghreb, la plupart des pays francophones [d'où proviennent les personnes qui migrent vers le Québec] se situent en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale et leur apport démographique reste relativement modeste. En [2001], 37 315 migrants étaient originaires de l'Afrique de l'Ouest sont, mais les plus grands quotas proviennent de deux pays anglophones : le Ghana avec 16 985 personnes est en tête, suivi du Nigéria avec un total de 10 425 personnes. Loin derrière viennent le Sénégal et la Côte d'Ivoire avec respectivement 1 815 et 1 740 personnes. Le total des flux migratoires en provenance des pays francophones se chiffre à 7 415 personnes (Bénin : 405; Burkina Faso : 324; Côte d'Ivoire : 1 740; Guinée : 1 335; Mali : 840; Niger : 205; Sénégal : 1 815; Togo : 750) » (Drescher⁷, 2008 : 43). De plus, dans les années 1960, est arrivée une première vague d'immigration constituée principalement d'étudiants africains venus grâce à des visas étudiant, dans le cadre d'échange du Commonwealth et de la Francophonie. Cette immigration a augmenté considérablement dans les années 1980 en raison du contexte linguistique francophone et de la nouvelle politique d'immigration du Québec (Traoré, 2015 : 5). « Les immigrants s'installent principalement dans les grands centres urbains et en particulier à Montréal qui continue de regrouper 90 % des nouveaux arrivants au Québec. Les personnes nées en Afrique, majoritairement en Afrique du Nord, représentaient 34 % des immigrants admis au Québec entre 2009 et 2013. Parmi eux, 15 000 étaient originaires de l'Afrique de l'Ouest, dont 6 600 femmes. En janvier 2014, près de 17 400 immigrants ouest-africains arrivés entre 2003 et 2012 résidaient au Québec » (Traoré, 2015 : 5).

1.4.2 La migration guinéenne vers le Québec

Commençons en rappelant que les recherches sur la migration guinéenne au Québec sont rares, hormis les travaux d'Ezéchiel (2006) qui s'en sert dans sa thèse de doctorat pour expliquer les caractéristiques sociodémographiques des immigrants guinéens au Québec, et de Barry (2012) qui s'est intéressé à la migration des jeunes Guinéens pour leurs études et à l'expérience des diplômés guinéens de retour dans leur pays d'origine après une

⁷ Les statistiques citées par Drescher proviennent du *2001 Census of Canada*, publié par Statistics Canada, Ottawa, 21 janvier 2003. Catalogue numéro 97F0009XCB2001002.

formation au Canada. Il existe également un article sur la migration des femmes guinéennes à New York, impliquant aussi le couple ou la famille (Diallo, 2022). Nous partirons donc de ces données pour tenter de combler ce vide relatif.

En utilisant les données de Statistique Canada, Ezéchiel (2006) décrit les principaux flux migratoires des Guinéens dans la province de Québec sur trois périodes différentes. Pendant ces périodes, le nombre de Guinéens présents au Québec a considérablement augmenté. La première période s'étend de 1961 à 1996. Selon Statistique Canada (1996), la population immigrée au Québec compte au total 280 personnes, par sexe, entre 1961 et 1996. Les données décennales pour la même période indiquent qu'avant 1961, le Québec ne comptait aucun Guinéen. Cependant, 15 ont été enregistrés entre 1961 et 1970, puis ce chiffre est passé à 65 de 1971 à 1980, ensuite à 75 de 1981 à 1990, pour finalement atteindre 125 de 1991 à 1996. En outre, parmi ces différentes catégories de Guinéens vivant au Québec, 195 sont des hommes et 90 sont des femmes (2006 : 67). Ainsi, la deuxième période s'étend de 1996 à 2001. Près de 560 nouveaux Guinéens sont arrivés au Québec pendant cette période, selon les données de Statistique Canada (2003) et le recensement de la population de 2001. Le nombre total de Guinéens dénombrés au Canada entre 1961 et 2001 était de 1 335 personnes. Parmi ces personnes, 1 090 habitaient dans la province du Québec, dont 1 040 dans la seule région de Montréal (Ibid. : 67). De ce fait, on constate que la plupart des immigrants guinéens choisissent de rester au Québec. Il est tout à fait possible que cette situation s'explique par la bonne politique migratoire du Québec et son système linguistique. Le français étant la langue officielle du Québec, tout comme de la Guinée, cela peut faciliter l'intégration sociale et économique de la population guinéenne qui cherche à s'établir dans cette province du Québec.

Par ailleurs, pour conclure, selon les données statistiques du ministère de l'Immigration du Québec (2004), le nombre total d'immigrants Guinéens admis dans la province s'élève à 884 personnes pour la période 2000-2004. En ce qui concerne les entrées annuelles, les chiffres sont les suivants : 133 Guinéens en 2000, 151 en 2001, 183 en 2002, 176 en 2003 et un total annuel de 241 en 2004. Parmi les 884 immigrants d'origine guinéenne

enregistrés pendant cette période, il y avait 428 hommes et 456 femmes. Un fait remarquable concernant les ressortissants de Guinée est que, sur les 241 immigrants recensés en 2004, il y avait une majorité de femmes avec 129 femmes contre 112 hommes (Ezéchiél, 2006 : 67).

1.4.2.1 Situation sociopolitique

La Guinée, pays de l'Afrique de l'Ouest, est entourée par la Guinée-Bissau au nord-ouest, le Sénégal et le Mali au nord, la Côte d'Ivoire à l'est, la Sierra Leone et le Liberia, au sud. La Guinée est limitée à l'ouest par l'océan atlantique sur 300 kilomètres. Le pays est découpé en quatre régions géographiques distinctes : la Basse Guinée, la Moyenne Guinée (Fouta Djallon), la Haute-Guinée, et de la Guinée-Forestière (Barry, 2012 : 83).

« La population guinéenne, estimée en 2016 à 12,4 millions d'habitants selon la Banque mondiale, se caractérise par sa grande jeunesse. Les jeunes de moins de 18 ans représentent 49,3 % de la population totale, alors que la part des 10 à 19 ans était de 23 % en 2015. L'espérance de vie demeure peu élevée (59 ans), la fécondité reste significative (quelque 5 enfants par femme) dans un contexte de faible prévalence contraceptive (environ 6 %) » (Petit et Balde, 2017 : 110).

En Guinée comme ailleurs, ce sont non seulement des facteurs économiques, mais aussi des conflits politiques et sociaux, l'instabilité politique, la dictature, etc. qui poussent les gens à quitter leur pays (Drescher, 2008). Cependant, pour bien saisir le phénomène migratoire en Guinée, il est important de revisiter l'histoire récente du pays. *« Après plus de soixante années de domination française, la Guinée obtient son indépendance le 2 octobre 1958. Tout au long de l'histoire de ce nouvel État, l'appartenance ethnique ou à une caste apparaît comme une dimension politique d'importance. Si certains groupes ethniques ont vu leur situation favorisée à certaines époques en raison de leur proximité avec le chef d'État, d'autres groupes suspectés d'être des opposants politiques ou de représenter un contre-pouvoir économique ont été contraints à l'exil, c'est le cas de l'agression militaire du 22 novembre 1970 et le coup d'État militaire du 5 juillet 1985. Cette diaspora très présente dans les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique-Centre, d'Asie du Sud,*

d'Europe et d'Amérique du Nord entretient l'idée que l'exil est porteur d'espoir et de renouveau politique » (Petit et Balde, 2017 : 96).

Dans les années 1980, environ 2 millions de Guinéens vivaient à l'étranger, ce qui représentait une proportion importante de la population estimée à 5 millions à l'époque. La situation politique du pays de 1962 à 1984, qui était marquée par des conflits militaires et l'arrestation arbitraire des opposants politiques, a contraint de nombreux habitants à quitter le pays pour des raisons de sécurité. Ces Guinéens ont été accueillis par les pays voisins tels que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, le Libéria et le Mali, ainsi que par des pays comme la France, le Gabon, les États-Unis et le Canada (Ezéchiel, 2006 : 78).

Selon le classement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Guinée est l'un des pays les plus riches de la planète. Le pays détient deux tiers des réserves mondiales de bauxite, ainsi que d'autres minerais précieux comme le diamant, l'or et le fer. Cependant, malgré ces ressources, la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 20% en dessous du seuil d'extrême pauvreté (Diallo, 2022 : 50). Cela place la Guinée parmi les pays les plus pauvres du monde. De plus, la population n'a pas accès à l'eau potable ni à l'électricité, bien que le pays soit considéré comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest (Petit et Balde, 2017 : 97).

La mauvaise gouvernance est un problème évident, comme le soulignent Diallo (2022) et Petit et Balde (2017), car les ressources minières ne profitent pas pleinement à la population. De plus, nous pouvons témoigner de notre propre expérience que les contrats miniers signés par le gouvernement guinéen avec des entreprises étrangères ne sont pas axés sur la création d'emplois pour les jeunes et l'amélioration de leurs conditions de vie, même si ces dispositions font partie des accords, elles ne sont pas respectées. Une des raisons de cette situation est le manque de volonté dû à la corruption et à l'incompétence des dirigeants politiques qui signent des accords sans avoir les compétences nécessaires pour évaluer les risques liés au projet. Les jeunes ont du mal à trouver un emploi, ce qui les plonge dans le désespoir et contribue à une augmentation de la migration, indépendamment du sexe. Ainsi, la corruption a été un problème persistant dans

l'exploitation des immenses ressources minières de la Guinée, en raison d'une mauvaise gestion des opérateurs miniers étrangers en complicité avec certains responsables du pays. Pour remédier à cela, il serait nécessaire de construire des raffineries dans le pays afin de transformer la bauxite en alumine. Cette mesure permettrait de limiter la tendance à faire de la Guinée un simple fournisseur de bauxite, et contribuerait ainsi à la création d'emplois et de valeur ajoutée.

1.4.2.2 Situation d'étude ou de formation

La migration des Guinéens au Québec ne s'explique pas uniquement par des raisons économiques, politiques ou de regroupement familial (pour rejoindre un conjoint), comme nous l'avons vu précédemment. Elle se déroule dans un contexte différent. Certains jeunes Guinéens migrent en Amérique du Nord pour des raisons d'études afin de répondre à leurs besoins en matière d'emploi et de garantir leur carrière jusqu'à la retraite (Diallo, 2022 : 51). De plus, dans un pays où le système éducatif est moins favorable et où le taux de chômage est élevé, cela peut inciter les jeunes à tirer profit des avantages de la migration en exploitant les possibilités de formation offertes par un pays développé (Petit et Balde, 2017 : 110).

L'étude de Barry intitulée « La migration pour études : l'expérience de retour des diplômés guinéens dans leur pays d'origine après une formation au Canada » illustre bien ce phénomène. Dans les entretiens menés dans le cadre de cette étude, certains étudiants guinéens affirment qu'ils souhaitent rester au Canada compte tenu des difficultés d'accès à l'emploi et de la situation socioéconomique en Guinée. En cela, ils préfèrent saisir l'occasion de travailler en échange d'un salaire décent, de bien vivre et de venir en aide à leur famille restée en Guinée. Par contre, d'autres décident de retourner en Guinée après la formation, car ils veulent aider et apporter leur contribution au développement du pays (Barry, 2012).

1.5 Éléments de problématique et question de recherche

La revue de la littérature qui précède montre que la migration est un départ pour la réalisation de projets divers motivé par le désir d'un avenir meilleur, et que le travail est

l'une des raisons de la migration des couples africains vers le Québec. En effet, la récession des économies africaines apparaît comme l'explication la mieux partagée des analyses sur les tendances migratoires (Mimche, 2009 : 183). Les conditions de vie qui prévalent dans les pays africains incitent beaucoup de leurs habitants à prendre en considération les avantages de la migration vers un pays plus riche, en espérant bénéficier des transformations économiques, culturelles et politiques auquel renvoie couramment le terme « mondialisation » (Simmons, 2002 : 8-9).

La migration féminine présente des spécificités (Vause, 2009; Adjamagbo et Calvès, 2012). Diallo identifie dans ses travaux deux grandes catégories expliquant la migration féminine guinéenne en Amérique du Nord, et plus précisément à New-York : « d'un côté, les motifs sociaux (rejoindre le mari, poursuivre les études, de rendre visite à un parent, etc.) et, de l'autre, les causes économiques afin d'aboutir à une émancipation et de valorisation sociale » (2002 : 53).

Adjamagbo et Calvès (2012) poursuivent la réflexion en analysant la manière dont les épouses souffrent matériellement et psychologiquement face à l'absence de leur mari quand la migration se prolonge; du coup, certaines femmes rejoignent leur mari tout en s'insérant au marché du travail.

La problématique centrale de notre recherche se pose donc en termes de rapports de genre entre les sexes et de leurs conséquences en contexte migratoire

Nous verrons si, à l'instar de ce que l'on observe parfois dans certains pays développés où existe une forte progression de l'activité professionnelle des femmes, la migration produit (ou non) un effet normatif sur la division du travail au sein du couple guinéen établi au Québec, permettant ainsi une redéfinition des rôles dans la famille.

Les études ont montré que la migration en tant que telle n'est pas un facteur suffisant pour expliquer une meilleure égalité hommes-femmes au sein du couple. Comme l'ont montré Collet et Santelli, les « *familles immigrées, notamment celles originaires du Maghreb, d'Afrique sahélienne et de Turquie, sont globalement restées plus attachées aux*

conceptions familiales statutaires de leurs pays, une culture ouvertement patriarcale » (2012 : 19). De plus, l'étude réalisée par Mianda (1998) auprès des femmes immigrantes originaires de l'Afrique subsaharienne francophone montre que la migration n'a pas engendré le processus d'individualisation entre les couples, mais a plutôt induit des situations d'exploitation et d'inégalité vis-à-vis des femmes. Cela s'explique par le fait que, culturellement, les obligations domestiques incombent aux femmes. Kandil et Périvier (2021) s'accordent avec Mianda sur le fait que les facteurs socioculturels affectent la division du travail dans le couple. Ces auteurs expliquent que « *plus une union est encadrée et institutionnalisée, plus la division sexuée du travail est marquée dans le couple. Le mariage est l'union la plus réglementée [...]* » (2021 : 157).

Par ailleurs, dans les sociétés patriarcales, celles qui accordent une grande importance à l'honneur des femmes, notamment dans les relations avec leurs parents et leur mari, il existe des attentes sociales qui leur sont imposées. Le fait de s'opposer à ces attentes peut créer une tension psychologique permanente pour les femmes. Il est important de souligner que le fait de céder ne signifie pas nécessairement donner son consentement (Mathieu, 1985 : 11). Dans leur étude, Segalen et Martial (2013) analysent l'inégalité de répartition des tâches au sein des ménages où les deux membres travaillent en France. Elles soulignent que les hommes sont moins impliqués dans certaines tâches, en raison de la réticence de certaines femmes à les assumer. Les deux autrices conviennent que, certaines tâches demeurent « tabous », notamment la cuisine, qui est considérée comme une responsabilité principalement féminine en raison de l'image traditionnelle de l'épouse et de la mère nourricière intégrée par les femmes (2013 : 230-234).

Frank et Hou soutiennent quant à eux que les hommes en couple qui migrent d'un pays où les rôles de sexes étaient plus traditionnels s'investissent dans les tâches domestiques au Canada au même titre que ceux qui ont migré de pays où la répartition du travail était plus équitable (Frank et Hou, 2015). Selon Cartier, Collet, Czerny, Gilbert, Lechien, Monchatre et Noûs, « *la période contemporaine se caractérise ainsi par la diversité des normes familiales, mais aussi par la variété des dispositions de genre incorporées par les*

individus. Cette diversité normative et dispositionnelle introduit des marges de jeu susceptibles d'orienter l'engagement dans les tâches domestiques et la division sexuée du travail » (2021 : 34). Celle-ci varie en outre selon les contraintes professionnelles. Comme l'affirment Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, « [s]i la répartition des tâches domestiques demeure encore inégale, alors que les femmes ont investi massivement le marché du travail, c'est en raison d'un phénomène de "cultural lag", ou de délais culturels. Lorsque les femmes sont devenues des participantes assidues du marché du travail rémunéré, les couples ont initialement continué de mobiliser les schémas familiaux datant de l'époque du modèle « homme pourvoyeur/femme au foyer », puisque ce sont à ces schémas qu'ils avaient été socialisés » (2017 : 11).

Au regard des éléments de problématiques que nous venons d'énumérer, notre recherche tentera de répondre à la question principale suivante :

- **Quelle est la division du travail de couples guinéens au pays d'origine, puis une fois au Québec?**

Cette question centrale se développe en trois sous-questions, à savoir :

1. Quelles sont leurs représentations des tâches domestiques et des rôles de genre au sein de la famille?
2. Des changements sont-ils rapportés à la suite de la migration?
3. Quels facteurs contribuent à un partage des tâches plus égalitaire (ou moins inégalitaire) au sein du couple?

Chapitre 2 Cadre conceptuel

Deux notions-clés sont au cœur de notre recherche et de son cadre conceptuel à savoir, d'une part celle de travail domestique et d'autre part, celle de dynamique conjugale en contexte migratoire.

Ce chapitre sera ainsi l'occasion pour moi de définir le concept de travail domestique, ceci du point de vue du féminisme matérialiste, et de revenir sur l'inégal partage des tâches entre les sexes, communément appelé « exploitation ». Nous aborderons ensuite le phénomène migratoire et la redéfinition des dynamiques conjugales induite par celle-ci.

2.1 La question du travail domestique selon le féminisme matérialiste

Les enjeux du "non partage" du travail domestique furent au centre des débats des années 1970 et 1980 (Bidet-Mordrel, Galerand et Kergoat 2016). En effet, la vision traditionnelle du travail domestique comme travail non productif a été contestée par les recherches féministes, en particulier par Christine Delphy qui utilise le concept de patriarcat pour dénoncer un système basé sur du travail gratuit accompli dans la famille par les femmes au profit de leurs conjoints (Ibos, 2016 : 149). Le « *travail domestique* », dans l'enquête *Emploi du temps (Insee)* comprend le travail d'entretien, le nettoyage, la cuisine, la vaisselle, les courses, le bricolage, le jardinage, le soutien aux personnes dépendantes et l'éducation des jeunes enfants » (Cartier, Letrait et Sorin, 2018 : 4). Pfefferkorn (2011) considère les « *tâches ménagères* » comme « *l'ensemble des tâches d'entretien matériel des membres du ménage, de son logement et de son équipement. Elles constituent l'aspect le plus massif du travail domestique, longtemps resté invisible parce qu'effectué gratuitement par les femmes, dans le cadre d'une division du travail apparaissant comme naturelle aux yeux de celles et ceux qui ont intériorisé la répartition patriarcale des rôles et des travaux* » (2011 : 2). Le principal problème du travail domestique est qu'il est invisible, difficile à quantifier et considéré comme une activité naturellement dévolue aux femmes. S'inspirant de Monique Haicault (1984), Annie Dussuet (2017) y ajoute par ailleurs la notion de « charge mentale » inhérente au travail

domestique. Car ce sont toutes ces tâches que l'on projette de faire chaque jour et chacune de ces tâches contribue au bien-être de la famille, que ce soit l'entretien des enfants, des personnes âgées ou des malades.

2.1.1 Travail domestique et exploitation

Partant de leurs réflexions concernant le travail domestique, les féministes matérialistes identifient deux modes d'exploitation du groupe ou de la classe « des femmes ». Le premier est causé par le groupe « des hommes » constitué ainsi en catégorie de sexe dans le système patriarcal, c'est-à-dire le patriarcat. Le second renvoie au système capitaliste, le travail domestique étant posé comme un type de travail historiquement occultés. C'est cette structure d'interdépendance entre capitalisme et patriarcat que nous allons voir dans les lignes qui vont suivre.

Les « pionnières » ont fait du travail domestique l'objet privilégié pour démontrer l'irréductibilité de l'oppression de sexe à l'exploitation du seul capital. Mais cela a conduit à négliger les modes d'articulation entre capitalisme et patriarcat (Dunezat, 2016 : 8). C'est à ce juste titre que Sénac (2018) affirme que « *les modifications du rapport entre les sexes n'interviennent pas seulement dans le système économique, mais aussi dans le noyau privé de la sphère intime de la famille restreinte* » (Sénac, 2018 : 101)⁸. Dans le même ordre d'idées, Clerval et Delphy (2015) montrent que le patriarcat un système d'exploitation équivalent au système capitaliste où les hommes tirent profit dans le mode de production du travail domestique accompli au sein de la famille (2015 : 4).

Selon Brugère (2020), « *les femmes produisent mais à l'ombre des hommes [car] le mode de production capitaliste se combine avec un mode de production domestique, patriarcal. Le patriarcat est un système d'inégalités de genre qui permet aux hommes d'imposer aux femmes de travailler à leur avantage* » (Brugère, 2020 : 195). Christine Delphy (2003)

⁸ Le courant marxiste féministe priorise la prise en compte de l'exploitation économique des femmes en raison du système capitaliste. Combinant certains éléments des féminismes radical et marxiste, le féminisme matérialiste (radical ou marxiste) critique l'idée que le capitalisme prévaudrait sur le patriarcat vice-versa (Auclair, 2021) p. 2.

désigne deux sources de variation de l'inégale répartition des tâches domestiques : premièrement la différence sexuelle et deuxièmement le mariage. D'après elle, « *dès que deux personnes de sexe différent se mettent en couple, la quantité de travail ménager fait par l'homme diminue tandis que la quantité de travail ménager fait par la femme augmente. Quand un homme se met à vivre en couple hétérosexuel, la quantité de travail ménager qu'il faisait est divisée en moyenne par deux. Quand une femme se met en couple, elle fait en moyenne une heure de travail ménager de plus que lorsqu'elle était célibataire* » (Delphy, 2003 : 6). Ensuite, elle s'appuie sur l'examen des budgets-temps pour remettre en cause l'analyse « marxiste » selon laquelle c'est le « *manque de temps* » qui empêcherait les hommes de contribuer à part égale avec leur compagne au travail ménager : *bien au contraire, c'est dès qu'ils ont une compagne qu'ils «ne trouvent plus le temps» et se déchargent de leur propre entretien sur elle* » (ibid.).

En outre selon Christelle Lebreton (2016), si le patriarcat est le mode de production domestique qui organise l'exploitation des femmes, il devient de ce fait, comme l'a proposé Colette Guillaumin, la source de l'oppression des femmes par l'appropriation matérielle de leur corps (Lebreton, 2016 : 202). Le mariage représente la forme légale de cette appropriation qui se manifeste par la possession physique illimitée de l'épouse (Ibid. : 203). « *La famille est appréhendée dès lors comme le fondement de l'exploitation économique des femmes; elle est le lieu d'appropriation matérielle de la force de travail des femmes par les hommes* » (Puech, 2005 : 176). À cet effet, Neyrand (2016) rappelle en introduction de son article certains des objectifs du projet féministe qui sont la mise en avant de l'égalité et des droits entre les citoyens, qui s'est manifestée très tôt, grâce aux revendications féministes des années 1960. De fait, ce sujet d'égalité fut longtemps considéré comme une égalité « *qui s'arrêtait aux portes de la famille, régie par ce qu'on a pu désigner comme des rapports sociaux de sexe, dont la principale caractéristique est qu'ils trouvaient la légitimation de l'inégalité des positions sociales entre hommes et femmes dans la référence à la Nature. [...] Dans cette optique, le couple est conçu comme une unité symbiotique, unissant de façon fusionnelle deux individus différents et complémentaires, ayant chacun des fonctions qui leur sont propres et des spécialisations*

particulières : le foyer, l'éducation, la tendresse, d'un côté ; le travail, l'espace public, l'autorité, de l'autre » (Neyrand, 2016 : 4).

Jackson et Armengaud (2009) montrent que depuis Beauvoir, ce qui est central dans le projet féministe, c'est que la féminité est une construction sociale et culturelle et non une donnée naturelle. L'impact de la culture surtout de l'économie sur l'histoire et sur notre façon de concevoir le monde suscite une interrogation. Cela veut dire que les femmes sont habitées par des normes qui structurent le *care*, le « prendre soin », et que les hommes sont appelés à abandonner les comportements de *care*. Le patriarcat se maintient car la culture nous amène à nous y conformer au nom de la normalité (Brugère, 2020 : 194).

Par ailleurs, en mettant l'accent sur le partage inégal des responsabilités professionnelles et privées entre hommes et femmes, Ben Soussan (2007) rappelle les questions fréquemment posées dans le débat public à savoir :

« Qu'est-ce qui permet à un père d'intégrer des tâches différentes et à d'autres de faire comme si elles n'existaient pas? Et qu'est-ce qui fait qu'une femme accepte cela? [...] Pourquoi ne manifestent-elles pas, ne font-elles pas la grève des tâches domestiques, des devoirs, des courses? Pourquoi n'affirment-elles pas que cela suffit, que se créent là des modèles déviants pour leurs enfants et les générations à venir? » (2007 : 64). L'approche inspirante faite par Woodhead (2012) sur le genre peut mieux nous éclairer sur ces questions. Cela dit, le genre est « *défini très différemment dans des sociétés pourtant parvenues à des stades de développement similaires, selon la place de la religion et le type de valeurs qu'elle promeut. [...] Mais il ne s'agit pas simplement d'une affaire d'hommes, croyants, qui imposeraient leurs valeurs religieuses aux femmes, puisque les valeurs sexuelles traditionnelles ont tendance à être partagées par les deux sexes au sein d'une société et que les femmes sont souvent plus religieuses que les hommes* » (Woodhead, 2012 : 39).

Comme nous l'avons vu précédemment, l'analyse du féminisme matérialiste met l'accent sur le fait que le patriarcat est présent dans le système capitaliste, et qu'il est nécessaire

de lutter contre ces deux systèmes de manière indépendante. Cependant, il est également important de souligner que le patriarcat ne se limite pas seulement au système capitaliste, il est également présent dans les « préceptes religieux ».

2.1.2 La division sexuée du travail

Dans les années 1980, les militantes féministes du collectif "*Le Sexe du travail*" (Hirata, 2021), soulignaient que « *seules les femmes sont inscrites dans une famille, seuls les hommes sont à leur place dans le monde du travail; des femmes inactives et des hommes sans famille* » (Barrère-Maurisson, 1984, cité par Sronek, Brouquet, Dousset-Seiden et Martini, 2022 : 169).

Danièle Kergoat poursuit les travaux de Delphy et Guillaumin en conceptualisant la division sexuelle du travail rémunéré et non rémunéré. L'objectif était de démontrer que le travail domestique et professionnel se cumulent et s'entremêlent, remettant simultanément en question la séparation entre les sphères de la vie privée, salariée et politique. C'est ainsi que l'idée de « production du vivre » est apparue (Hirata, 2021 : 62).

La division du travail entre hommes et femmes est historiquement située et repose à la fois sur des facteurs matériels (Galerand et Kergoat, 2014) et biologiques (Ledoux et Thuillier, 2006). En effet, c'est bien à partir de cette politisation du travail domestique dans la sphère privée qu'il a été possible de penser aux rapports de pouvoir et de domination qui existent entre les hommes et les femmes (Kergoat, 2012 reprise par Charles et Galerand, 2017 : 3). Ainsi, les rapports sociaux expliquent la manière dont le travail est divisé dans la société et de la manière dont certains secteurs professionnels sont plutôt réservés à certains groupes selon le sexe, la classe etc. (Galerand et Kergoat, 2014; Kergoat, 2001 cité par Molinier, 2004). Comme nous l'avons vu, le système économique a besoin de l'apport des femmes pour augmenter la force de travail des hommes (entretiens de l'ouvrier et de sa famille), c'est dans ce sens qu'on dit qu'elles font un « travail de reproduction ».

2.1.3 Le travail réalisé à la maison est imbriqué dans le processus de production capitaliste

Les féministes voulaient donner du sens à la supposée improductivité du travail des femmes. En effet, officiellement, l'activité traditionnelle des femmes dans la famille ne compte pas à titre de travail à valeur économique. « *L'activité domestique et de soin n'est ni rémunérée ni reconnue économiquement [...] Dans la mesure où il se déroule au sein de la famille et qu'on le suppose motivé par l'amour, ce « travail » n'en est toujours pas un. Il est invisible* » (Hamrouni, 2011 : 55-56).

Cependant même si les activités réalisées gratuitement au domicile sont présentées comme n'ayant pas de valeur économique, on est obligé d'admettre qu'elles peuvent avoir des substituts marchands (Puech, 2005 : 177). On peut ainsi considérer « *qu'il n'y a pas de différences entre les services domestiques produits par les femmes et les autres biens et services dits productifs, produits et consommés dans la famille. C'est dire que la « reproduction » domestique constitue une production de richesse, tout comme celle qui est réalisée dans le salariat, mais le fait qu'elle se situe dans la sphère privée permet de l'obtenir gratuitement, sans échange monétaire* » (Christine Delphy, 1972 cité par Dussuet, 2017 : 103).

2.2 La migration et la redéfinition des dynamiques conjugales

La famille étant le lieu par excellence de l'exploitation du travail domestique des femmes par les hommes, il nous faut interroger ici la manière dont le processus migratoire entraîne des mutations conjugales susceptibles de redéfinir le partage des tâches dans le couple.

D'entrée de jeu, la migration sépare le noyau familial de son réseau social et le propulse vers un nouveau milieu. Ce processus nécessite l'adaptation à un nouvel environnement et la rupture avec une routine, un quotidien (Mareschal et Richard, 2018 : 26). De ce point de vue, la migration ne peut se concevoir de façon dichotomique, mais au contraire, comme un processus dynamique de construction et de reconstruction du réseau familial, culturels des populations migrantes (Torralba, 2013).

Le processus migratoire entraîne une redéfinition des dynamiques conjugales dans le pays d'accueil. Je soutiens ici que la migration entraîne une redéfinition des rôles de genre dans les couples. Les migrants sont souvent confrontés à des normes contradictoires en matière de genre, les attitudes et les mentalités vont être amenées à se modifier par l'assimilation des conjoints dans le pays d'accueil, « *surtout lorsque les épouses deviennent soutien de famille* » (Caarls et Mazzucato, 2015 : 138). La migration joue un rôle important dans le renversement des normes sociales du pays d'origine. Les hommes sont amenés à endosser, au moins en partie, le rôle traditionnellement attribué aux femmes dans le pays d'accueil, à savoir les tâches domestiques et l'éducation des enfants. Selon Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais (2017), « *les dynamiques conjugales sont en grande partie tributaires du développement économique qu'ont connu les pays industrialisés, cela a permis à la majorité des individus de se tourner vers d'autres besoins, comme la poursuite de l'épanouissement personnel. Dans ce contexte, les individus cherchent à s'éloigner des valeurs sociales et religieuses traditionnelles* » (2017 : 3).

Le Gall et Therrien (2013) entendent par conjugalité, les manières de former un couple, mais aussi la façon dont les membres interagissent entre eux. Pour Bergeret Kellner, cité par Goudet, la construction de cette relation ne se fait pas à partir de rien, elle repose sur un ensemble de normes sociales et des attentes liées au mariage (2021 : 3). Elle est également encadrée par des règles culturelles et historiques concernant les sens de l'amour conjugale (Belleau, Piazzesi et Seery 2020). L'engagement dans la relation, comme le mariage par exemple, est un acte prévu à l'intérieur de soi et socialement accepté (Henchoz 2007) dans lequel les deux partenaires investissent leur nouveau rôle social. De plus, ils ont été préparés socialement à assumer ces rôles (tous cités par Goudet, 2021 : 3). Le Gall et Therrien (2013) montrent que les liens avec le pays d'origine perdurent chez les migrants, « ils prennent une importance accrue à l'ère de la mondialisation ». Ces couples développent de nouvelles identités au sein du pays d'accueil, tout en conservant des liens avec leur pays d'origine (Le Gall et Therrien, 2013 : 4-5).

L'absence de réseau familial dans le pays d'accueil entraîne la redéfinition de la dynamique conjugale et révolutionne l'ordre familial antérieur (Neyrand, 2018b). Par exemple, l'arrivée d'un bébé dans le cocon conjugal amène un correctif aux dispositions antérieurement acquises à travers lequel les règles anciennes peuvent être mises entre parenthèses et le travail qu'effectue le dialogue à l'intérieur du couple soutient sa capacité à accepter les épreuves de la réalité (Neyrand, 2018a). Ainsi, les couples construisent leur relation en favorisant un dialogue constant et en faisant des compromis mutuels. Les maris ne s'attendent généralement pas à être sollicités par leurs épouses pour prendre des initiatives, et certains estiment même qu'ils sont légitimes à parler d'interchangeabilité. Certains hommes ont réduit leur temps de travail lors de la naissance des enfants et sont parfois passés à temps partiel (Coenen-Huther, 2001 : 197).

Selon Fall (2003), le terme « dynamique conjugale » est souvent révélateurs d'un dynamisme nouveau, à travers lequel les jeunes instruits et les femmes sont des catalyseurs du changement social (Fall, 2003). Dans le même sens, Guilbert, Boucher et Racine (2014) relèvent que la migration amène des transformations dans la dynamique familiale, où dans un nouvel environnement culturel, les rapports entre les membres de la famille se redéfinissent (2014 : 39). L'éloignement de la famille peut avoir des effets positifs sur la dynamique conjugale. Sans l'interférence d'autres membres de la famille, les conjoints communiquent davantage (Ibid.). Ainsi, l'analyse des changements dans la vie des migrantes s'appuie sur le paradigme de passage de la tradition à la modernité. Les transformations de la situation des migrantes s'expriment par une opposition entre les sociétés de départ et d'arrivée (Morokvasic, 2008 : 3).

À l'appui de ces différents propos, nous pouvons dire que le processus migratoire influence les comportements et les rapports qui régissent les membres du couple. Dans quelle mesure ces évolutions vont-elles dans le sens d'un partage des tâches plus égalitaire? C'est ce que notre recherche vise à documenter.

Chapitre 3 Méthodologie

Dans cette partie de mon travail, je présenterai les grandes lignes de la démarche méthodologique utilisée en lien avec les objectifs de la recherche.

3.1 Une approche qualitative

Rappelons que cette recherche vise à mieux comprendre la division du travail au sein de couples guinéens, tant dans leur pays d'origine qu'une fois arrivés au Québec. De plus, elle cherche à identifier les changements rapportés à la suite de la migration et les facteurs qui contribuent à un partage plus équitable des tâches ou à une diminution des inégalités au sein des couples. Nous avons trouvé pertinent de dégager les particularités et comprendre pourquoi l'égalité hommes-femmes dont on parle a tant de difficulté à s'imposer durablement dans nos sociétés. Une démarche de type qualitative s'est imposée pour comprendre les significations des rôles de genre et de ses variations contextuelles (Kohn et Christiaens, 2014). En s'inspirant d'Olivier de Sardan, l'approche qualitative est indispensable pour explorer un problème lié à des situations de la vie quotidienne. Elle a pour particularité de recueillir de la parole privée (sous forme d'entretiens libres confidentiels), et de la transférer, à travers analyses et publications, dans la sphère publique (2014 : 212). De plus, elle vise à comprendre les expériences personnelles et à expliquer certains phénomènes sociaux (Kohn et Christiaens, 2014 : 3) tels que le partage des tâches dans le couple. Pour Coron (2020) cette démarche est utile pour recueillir des perceptions et comprendre en profondeur une situation donnée dans la mesure où le recueil de l'information se fait en face-à-face.

Imbert (2010) décrit deux processus de la recherche qualitative :

« Au plan épistémologique, la recherche qualitative appréhende l'objet d'étude de manière globale, proximale, directe et interprétative. Elle vise à explorer la connaissance du phénomène à l'étude. Au plan méthodologique, « la recherche qualitative s'inscrit dans une logique compréhensive en privilégiant la description des processus plutôt que l'explication des causes; inductive, au sens où l'on acquiert la compréhension du

phénomène de manière progressive; réursive, invitant à réitérer les étapes de la recherche si nécessaire » (Imbert, 2010 : 25).

De ce fait, cette recherche aborde un problème social important lié aux rôles de genre et à la division du travail au sein des couples. Afin de mieux comprendre ce phénomène social, il était nécessaire d'utiliser une approche qualitative, car nous souhaitons étudier les représentations des couples guinéens concernant les tâches ménagères et les rôles de genre au sein de leur famille.

3.2 L'entretien semi-directif

Sur le terrain, la mise en application de l'approche qualitative peut également se traduire par la réalisation d'entretiens.

L'entretien crée une situation d'interaction sociale qui peut entraîner plusieurs interférences entre les chercheurs et les personnes interviewées. Nous étions conscients qu'en abordant le partage des tâches domestiques, notre conduite pouvait affecter la qualité des informations recueillies, car nous nous introduisons dans la vie privée de nos interlocuteurs (Demazière 2008). Ainsi, pour éviter de mettre nos répondant.e.s dans une situation difficile, de les faire sentir captifs ou de les éloigner de notre objet de recherche, nous avons opté pour une technique semi-directive lors de nos entretiens. Cette technique nous a permis d'établir la confiance et de témoigner une certaine considération envers les participant.e.s.

Plusieurs études mentionnent l'utilisation de méthodes qualitatives pour atteindre une compréhension approfondie notamment à travers des entretiens répétés (Baribeau et Royer, 2012 : 38). L'entretien semi-directif est souvent considéré comme un compromis idéal entre l'interviewer et l'interviewé, car il se focalise sur l'objet d'étude (Fugier, 2010 : 3). En effet, il était clair pour nous que notre objectif consistait à comprendre comment les tâches étaient réparties au sein des couples. C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser une technique rigoureuse telle que l'entretien-semi-directif, afin de favoriser des discussions sereines.

Avant de commencer les entretiens, nous avons rappelé à nos répondant.e.s que notre recherche vise simplement à recueillir leur avis sur le partage des tâches domestiques au sein de leur couple, sans porter de jugement sur leurs idées. Nous leur avons également rappelé qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées.

L'entretien semi-directif nous a donc facilité la production du discours avec nos répondants et nous a fourni des informations pertinentes et précises sur notre problématique de recherche. Notre guide d'entretien contenait les questions et enjeux liés à la division du travail. Ainsi, le guide d'entretien nous a aidé à gérer efficacement le temps, à planifier et à aborder les mêmes questions pour tous les participants de manière cohérente.

3.3 Recrutement et critères de sélection des répondant.e.s

Les participant.e.s de ma recherche ont été sélectionné.e.s selon les critères suivants :

- Avoir vécu comme personnes mariées avant de s'établir au Québec.
- Avoir au moins un enfant.
- Avoir immigré depuis 5 ans ou plus au Québec.

Ainsi, comme mentionné précédemment, nous avons sélectionné nos répondant.e.s. en fonction de trois critères. Tout d'abord, il était préférable que les couples aient vécu en tant que personnes mariées avant de s'établir au Québec afin d'évaluer les différences éventuelles dans l'organisation domestique au sein de leur couple en Guinée et au Québec. De plus, nous souhaitons également que les participant.e.s puissent nous parler de leurs perceptions des tâches domestiques et des rôles de genre au sein de leur couple en Guinée. Ensuite, il était nécessaire que les couples répondants aient au moins un enfant, car c'est à l'arrivée des enfants que se pose la question du partage des tâches au sein du couple avec le plus d'acuité. Enfin, nous avons exigé que les couples aient résidé au Québec pendant 5 ans ou plus afin d'avoir une immersion suffisante dans la société québécoise.

Après l'obtention de la certification éthique de l'Université de Montréal en Janvier 2023, nous avons contacté le président de l'association des ressortissants guinéens de Montréal. Un message/courriel de sollicitation a été diffusé auprès des membres de l'association et les couples intéressés nous ont contacté pour participer à la recherche. Dans le même sens, nous avons demandé aux couples participants de partager notre courriel/message de sollicitation aux personnes de leur entourage. Par exemple, chaque couple que nous avons rencontré pouvait partager notre message de sollicitation avec les couples de leur entourage. Leur participation était entièrement volontaire.

Nous avons été contactés par six couple (6) couples au total, mais nous avons choisi cinq (5) couples hétérosexuels mariés avec enfants en fonction de nos critères de sélection. Tous vivent en couple et résident dans la ville de Montréal. Trois des couples ont un niveau d'éducation universitaire. Les deux autres présentaient une situation particulière concernant le niveau d'études. Parmi ces couples, le mari a un niveau d'éducation universitaire mais son épouse a un niveau d'étude secondaire. Quant au dernier, l'époux a un niveau d'étude secondaire et son épouse a le niveau primaire.

Du côté des hommes, deux travaillent dans le secteur bancaire, un dans une boulangerie, un dans une entreprise manufacturière et un est aux études à même temps il est conseiller à l'installation et à la régionalisation. Du côté des femmes, une travaille dans un service social, une est préposée aux bénéficiaires, une est intervenante psychosociale, une est comptable de profession, mais elle était en congé de maternité et l'autre travaille dans une entreprise manufacturière. La plupart d'entre eux et elles ont un horaire temps plein⁹.

⁹Nous avons été contactés par six couples, parmi lesquels un ne correspondait pas à nos critères de sélection. Les cinq (5) autres ont tous été retenus.

Tableau 1 - Caractéristiques de chacune des dix personnes rencontrées, par couple

<p>Couple n° 1 : 3 enfants</p>	<p>Le conjoint : Prénom : Khalil Âge : 60 ans Niveau d'éducation : universitaire, baccalauréat Emploi occupé en Guinée (1) : professeur de mathématiques Emploi occupé au QC (1) : contrôleur qualité du pain et des produits de boulangerie Catégorie d'immigration à l'arrivée : économique</p>	<p>La conjointe : Prénom : Rama Âge : 50 ans Niveau d'éducation : collégial Emploi occupé en Guinée (0) Emploi occupé au QC (2) : compagnie chimique, après préposée aux bénéficiaires (Montréal) Catégorie d'immigration à l'arrivée : regroupement familial (rejoindre son mari)</p>
<p>Couple n° 2 : 3 enfants</p>	<p>Le conjoint : Prénom : Mohamed Âge : 54 ans Niveau d'éducation : universitaire Emploi occupé en Guinée (1) : gérant d'une station-service Total (carburant) Emploi occupé au QC (1) : Banquier Catégorie d'immigration à l'arrivée : étudiant</p>	<p>La conjointe : Prénom : Djoum Âge : 45 ans Niveau d'éducation : universitaire, baccalauréat Emploi occupé en Guinée (1) : commerçante Emploi occupé au QC (1) : Organisme d'aide handicap (Montréal) Catégorie d'immigration à l'arrivée : regroupement familial (rejoindre son mari)</p>
<p>Couple n° 3 : 2 enfants</p>	<p>Le conjoint : Prénom : Hamid Âge : 46 ans Niveau d'éducation : universitaire, baccalauréat en programmation informatique Emploi occupé en Guinée (0 - il était aux études) Emploi occupé au QC (2) : agence de transfert d'argent et banquier (Montréal)</p>	<p>La conjointe : Prénom : Binta Âge : 38 ans Niveau d'éducation : universitaire, baccalauréat en comptabilité Emploi occupé en Guinée (0) Emploi occupé au QC (1) : comptable de profession, mais au chômage Catégorie d'immigration à l'arrivée : regroupement familial (rejoindre son mari)</p>

	Catégorie d'immigration à l'arrivée : étudiant	
Couple n° 4 : 2 enfants	<p>Le conjoint :</p> <p>Prénom : Cellou</p> <p>Âge : 36 ans</p> <p>Niveau d'éducation : universitaire, DESS; aux études au Québec</p> <p>Emploi occupé en Guinée (1) : assistant de projet à l'organisation internationale pour les migrants (OIM)</p> <p>Emploi occupé au QC (2) : commis d'entrepôt au Dollarama, puis conseiller à l'installation et à la régionalisation; également étudiant</p> <p>Catégorie d'immigration à l'arrivée : étudiant</p>	<p>La conjointe :</p> <p>Prénom : Fatou</p> <p>Âge 35 : ans</p> <p>Niveau d'éducation : universitaire, baccalauréat</p> <p>Emploi occupé en Guinée (1) : assistante de projet à l'organisation internationale pour les migrants (OIM)</p> <p>Emploi occupé au QC (2) : entreprise manufacturière, après intervenante psychosociale à Maison la source)</p> <p>Catégorie d'immigration à l'arrivée : regroupement familial (rejoindre son mari)</p>
Couple n° 5 : 3 enfants	<p>Le conjoint :</p> <p>Prénom : Samba</p> <p>Âge : 64 ans</p> <p>Niveau d'éducation : collégial, mais inachevé</p> <p>Emploi occupé en Guinée (2) : commerce, travail dans une société d'agriculture</p> <p>Emploi occupé au QC (1) : entreprise manufacturière (Montréal)</p> <p>Catégorie d'immigration à l'arrivée : économique</p>	<p>La conjointe :</p> <p>Prénom : Nagnouma</p> <p>Âge : 57 ans</p> <p>Niveau d'éducation : primaire</p> <p>Emploi occupé en Guinée (0)</p> <p>Emploi occupé au QC (1) : entreprise manufacturière (Montréal)</p> <p>Catégorie d'immigration à l'arrivée : regroupement familial (rejoindre son mari)</p>

3.4 Déroulement des entretiens

Il est important, avant de se rendre à un rendez-vous, de négocier avec les personnes interrogées du lieu et de la durée de l'entretien (Beaud 1996 : 249).

Les entretiens se sont déroulés au cours des mois de février et mars 2023. Les participant.e.s ont été invités à prendre un rendez-vous et ont reçu un formulaire de consentement écrit avant la tenue de l'entretien. Chaque participant.e a été interviewé une fois dans un lieu de son choix. Trois couples nous ont accueillis chez eux pour les entretiens, tandis que les deux autres ont préféré que les entretiens se fassent par appel téléphonique. La durée de nos entretiens était de 30 à 45 minutes. Après quelques mots amicaux d'accueil dans le local où se déroulait l'entrevue, nous avons mentionné l'objet de la recherche et le déroulement du processus. En effet, une phase de sensibilisation à l'enregistrement a été nécessaire lors de la rencontre avec chacune des personnes composant l'échantillon afin d'obtenir par la suite des verbatim précis et exploitables (Sanséau, 2005 : 45). Nous avons appliqué les mêmes principes lors des appels téléphoniques : rappel de l'objet de la recherche, explication du déroulement du processus et la sensibilisation à l'enregistrement. Ce processus de négociation que nous avons mené auprès des couples guinéens a été utile pour mieux comprendre le partage des tâches dans le couple et d'identifier les inégalités. Cela nous a permis de confronter les points de vue entre les membres de chaque couple.

Les entretiens semi-directifs se basaient sur un guide d'entretien qui aborde les thèmes développés dans le cadre de cette recherche. Nous avons commencé en abordant le thème de l'emploi des membres de chaque couple sur le marché du travail rémunéré en Guinée et au Québec. Nous avons posé la question suivante à chaque membre du couple :

« Avez-vous travaillé en Guinée avant de vous établir au Québec? Si oui, dans quelle profession? Combien d'emplois avez-vous occupé? Lesquels? Parlons de l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps : quel était-il, quels étaient vos horaires de travail - une journée typique-, à quelle heure quittiez-vous la maison le matin, à quelle heure retour le soir? » Notre but était de collecter un maximum d'avis sur la situation d'emploi

des pères et des mères dans le pays d'accueil afin d'établir une comparaison de cette réalité d'emploi avec celle du pays d'origine. Nous avons fait l'hypothèse que les conditions économiques et sociales varient d'un pays à l'autre¹⁰. Nous avons également collecté des données sur la contribution de chaque conjoint aux tâches domestiques au sein de leur couple, aussi bien dans leur pays d'origine qu'une fois au Québec, telles que la préparation des repas, le ménage, la vaisselle, la lessive, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien. Nous avons aussi demandé aux femmes pour savoir si leur conjoint participait aux travaux domestiques en Guinée, et le cas échéant, quelles tâches ils effectuaient. La même question a été posée aux hommes s'ils partageaient les tâches avec leurs conjointes en Guinée. Par la suite, nous avons recueilli des informations sur leur expérience de la répartition des tâches domestiques au sein de leur couple, aussi bien en Guinée qu'une fois au Québec. Par exemple, nous leur avons demandé si leur perception du partage traditionnel des tâches en Guinée avait changé après leur arrivée au Québec. De plus, nous leur avons demandé de nous parler de leur intégration à la société québécoise, de leurs relations avec les autres, des éventuels obstacles rencontrés dans leur vie sociale et de faire un bilan de leur expérience au Québec (Voir annexe 2).

Afin de mieux cerner les enjeux de la division du travail au sein des couples, nous avons accordé une attention particulière à la migration et à son impact sur les différentes questions ou thèmes mentionnés précédemment. Étant donné que notre recherche se concentre sur la reconfiguration du partage des tâches chez les couples guinéens établis au Québec, il était important de comprendre les raisons pour lesquelles chaque conjoint a immigré au Québec (regroupement familial, raisons économiques, études, etc.) et

¹⁰Nous avons également pris en compte, dans notre guide d'entretien, l'endroit où chaque membre du couple a grandi, ainsi que la durée de leur mariage. Cela nous permet de nous rassurer davantage quant à nos critères de sélection avant de débiter les entretiens.

d'analyser l'impact que la migration peut avoir sur leur vie sociale, leur mode de vie et/ou leur organisation domestique au Québec¹¹.

En outre, nous avons réussi à rassurer nos répondant.e.s en expliquant que les données collectées seront pertinentes pour nos questions de recherche. Cela était nécessaire afin d'obtenir des informations pertinentes et précises sur tous les aspects des thèmes abordés.

De plus, toutes les questions ont été soigneusement préparées à l'avance dans notre guide d'entretien, et cela nous a permis de poser des questions simples et précises auxquelles nos répondant.e.s étaient en mesure de répondre.

Ainsi, pour s'assurer que les données que nous cherchions à recueillir sont valables et adéquates, nous avons préféré que les deux (2) participants par couple répondent librement aux mêmes questions, mais de façon distincte. Cela nous a permis de recueillir des informations pertinentes afin d'atteindre nos objectifs et de répondre à nos questions de recherche. Les entretiens ont été conduits en langue française, car c'était la volonté des couples.

Nous rappelons que tous les prénoms que nous allons utiliser dans la diffusion des résultats de cette recherche sont fictifs, cela en conformité avec l'engagement de confidentialité annoncé aux répondant.e.s dans le formulaire de consentement qu'ils/qu'elles ont signé.

3.5 Retranscriptions et analyse thématique des données

La retranscription des enregistrements d'entretien est un élément essentiel de ce travail de recherche. Pour Guéranger (2006), « travailler sur la retranscription, c'est partir d'une pratique qui concerne a priori une majorité de chercheurs. [...] La retranscription d'un entretien permet d'étudier de manière privilégiée le lien entre la pratique de l'écriture et son insertion dans l'espace social » (Guéranger, 2006 : 1-2). Pour ce faire, nous avons

¹¹ Notre guide d'entretien était divisé en deux sections. Certaines questions posées dans la première section étaient les mêmes que celles de la seconde section. Cette méthode nous a permis de comparer l'expérience professionnelle ou l'accès à l'emploi des membres de chaque couple en Guinée et au Québec, ainsi que la répartition des tâches dans leur couples en Guinée et au Québec.

d'abord enregistré intégralement les entretiens réalisés auprès des personnes participantes à l'aide de la fonction dictaphone de notre smartphone. Cela nous a permis de réécouter les informations obtenues. Ensuite, nous avons utilisé le logiciel Word pour transcrire manuellement les entretiens à partir des fichiers audio. Une fois cette étape terminée, nous avons pris le temps de relire attentivement les transcriptions afin de corriger les fautes d'orthographe, les incompréhensions et d'ajouter la ponctuation nécessaire. Enfin, nous avons ajouté un nom fictif devant les extraits des propos de chaque intervenant afin de pouvoir les identifier facilement.

Dans le cadre de cette recherche, l'analyse thématique nous a permis de comparer les propos des couples rencontrés par rapport aux thèmes de l'étude. Pour ce faire, nous avons d'abord classifié tous les extraits en fonction des thèmes ou des questions que nous avons précédemment définis. Nous avons pris en compte toutes les réponses fournies par les répondant.e.s., puis avons lu attentivement ces réponses tout en veillant à ne pas laisser nos préjugés influencer notre interprétation de leur expérience quotidienne (Balslev et Saada-Robert, 2006). Ensuite, nous nous sommes appuyés sur notre compréhension des verbatim et de notre expérience sur le terrain pour répondre à nos questions et atteindre nos objectifs de recherche.

Lors du processus d'analyse, cinq thèmes centraux ont été identifiés : les normes de genre et leur impact sur le partage des tâches en Guinée, la redéfinition des rôles issus de l'immigration au Québec, l'influence de l'entourage sur la répartition des tâches en Guinée et au Québec, l'enjeu du réseau social dans l'organisation domestique en Guinée et au Québec et l'accès des femmes à l'emploi rémunéré dans le pays d'accueil.

Ces thèmes ont chacun leur propre logique qui les structure et les ordonne. Ils permettent aux couples interviewés de partager leur expérience sur la division du travail au sein de leur couple, que ce soit dans leur pays d'origine ou une fois installés au Québec, comme nous le découvrirons au chapitre suivant.

Chapitre 4 Analyse descriptive

Cette section sera l'occasion de présenter de manière générale les résultats concernant les perceptions que les deux membres de chacun des couples guinéens interrogés ont des modalités de partage des tâches domestiques au pays d'origine et au Québec. Cela nous permettra de considérer les raisons de la répartition inégale des tâches ménagères et les facteurs qui contribuent à atténuer la division sexuée du travail au sein du couple. Ainsi, nous partirons du texte des entrevues pour analyser les problèmes qui se posent en vue de répondre aux questions précédemment posées dans notre étude.

4.1 Le partage des tâches en Guinée : stéréotypes culturels genrés

Intéressons-nous d'abord à la manière dont les couples guinéens construisent différentes versions susceptibles d'expliquer l'organisation du travail domestique dans leur pays d'origine, y compris les événements de la vie quotidienne au sein des familles (voir question spécifique du guide d'entretien, Annexe II). Soulignons que, dans la lignée des travaux féministes matérialistes, le travail domestique est analysé ici comme du travail, et comprend les activités quotidiennes dans le couple à savoir repas, ménage, lessives, soins apportés aux enfants, bricolage et petits travaux d'entretien, etc.

En Afrique, les relations de couple sont généralement empreintes de « pudeur », ce qui se traduit par une discrétion qui conduit les couples à ne pas se répartir les tâches ménagères, car ce n'est pas dans les habitudes. Par ailleurs, la conception traditionnelle de la famille et du mariage est bien ancrée, construite autour du modèle de « monsieur gagne-pain » et « madame au foyer ». En Guinée, la culture patriarcale est l'une des raisons susceptibles d'expliquer le manque d'implication des hommes dans les tâches domestiques, cela étant conforme aux préceptes culturels et socialement valorisés.

L'analyse que Khalil fait à ce propos rend compte avec plus de précision de cette évidence. À l'époque, en Guinée, il était professeur de mathématiques dans une école privée. Il avait deux jours de cours dans la semaine, il partait à l'école le matin à 7 heures et rentrait dans l'après-midi. Bien que son emploi du temps n'ait pas été très chargé, il ne s'est jamais

impliqué dans l'organisation des tâches domestiques de son foyer. Selon lui, ce comportement est dû aux principes religieux qui prétendent qu'une femme doit rester à la maison pour s'occuper des enfants pendant que l'homme travaille. Il convient aussi de rappeler qu'en Guinée beaucoup de femmes sont plus souvent au chômage ou « inactives ». En effet, les hommes sont présentés comme étant ceux qui sont appelés à se battre afin de prendre en charge le ménage et de s'occuper de la famille. L'extrait suivant, tiré de l'entretien de Khalil, corrobore cela :

Khalil : « Les femmes sont obligées de prendre les responsabilités ménagères, parce que c'est à l'homme que la responsabilité financière revient dans le foyer, c'est ce que les règles de l'Islam nous recommandent. C'est à lui d'aller chercher les dépenses de la famille, prendre soin de sa femme, ses charges et celles des enfants. Elle n'est pas obligée de travailler selon la religion. Tu sais, cette division du travail est déjà ancrée dans la tête des gens et même les femmes aussi comptent généralement sur la carrière de leur mari. »

Dans une Afrique dominée par le patriarcat, la femme apparaît comme un sujet de soumission, soumission qui est d'ailleurs le fruit de son éducation. Rama, qui était au chômage à l'époque, rappelle la même chose que son conjoint, Khalil : elle affirme que lorsqu'une femme dépend économiquement de son mari, c'est à elle d'apporter les soins à ses beaux-parents et de prendre en charge les tâches domestiques. Elle fait allusion à l'ordre social mis en place dans ce sens :

Rama : « [...] Ce sont les femmes qui le font, tu sais c'est le milieu, une fois qu'une femme se marie, ça veut dire que c'est elle qui doit faire les tâches ménagères. Peut-être si tu vis seule avec ton mari et qu'il a la volonté, il va t'aider. Ah! [Rires]. Pour moi, quand j'étais en Guinée, je vivais chez ma belle-famille et c'est moi qui faisais la cuisine, la vaisselle, le linge de mes beaux-parents, tout ce qui relève du travail domestique [...] Tu sais les hommes, c'est souvent dans la tête que quand tu vis avec une femme, tu ne dois pas faire les tâches ménagères, c'est pour ça qu'on se marie et on se dit que ce sont eux qui doivent nous prendre en charge. »

Les propos de Rama montrent que le problème du « care » est une question sociale, et qu'il ne relève pas seulement de l'intime. Les tâches domestiques des femmes doivent aussi répondre aux aspirations de l'entourage familial. En effet, de par le lien du mariage, les femmes sont réduites à leur fonction de reproduction, alors que les hommes assument leur fonction de production.

Dans le couple en Guinée, le niveau d'éducation ou les ressources économiques sont insuffisantes pour expliquer le partage équitable ou non des tâches domestiques; c'est plutôt l'identité sexuée qui apparaît comme le premier déterminant dans l'organisation domestique et familiale. C'est d'ailleurs l'une des explications avancées par Martínez, Paterna, Yago et Masson (2010), qui réfutent le modèle des ressources relatives selon lequel l'organisation du travail domestique a un lien avec les ressources socioéconomiques : quand les ressources sont plus importantes, la participation aux tâches domestiques est moindre. Or les hommes socioéconomiquement dépendants de leur conjointe contribuent moins aux tâches domestiques. Donc, ce comportement n'est pas un problème d'instruction, encore moins un problème de richesse économique, mais il dépend plutôt des rapports sociaux de sexe valorisés par des normes sociales, et extrêmement enchevêtrés avec la religion et la tradition. Le sexe est une matérialisation de la culture, raison pour laquelle l'inégal partage des tâches domestiques en Guinée est « une chose très complexe ». Pour Khalil, le fait que les activités domestiques et familiales soient du ressort des femmes ne signifie pas qu'elles sont pauvres ou riches, et il ne traduit pas non plus un niveau d'instruction plus faible que celui de leur conjoint. Mais le système patriarcal fonctionne de telle sorte que ce sont les femmes qui doivent exclusivement assumer les tâches ménagères dans le couple. Elles sont tenues de le faire gratuitement pour leur conjoint au nom des principes de la religion. Le facteur culturel détermine les rapports de genre dans le couple, explique Khalil :

Khalil : « [...] Et même en Guinée, cela ne vient pas parce qu'on a un niveau intellectuel ou parce qu'on est plus scolarisé ou plus riche que son conjoint, c'est un facteur culturel qui demande à ce que les femmes s'occupent des tâches domestiques dans le couple [...]. »

Mohamed, qui était gérant d'une station-service Total à l'époque, considère qu'il y a des injonctions culturelles pour les femmes qui les obligent à s'occuper des tâches ménagères « féminines ». À ce sujet, en réponse à une question spécifique du guide d'entretien (voir Annexe II), il décrit l'organisation des tâches domestiques en mettant en évidence la nature culturelle de la division du travail :

Mohamed : « Chez nous, notre société recommande que les tâches soient attribuées aux femmes, il y a aussi le poids de la culture. C'est à la femme de se soumettre aux normes pour préserver son statut dans son foyer. [...] »

En Guinée, son épouse Djoum était commerçante et avait sa propre boutique à Madina. Elle quittait la maison à 8 heures pour se rendre au travail et rentrait à 17 heures, du lundi au samedi. Elle reconnaît que son mari ne participait pas aux tâches domestiques en Guinée, elle était plutôt assistée par sa nièce (la fille de sa sœur aînée), quand elle était au travail. Cette nièce était hébergée par le couple afin qu'elle puisse aider Djoum dans les tâches domestiques tous les jours sauf les dimanches, jours où Djoum faisait la lessive et lavait le linge de son mari.

Djoum : « Non, il ne prenait pas part aux tâches domestiques, c'est moi qui gérais, il y avait aussi ma nièce la fille de ma sœur chez moi qui m'aidait pour la cuisine et les autres petits travaux les jours de travail, mais c'est moi qui faisais la lessive et la cuisine les jours que je ne travaille pas, comme les dimanches par exemple. »

Par ailleurs, prendre en considération le voisinage et les parents est essentiel afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles le partage des tâches dans le couple est si difficile. Parents et voisins protègent les normes sociales, jouent le rôle de régulateur et s'infiltrant dans la vie privée des couples, comme nous le verrons dans les discours de Khalil et de Mohamed. En effet, les règles sociales sont constituées par des stéréotypes généralement valorisés au sein de la famille et qui agissent sur le partage des rôles et des responsabilités dans le noyau conjugal.

La participation des hommes aux tâches domestiques en Guinée touche à l'honneur masculin. L'un des répondants remet en cause l'entourage social qui, selon lui, joue un rôle important dans les rapports sociaux de sexe. Les deux conjoints doivent assumer leur rôle respectif pour ne pas subir des critiques de la part des parents et des voisins. Par exemple, Khalil ne voulait pas qu'on le diminue ou qu'on accuse sa femme de l'avoir dominé. Ainsi, la crainte de ne pas se sentir reconnu comme homme l'empêchait de s'impliquer. Pour Mohamed, l'entourage peut même menacer de « malédiction »

l'homme qui participe aux tâches domestiques. Cela peut s'expliquer par le fait qu'on attribue aux femmes les tâches liées à l'entretien ménager de la maison, alors que les hommes sont beaucoup plus tournés vers la sphère publique. Dans cette séparation se met en place une norme sociale qui assigne les femmes à la sphère domestique reproductive et les hommes à la sphère économique – séparation qu'illustrent Khalil et Mohamed :

Khalil : « [...] Tu sais en Guinée pourquoi je ne le faisais pas? C'est parce que non seulement, il y a l'influence des parents, les voisins; imagine ta maman vient te trouver en train de faire le ménage ça va mal se passer, non seulement on te rétrograde et on accuse ta femme de t'avoir dominé et le voisinage commence à t'indexer, il y a beaucoup de réalité. [...] »

Mohamed : « [...] En Guinée, il y a le regard des parents sur tout ce qui relève des tâches ménagères, donc tu rentres dans la cuisine on dit que tu es maudit parce que les femmes sont censées le faire [...] »

L'éducation constitue un autre élément susceptible d'expliquer le fait que les hommes ne participent pas au travail domestique en Guinée, situation ensuite légitimée par la socialisation. Les filles sont préparées très tôt à se sentir responsables de la réussite familiale; les garçons sont quant à eux préparés à affronter le monde extérieur avec confiance et épanouissement. *Puech a montré que la socialisation différenciée des hommes et des femmes joue un rôle considérable dans la reproduction des inégalités. Selon lui, l'intériorisation des rôles sexués contribue à expliquer que les femmes elles-mêmes ne perçoivent pas toujours l'inégal partage des tâches dans leur couple comme une forme d'expression de la domination masculine (Puech, 2005 : 62).*

Or les femmes sont éduquées dans l'unique but de s'occuper des travaux ménagers. Comme le soulèvent Martínez, Paterna, Yago et Masson (2010) dans leur étude qualitative, les femmes « décrivent le manque d'implication de leur conjoint en la rattachant à un manque de compétences dont elles prennent elles-mêmes la responsabilité, considérant « qu'elles n'ont pas su leur apprendre », ce qui présuppose

qu'il s'agit d'une tâche que les femmes doivent ou peuvent assumer. Pour évoquer tout ce que les hommes ne savent pas faire, les femmes ont fondamentalement recours à deux répertoires : celui de type naturaliste et celui de l'apprentissage » (2010 : 102). Rama va dans le même sens lorsqu'elle rappelle que son mari avait déjà en tête que les tâches ménagères étaient exclusivement réservées aux femmes, et que son conjoint ne s'est jamais intéressé aux « corvées » en Guinée. Le fait que les tâches ménagères soient connotées comme « féminines » apparaît comme un frein majeur à une répartition entre les pères et les mères (Brugeilles et Sebillé, 2013 : 25). C'est après leur installation dans la société québécoise que le conjoint de Rama a commencé à s'impliquer :

Rama : « [...] Eh, c'est ce qu'on leur apprend depuis tout petit et à nous aussi à s'occuper de notre foyer [...] Il n'a jamais fait les tâches ménagères en Guinée, s'il voulait qu'une tâche soit faite, c'est à moi qu'il demandait [...] C'est quand on est venus ici au Québec il a appris certaines tâches. Il me disait souvent que quand il était jeune il ne faisait pas le ménage. Les "corvées" étaient pour sa maman et ses sœurs, c'était inconcevable qu'il soit dans la cuisine, donc il a grandi avec cette mentalité. »

De même, Khalil rappelle le modèle véhiculé par ses parents, qui ne lui ont pas appris à faire le ménage. Il a intériorisé cette conduite sociale qui affecte totalement sa relation avec sa femme, comme on peut le voir dans l'extrait ci-dessous :

Khalil : « [...] Les hommes ne sont jamais préparés à participer à la vie du ménage. Imagine quand tu nais, tu vois ton papa sortir et retourner à la maison avec ses amis pour manger, et après ils s'en vont. Donc, quand toi aussi tu nais avec cette culture, tu diras que mon père n'a jamais fait le ménage, donc moi aussi je ne vais pas le faire et finalement ça se développe comme ça [...] »

Comme le montre la revue de littérature présentée précédemment, les théoriciens de l'apprentissage social prétendent que l'on traite différemment les filles et les garçons depuis leur naissance au sein de la famille. Il est donc tout à fait compréhensible que l'éducation reçue, y compris dans l'environnement social, ait eu une grande influence sur la division du travail domestique dans les couples de répondant.e.s, dans la mesure où

chacun des conjoints s'assurait de toutes les manières possibles que l'ordre social soit respecté.

Le rapport de genre commence dès la naissance : la société nous inculque des valeurs qui influencent nos comportements positivement ou négativement tout au long de notre évolution. De plus, notre façon de penser est modelée et façonnée par des stéréotypes de genre. L'ensemble de ces constructions sociales nous influencent profondément, car nous sommes éduqués dans un environnement stéréotypé. Cela se manifeste dans de nombreux aspects de la vie, notamment au sein du couple. Cet état de fait est difficile à déconstruire car il s'inscrit dans un ordre établi comme étant légitime, de telle sorte que les hommes et les femmes agissent en fonction des normes ou des attentes de la société.

Par ailleurs, il semble que les hommes qui ont une expérience à l'international ne remettent pas forcément en cause la division traditionnelle du travail domestique. C'est le cas du couple formé par Hamid et Binta. En raison de ses études, Hamid n'a pas pu travailler en Guinée. Quelques années plus tard, il est venu poursuivre ses études supérieures au Québec. En 2014, il est retourné en Guinée pour se marier, et a eu son premier enfant là-bas, avant de faire venir sa femme au Québec en 2018, précisément à Montréal. Concernant l'expérience du partage des tâches, l'extrait de Hamid montre clairement qu'il se déchargeait entièrement de la responsabilité pour le travail traditionnellement féminin. Il s'intéressait uniquement à l'éducation des enfants, à l'arrosage des fleurs et au lavage de l'auto :

Hamid : « En Guinée, je m'occupais de la révision des enfants, j'arrosais les fleurs, je l'avais l'auto. Madame faisait la cuisine et je donnais la dépense. »

Sa conjointe Binta ne travaillait pas non plus en Guinée, en raison de ses études. On note un point commun dans leurs propos : elle était plus impliquée dans les tâches liées au « noyau dur », alors que son mari jouait le rôle de « gagne-pain », comme on peut le lire dans cet extrait :

Binta : « Disons, c'est moi qui faisais la cuisine, vaisselle, laver le linge... Et puis, je partais au marché. [...] Et c'est monsieur qui donnait les dépenses et accompagnait les enfants à l'école. »

L'aspiration au mariage est l'un des facteurs clés de la culture guinéenne, pour les hommes comme pour les femmes. Le fait de se marier et avoir des enfants relève de l'évidence pour le bien-être du couple et de la collectivité. L'exemple de Khalil est révélateur. Selon lui, la valeur attribuée à la maternité ferait en sorte que les femmes sont moins actives que les hommes sur le marché du travail, et aurait un impact sur leur persévérance scolaire :

Khalil : « [...] C'est qu'en Guinée, certaines femmes aspirent moins à des carrières professionnelles, pas toutes les femmes, mais généralement l'idée de mariage est là et son importance sociale. Une femme doit se marier, avoir des enfants s'occuper de ses beaux-parents, et tout ça passe par les tâches ménagères, savoir cuisiner et être gentille avec les gens. Certaines étudient jusqu'à un niveau et après elles désertent quand elles se marient. Souvent, dans les petites villes ou dans les villages, les parents sont toujours attachés à la tradition, ils disent que les jeunes filles doivent se marier tôt donc ils les donnent en mariage. »

Françoise Héritier explique cette situation en se référant aux représentations culturelles relatives aux deux sexes, et notamment à leur rôle dans la génération. Selon elle, « *dans toutes les sociétés du monde, la puissance féconde des femmes est tenue comme le bien le plus précieux du groupe. Les femmes possèdent l'énorme pouvoir de faire les enfants dont le groupe a besoin pour assurer sa survie; les hommes doivent donc en prendre le contrôle. Pour ce faire, toutes les sociétés ont construit des mythes et des systèmes de représentations qui hiérarchisent les sexes* » (Héritier, 1996, citée dans Segalen et Martial, 2013 : 228).

« *L'échange des femmes entre groupes d'hommes est un moyen pour les hommes de s'approprier leur pouvoir de fécondité, appropriation d'autant plus indispensable que les hommes ont besoin des femmes pour produire des mâles. Les hommes ne peuvent fabriquer leurs fils, alors que les femmes produisent leurs filles* » (Ibid.).

Ainsi, appelées à s'occuper des tâches ménagères, ou simplement des enfants, les femmes finissent par intégrer que leur rôle se limite à cela. Comme l'ont fait remarquer Bilampoa, Sitsopé et David (2021), la plupart des femmes africaines accordent de l'importance à leur rôle d'épouse et de mère. De ce fait, toutes les femmes aspirent à se marier et à devenir mères. Après le mariage, elles cherchent à avoir un enfant afin de légitimer leur union et de se conformer aux normes de la société (2021 : 7). C'est ce qu'illustre l'extrait suivant :

Khalil : « [...] Elles se disent "ben je vais me marier et après c'est mon mari qui va travailler, et c'est moi qui dois rester à la maison pour s'occuper des enfants, les tâches ménagères". Et même celles qui ont la chance d'étudier, c'est le cas de beaucoup de filles que j'ai connues, quand elles se sont mariées, elles n'ont plus cherché à travailler ou cherché une carrière professionnelle, déjà elles sont préparées pour ça...[...] La charge familiale on laisse à l'homme, et nous on se dit aussi que nos femmes doivent être à la maison pour nous faire des enfants et s'occuper d'eux. »

De fait, dans le contexte africain, les femmes sont confrontées à la domination masculine : les hommes doivent être en position de pouvoir; l'identité féminine quant à elle est associée à la maternité et à la féminité. Les femmes jouent aussi un rôle important pour la bonne organisation des « corvées ménagères » dans le foyer, elles assistent les hommes dans ce domaine. Par ailleurs, la tradition et la religion, notamment la religion musulmane, exigent que les femmes obtiennent le consentement de leur époux pour accéder à certains emplois. Ce consentement n'étant pas toujours acquis, en particulier quand il y a des préjugés sur d'éventuels risques concernant leur fidélité, les femmes doivent parfois se contenter d'emplois peu rémunérateurs comme le travail domestique, voire dans le secteur informel. Mohamed décrit ce rapport de pouvoir et de jalousie :

Mohamed : « Le fait que la femme ne travaille pas ne vient pas seulement d'elle, certains maris aussi veulent que Madame reste au foyer et s'occupe des enfants, parce qu'ils sont très jaloux. Donc, quand une femme mariée trouve qu'elle doit se faire de l'argent, il faut qu'elle négocie d'abord avec son mari pour avoir son accord, ça fonctionne ainsi. Les hommes veulent que les femmes restent à la maison et s'occupent des enfants. D'ailleurs, c'est pourquoi le plus souvent, tu vois qu'elles sont plus nombreuses dans le petit commerce, à proximité de la maison qui peut leur permettre d'avoir un œil sur la famille. »

Ces propos illustrent le rapport de pouvoir dans le couple et la domination masculine. En Occident, cela a attiré l'attention des féministes qui se sont intéressées par exemple à la

façon dont les rapports homme-femme se structurent dans une société patriarcale. Elles insistent sur l'idée que la masculinité est une construction qui traverse toute la société (homme et femme), et avancent que certaines compétences associées aux hommes sont plus valorisées que celles associées à la féminité qui, au contraire, sont dépréciées. Par exemple, on suppose qu'il est de la nature des femmes de prendre soin des enfants et des tâches ménagères, alors que les hommes sont eux aussi en mesure de le faire.

Un couple se distingue parmi les couples interrogés, car le mari s'impliquait plus dans les tâches ménagères, en Guinée. Il s'agit du couple formé par Cellou et Fatou, tous les deux assistants de projets dans une organisation internationale à l'époque, et parents de deux enfants. Au sein de ce couple, la variation sociale des opinions des deux conjoints concernant les rôles sexués (Cartier, Letrait et Sorin, 2018) est frappante, de même que leur volonté de se distinguer des modèles traditionnels, volonté largement partagée par les autres répondants. Ce changement observé montre que les deux conjoints étaient moins favorables aux normes traditionnelles, et plus favorables au partage des tâches domestiques en Guinée.

En effet, les conjoints étaient tous deux tournés vers le monde du travail en Guinée, occupaient des emplois où ils étaient censés se réaliser, avaient des horaires identiques et travaillaient au même endroit. Ils sortaient chez eux à 7 heures pour être au travail à 8 heures, le quittaient à 17 heures 30. Cellou déclare que le partage des tâches dans leur couple en Guinée n'était pas établi de façon « formelle », mais qu'il faisait quand même « plein de choses », car il était conscient que sa femme aussi travaillait; il s'impliquait donc dans toutes les tâches, sauf la gestion de la cuisine :

Cellou : « Pour les tâches domestiques en Guinée, entre ma femme et moi on a toujours eu ce partage entre nous, en fait ce n'est pas comme si c'était quelque chose de formel, c'est-à-dire établi formellement, mais entre nous on se partageait certaines tâches. C'est vrai c'est elle qui cuisinait, elle fait la cuisine, mais pendant qu'elle fait la cuisine, je suis à côté d'elle. En tout cas, avant d'avoir des enfants d'abord, on cuisinait ensemble et les tâches on se partageait et souvent moi je nettoyait la maison et elle fait la cuisine. Souvent, je nettoyait les toilettes, je faisais la lessive ou la vaisselle, elle aussi vice-versa. En tout cas on se partageait les tâches de façon informelle peut être la cuisine que je ne faisais pas mais les tâches ménagères étaient partagées. [...] Je te signale que ma femme aussi travaillait. »

De plus, Cellou explique que le fait de ne pas vivre chez les parents est un facilitateur mais que le regard des voisins contribue à dévaloriser le partage. Par exemple, quant à savoir si sa participation aux tâches ménagères dans son couple en Guinée a eu des répercussions pour lui, voici sa réponse :

Cellou : « Bon, moi ça ne m'avait pas impacté, on ne vivait pas ensemble avec les parents, mais bon je sais que les voisins voyaient ça d'un mauvais œil et souvent ça créait même de la jalousie auprès de certains voisins à-côté, ils trouvaient ceci comme si vraiment c'est de la domination ou de l'esclavage tout ça quoi. »

Par cette réponse donnée, Cellou justifie son vécu et le fait d'enfreindre la norme dictée par son entourage. Dans ses propos, on constate que plus il s'éloignait des normes de genre édictées par son entourage, plus il participait aux tâches domestiques. Fatou, sa conjointe, explique aussi que vivre en dehors du domicile parental est un facteur facilitant, elle reconnaît à son tour que Cellou s'occupait des travaux comme le petit bricolage, l'entretien de la maison, et qu'il consacrait souvent du temps à s'occuper des enfants. D'ailleurs, l'implication de Cellou dans ces tâches jugées féminines par les voisins leur a valu le surnom de « couple européen », du fait que le conjoint était considéré comme féministe :

Fatou : « Merci déjà pour la question. Comme il vous a dit, tantôt nous on était là, comme les gens aimaient le dire, qu'on vivait toujours comme des "européens". Il n'y avait pas en fait une répartition genre "officielle" ou "formelle", mais on s'affichait dans tout, chacun faisait ce qu'il pouvait. Par exemple, la cuisine et autres là, généralement je le faisais [...] Mais, tout ce qui est bricolage, entretien de la maison, qui soit genre mécanique, ça il est fort. Mais, les enfants, moi aussi je prenais tout le temps avec eux et si moi je suis occupée, c'est lui qui s'en occupe et vice-versa quoi. Il n'y a pas eu de problème avec ça. »

Malgré la présence des stéréotypes intériorisés et des évidences assimilées par le biais des pratiques de socialisation – mais aussi, tout bien considéré, par le biais des pratiques d'individualisation des hommes, c'est-à-dire certaines personnes peuvent remettre en question les attentes traditionnelles et choisir de répartir les tâches de manière plus égalitaire (ou moins inégalitaire) en fonction des besoins et des compétences de chaque

membre du couple. Comme nous l'avons vu par exemple chez Cellou –, nous pouvons avancer que les normes ne sont pas forcément des données inchangeables. En effet, au-delà des facteurs socioculturels, il semble que les rapports de pouvoir puissent s'ajuster dans le couple si les deux conjoints ont la volonté d'apporter ce changement. Ainsi, si le conjoint a la volonté de passer outre les normes de genre, les rôles peuvent s'inverser dans le couple. Ainsi, l'existence de normes n'implique pas que les comportements ne peuvent pas changer.

L'absence de contrôle de l'entourage familial facilite l'adoption d'un partage moins strictement inégal. Il existe des règles sociales légitimées par l'entourage familial, ce qui donne aux pères de bonnes raisons de ne pas effectuer les tâches ménagères en présence de leur épouse.

Ce que nous avons énuméré plus haut à propos des répondant.e.s nous conduit à dire que la fonction qu'on attribue à la « féminité » et à la « masculinité » en Guinée reste plus enracinée dans des stéréotypes traditionnels, les femmes sont généralement responsables des tâches ménagères telles que la cuisine, la lessive et le nettoyage, tandis que les hommes sont souvent chargés des tâches extérieures, telles que la réparation des équipements ou des moyens de transport, le jardinage, transport du bois de chauffage, rites d'initiation masculins, etc. Cette division des tâches est souvent perçue comme normale et attendue au sein de la société. En effet, les hommes incarnent le « pourvoyeur principal de revenu », tandis que la sphère privée est dévolue aux femmes, sans qu'il soit entièrement exclu qu'elles associent travail professionnel et travail à la maison. Dans quelques rares exceptions, lorsque le mari développe une individualité (ou montre une capacité à remettre en question les normes de genre), cela peut le conduire à être moins enclin à adhérer à la division traditionnelle du travail domestique en s'impliquant autant que possible. De ce fait, le choix pour l'homme de participer en tant « qu'assistant », ou pas, aux tâches ménagères dépend de sa bonne volonté.

4.2 Le partage des tâches au Québec : redéfinitions des rôles

Dans cette section, nous tenterons de montrer, à travers les discours des couples répondants, les facteurs qui ont fait évoluer les clivages d'un autre temps (la division flagrante du travail domestique au sein de certains couples dans leur pays d'origine) et les ajustements qui ont eu lieu dans l'imaginaire collectif présent (les couples guinéens).

La plupart des discours révèlent la présence chez les hommes des perceptions distanciées vis-à-vis du modèle traditionnel en vigueur en Guinée. En effet, les hommes ont intériorisé les « contre-normes » en s'investissant dans les tâches qui, dans leur pays d'origine, sont dévolues aux femmes. Il faut également noter que ces rôles inversés s'avèrent d'une grande importance pour négocier une partie du pouvoir que les hommes avaient perdu. Cela signifie que certains hommes déclarent que, dans leur pays d'origine, les normes sociales les empêchaient de participer aux tâches traditionnellement considérées comme féminines. Cependant, une fois au Québec, ils sont encouragés moralement à contribuer à ces tâches pour le bien-être de leur famille. Les « nouveaux pères » adoptent des stratégies d'adaptation pour plus d'harmonie dans leur couple. Ainsi, dans des situations difficiles comme la grossesse ou l'accouchement, certains pères s'organisent pour s'occuper des tâches domestiques. Les répondant.e.s illustrent les propos de Fouquet (2019), selon laquelle les couples qui sont largement sensibilisés à l'injonction égalitariste, souhaitent une implication dans les tâches domestiques, et sont conscients qu'atteindre cet équilibre n'est pas facile. Pour autant, plusieurs enquêtés.e.s témoignent d'une évolution par rapport à leur pays d'origine.

Si en Guinée les femmes sont soumises à des injonctions idéales de la « maternité » et de la « féminité », les hommes Guinéens sont eux soumis à l'injonction d'être des « nouveaux pères » au Québec. Ils sont davantage prêts à devenir moins stéréotypés, notamment dans leur rapport aux tâches ménagères. Ces injonctions ont trait entre autres à la vaisselle, la lessive, le balayage ou le nettoyage de la maison, les courses et la cuisine dans des circonstances imprévues.

Martínez, Paterna, Yago et Masson (2010) établissent un lien entre le modèle ancien et le modèle présent des conjoints au sein de la famille, et soulignent que le père de famille n'avait pas le temps de faire le ménage parce que les normes sociales l'en empêchaient; l'histoire de vie est ainsi mise en relation avec la contribution actuelle du conjoint. En évaluant l'impact de la socialisation de cette manière, les auteures soutiennent donc que les conditions permettant l'investissement au foyer semblent dépendre d'un temps lointain susceptible d'expliquer le présent, et laissent en suspens la possibilité d'un changement venant du conjoint lui-même (2010 : 103). Autrement dit, la volonté des conjoints de participer aux tâches de la maison demeure largement influencée par les effets de la socialisation et de la transmission.

Toutefois, après avoir interrogé des couples guinéens, il est apparu que la répartition des tâches n'est pas réellement équitable. Selon leur discours, les femmes en font plus que les hommes. L'implication des hommes dépend parfois de contraintes horaires liées à une situation économique ou sociale, contraintes qui peuvent concerner les deux conjoints et font en sorte que les maris n'ont d'autre choix que de participer aux tâches domestiques.

Les conséquences du travail en horaires décalés représentent l'un des premiers facteurs qui poussent les deux conjoints à mettre en place un planning de tâches ménagères : le couple évalue les disponibilités de chacun pour adopter une routine quotidienne, ce qui conduit davantage le mari à se mettre à la tâche.

C'est le cas Samba et Nagnouma qui vivent en couple au Québec depuis 2018, seuls, puisque leurs trois enfants demeurent en Guinée. Tous deux travaillent dans une entreprise manufacturière. Les deux conjoints quittent le foyer à 13 heures pour être au travail à 15 heures; ils terminent à 23 heures. L'époux a un niveau d'étude secondaire et son épouse, un niveau primaire. Étant donné que le couple est biculturel et que l'emploi du temps de chacun est chargé, toutes les « corvées » sont laissées pour le samedi ou le dimanche, afin qu'elles puissent être partagées entre les conjoints – comme en témoigne cet extrait :

Samba : « Ben on travaille ensemble, chaque jour on quitte la maison [...] Moi je suis à l'emballage et Madame place les marchandises sur la palette, on travaille sur la même ligne [...] La cuisine, c'est Madame qui le fait, hein. [...] Mais, comme on ne travaille pas samedi et dimanche, souvent moi je fais la lessive, les courses avec ou sans Madame. »

Lors de notre entretien avec Samba, nous avons pu observer qu'il ne voulait pas avoir l'air trop efféminé d'emblée : à la question de savoir qui s'occupait de quelle tâche ménagère dans le couple, il a d'abord répondu en démontrant une certaine gêne, disant par exemple « c'est madame qui fait tout hein », ou encore « surtout la cuisine moi je ne fais rien de ça ». Pourtant, au fur et à mesure que l'entretien progressait, Samba a admis qu'il faisait de plus en plus la lessive et les courses. Cela confirme que Samba considère l'espace domestique comme un espace féminin, même si dans la pratique ce n'est pas le cas.

Son épouse, dont les horaires de travail sont identiques à ceux de Samba, réitère les mêmes propos : puisqu'aucun des deux ne travaille les week-ends, ils se répartissent les tâches – comme on peut le constater dans l'extrait suivant :

Nagnouma : « Les week-ends on ne travaille pas, donc, c'est moi qui fais la cuisine, le nettoyage de la maison, souvent c'est mon mari qui fait la lessive, et la vaisselle est partagée, mais c'est lui qui fait le plus souvent les courses [...] »

Comme on l'a vu, lorsque les deux conjoints travaillent, certains travaux sont susceptibles d'être partagés. De plus, le fait que les deux conjoints aient des horaires décalés ou identiques peut favoriser une plus grande prise en charge des tâches par l'homme. À ce titre, Badini Kinda (2010) note que dans les pays du Nord, l'implication des hommes dans les tâches ménagères est plus importante qu'elle ne l'est dans les pays du Sud : les hommes mettent à profit les samedis et dimanches pour faire certaines tâches ménagères. Pour Kandil et Périvier, « *lorsque les deux partenaires travaillent à temps plein, la répartition du travail domestique et familial devient moins inégale, même si les femmes en assument toujours une plus grande part que leurs partenaires* » (2021 : 158).

Les horaires de travail décalés, qui conduisent chacun des deux parents à se trouver seul à la maison à tour de rôle, avec ou sans les enfants (Cartier, Collet, Czerny, Gilbert,

Lechien, Monchatre et Noûs, 2021), expliquent eux aussi la répartition des tâches dans le couple, puisqu'ils peuvent favoriser un rééquilibrage du partage, notamment pour des activités peu faciles à réaliser à un autre moment (Letrait et Sorin, 2018).

L'exemple de Khalil illustre bien cela. Khalil travaille dans une boulangerie, il est en couple avec Rama, tous deux vivent ensemble à Montréal depuis treize ans et ont trois enfants. Lorsqu'il explique comment il a fini par s'investir dans les tâches domestiques de son foyer, il affirme que ce n'est pas sa conjointe qui lui a demandé de prendre part aux tâches, mais que c'est lui-même qui a pris la décision de le faire. Ici, même si le travail de « care » n'est pas fondé sur un principe d'égalité, il a le mérite d'être motivé par un sentiment de justice, quelle que soit la réalité de la répartition équitable qui en découle (Fouquet, 2019). Cet extrait en témoigne :

Khalil : « [...] Ben, j'ai pris conscience, je me suis dit "regarde, moi je sors le matin, je vais au travail, ma femme aussi, et au retour du travail, je sais que les enfants doivent manger, et il faut préparer pour eux, il y a les bols à nettoyer, il y a la poubelle à vider, il y a un peu de tout ça. Donc, à un moment donné, à votre retour du travail, ta femme et toi, vous êtes tous fatigués, vous faites la prière ensemble et après toi tu rentres te coucher. Mais elle déjà, elle se met encore à la tâche pour faire la cuisine, vous trouver à manger". »

Dans cet extrait, Khalil témoigne de son sentiment à l'endroit de sa femme, qui travaille au même titre que lui. Personnellement, il estime logique de prendre part aux tâches ménagères afin d'éviter de placer un lourd fardeau sur les épaules de sa conjointe. C'est de cette façon qu'il justifie sa participation aux tâches :

Khalil : « [...] J'ai compris qu'il est normal de s'entraider pour le ménage. Dès lors, ma femme et moi, le premier qui arrive commence à nettoyer les bols et sortir la poubelle, je me suis questionné, est-ce que je pourrais voir l'autre, on travaille tous les deux et à notre retour du travail, quand je mange je dépose les assiettes et c'est elle qui vient les laver, après, j'ai trouvé ça anormal et j'ai commencé tout de suite, dès que je rentre maintenant du travail, je nettoie les bols et je nettoie la maison en l'absence de ma femme, sinon je ne le faisais pas. »

L'intégration des nouvelles normes et des activités ménagères observée dans le discours de Khalil montre que l'homme doit être attentif et admettre que le rôle d'un père consiste aussi à accepter que les tâches domestiques soient partagées.

Dans leur étude, Martínez, Paterna, Yago et Masson (2010) ont constaté que les hommes s'impliquent dans le travail domestique en l'absence de leur femme et soulignent que la réalisation des tâches est déterminée en fonction de la disponibilité de chacun.e, ce qui a implicitement à voir avec les conditions de travail de chaque membre du couple. C'est ce que traduit la fin du récit de Khalil : dorénavant, dès qu'il rentre à la maison et si c'est nécessaire, il nettoie les bols et la maison, même si sa femme est absente. Après avoir reconsidéré son rôle, il a lui-même adopté cette nouvelle façon de faire.

Toutefois, le fait que certains hommes déclarent que les tâches ne sont pas réparties de façon « formelle », ou « égalitaire » montre que leur participation au travail domestique est souvent influencée par le travail salarié de leur épouse. C'est le cas par exemple au sein du couple formé par Cellou et Fatou. Interrogé, Cellou souligne l'investissement professionnel de sa femme :

Cellou : « [...] En fait, il n'y a pas eu beaucoup de changement comme on le faisait déjà en Guinée, parce que je suis déjà conscient que ma femme aussi travaille, donc on fait en sorte que chacun puisse vraiment se sentir dans son travail et que l'autre aussi soit soulagé une fois à la maison. Ici, les tâches ne sont pas réparties "officiellement" ou bien de façon "formelle". [...] » (Cellou est actuellement aux études, marié à Fatou, ils ont deux enfants)

De plus, comme il n'y a pas de répartition « officielle » des tâches au sein des couples guinéens interrogés, il n'est pas dit clairement que chaque conjoint doit faire telle ou telle tâche ménagère. On note également que les femmes ne demandent pas à leur conjoint de participer aux activités domestiques, mais que ce sont les hommes qui prennent l'initiative en faisant preuve d'une volonté d'aider. Comme nous l'avons déjà indiqué plus tôt, les relations au sein des couples guinéens et la répartition des tâches ménagères sont généralement empreintes de « pudeur », contrairement à ce que l'on peut observer dans

les couples blancs où cette répartition fait parfois l'objet de discussions. Partant, sortir cette recherche de son contexte de production pourrait conduire à en faire une lecture simpliste, qui ferait fi du sens que les couples interrogés accordent à leurs discours; il est donc essentiel de tenir compte de leur culture. Ainsi, il est rare au sein d'un couple guinéen que la femme signifie clairement à son mari de faire une tâche ménagère : ce n'est pas dans les habitudes, car la conception traditionnelle de la famille et du mariage, constituée autour des rôles de « l'homme pourvoyeur » et de la « femme au foyer », demeure bien ancrée. Néanmoins, comme le soutient Rama, cette conception n'est pas intangible. Préposée aux bénéficiaires, épouse de Khalil, Rama travaille du lundi au vendredi. Elle quitte la maison à 8 heures pour se rendre au travail et rentre généralement à 16 heures, bien qu'elle travaille souvent jusqu'à 21 heures et même les samedis. Rama affirme que leur installation au Québec a influé fortement sur leurs représentations du travail domestique traditionnel en Guinée. Elle a rejoint son mari quelques années après que ce dernier se soit installé au Québec. Pendant l'entrevue, Rama semblait chercher à éviter de répondre de manière tranchée à la question de savoir si son conjoint participe ou non aux travaux ménagers, comme si elle souhaitait éviter de l'exposer. Elle attend pourtant du soutien de sa part, car elle reconnaît la pénibilité du travail domestique, tout en rappelant l'importance de « prendre soin de l'autre », que l'on pourrait traduire par le mot « empathie ». À ce sujet, Letrait et Sorin (2018) parlent d'effet de « solidarité conjugale » et de « de conflit et de revendication individuelle ». Dans cette situation, comme on le verra dans le discours de Rama, le fait que chacun fasse sa part de tâches dans le couple est un moyen pour le bon fonctionnement conjugal.

Pour atteindre ce but, il convient de remettre en question les modèles religieux et traditionnels de la famille connus dans le pays d'origine. Cependant, la religion a une forte implication dans la structure des ménages, notamment dans la relation entre les conjoints. Elle se caractérise par une séparation stricte des droits et des devoirs. Selon certaines croyances religieuses, il est enseigné qu'une femme a le devoir d'obéir à son mari, car il est considéré comme le soutien financier de la famille (Helmfrid, 2004 : 25). La société africaine recommande qu'une femme fasse preuve d'une soumission totale

envers son mari. Plus elle se montre soumise, plus ses enfants semblent être bénis (Toure, 2018 : 12). De ce fait, il y a une asymétrie qui est révélatrice d'une inégalité genrée mais les frontières des injonctions sous-jacentes changent selon les contextes culturels et historiques, comme le mentionne ce propos :

Rama : « On s'entraide ici. Par exemple si je vois quelque chose que je dois faire pour mon mari ou qui relève de mon devoir mais c'est mon rôle de le soulager et réciproquement. Alors, quand on comprend ça, en tant que couple musulman, notre modèle de fonctionnement ne sera pas forcément comme celui de nos parents en Guinée, ce n'est pas ce modèle idéal qu'on aimerait avoir ici c'est les réalités de l'aventure, cette pensée d'unité et de prendre soin de l'autre. »

Malgré ces propos de Rama, son conjoint Khalil évoque largement les négociations, les rapports de pouvoir et les sentiments qui opèrent dans leur couple. Certes, il a la volonté d'aider sa conjointe et de faire la cuisine plus souvent, mais Rama le décharge de cette tâche, ce qui signifie que l'identité de genre joue un rôle central dans leur couple et dans leurs activités quotidiennes, comme la préparation des repas par exemple. En ce sens, Rama soutient son mari en le disculpant, comme on peut le lire dans cet extrait de Khalil :

Khalil : « Sauf que je ne cuisine pas! Non ça, c'est elle qui le fait en toute honnêteté. Pour la cuisine on n'a pas négocié ça. Mais souvent, j'essaye de faire des efforts pour cuisiner, mais je n'y arrive pas et à chaque fois que je dis à ma femme "bon, écoute je vais commencer à préparer moi aussi, car un jour tu peux voyager ou moi aussi. Et comment on va faire ça?" Mais finalement, elle me répond, que si c'est elle qui doit voyager, qu'elle va préparer pour moi et remplir le frigo à la maison. »

Il semblerait donc qu'hommes et femmes continuent d'appréhender différemment ces activités culinaires (Fouquet, 2019). Comme nous venons de le voir, Khalil prétend que la seule chose qu'il n'a pas négociée avec sa femme, ou que cette dernière n'accepte pas qu'il fasse, c'est la préparation des repas. Cela ne tient pas au fait que Khalil ne souhaite pas cuisiner, mais son épouse s'y oppose, en lui assurant qu'elle peut assumer cette responsabilité pour lui. Contrairement au modèle dominant du partage des tâches au Québec où la cuisine est davantage une tâche partagée que la lessive qui est plus exclusivement féminine. Par exemple, lorsque les deux partenaires travaillent, la

préparation des repas est généralement partagée. Selon 38% des personnes en couple, il s'agit d'une tâche partagée de manière équitable. Concernant la lessive, les femmes sont principalement responsables (61%), tandis que la vaisselle et les courses sont des tâches communément partagées par les couples au Québec (Statistique Canada, 2020 : 1)¹².

Une étude rappelle d'ailleurs la façon dont le comportement des individus est influencé par les normes de genre dans la sphère domestique, en se concentrant sur la manière dont ces normes façonnent la division sexuée du travail à travers la construction identitaire au quotidien (Kandil et Périvier, 2021).

Dans cette perspective, Khalil explique pourquoi sa participation était si difficile :

Khalil : « Ce n'est pas parce que jusque maintenant je n'ai pas la volonté, ou le considérer comme un refus, mais c'est dans la socialisation. Avant, je ne nettoçais pas et je pensais que ce n'est rien, alors que je peux participer aussi à la vie du foyer. »

Toutefois, si les femmes jouent un rôle dans la construction identitaire au quotidien, elles n'en sont pas entièrement responsables : dans un contexte où les hommes n'ont pas été éduqués pour prendre en charge les tâches ménagères, il est particulièrement difficile pour les femmes de ne pas assumer ces tâches, car elles ont été formées pour le faire; elles sont donc actives et sensibles vis-à-vis de cette pratique. À cet égard, Segalen et Martial montrent que « *l'incapacité des [femmes] à expliquer pourquoi elles prennent en charge les tâches ménagères révèle des évidences "incorporées", dans le sens où le corps en est le centre principal. Les habitudes ménagères sont inscrites dans des schémas mentaux* » (2013 : 231).

Ainsi, il ressort que, dans la vie quotidienne, nous évoluons en fonction d'une situation culturelle qui guide nos actions et nous permet de faire des choix. Pourtant, même si nous avons la volonté de nous éloigner des normes de genre, nous restons influencés par notre situation de départ, au risque que des inégalités persistent. Par exemple, Khalil dit dans

¹² Source sur le partage des tâches au Québec et ailleurs au Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200219/dq200219e-fra.pdf?st=P8fzTWTI>. Consulté le 20/11/2023

son récit qu'il voulait faire la cuisine, mais que sa conjointe s'est opposée à cette idée. Rama considère peut-être que cela nuirait à son honneur, ou encore que son mari ne doit pas être trop féministe à ce sujet. Cela illustre le fait que nous sommes tous nécessairement le produit d'une culture qui nous influence, culture marquée par des rapports de genre, « conscients » ou « inconscients », qui déterminent ce qui est bon ou mauvais pour les hommes et pour les femmes.

Jackson, en s'intéressant « au contexte localisé quotidien de la vie des femmes », nous invite à « *tenir compte de la subjectivité et de la capacité des personnes à être des agents ; des modèles d'interaction genrée aussi bien dans la vie quotidienne que dans les hiérarchies institutionnelles où ils prennent place ; des différentes manières dont telle interaction est, pour les participant.e.s, dotée d'une signification qu'elles/eux-mêmes contribuent à constituer* » (Jackson, 2009 : 9). Toutefois, écarter le social pour faire place au culturel ne fournit pas nécessairement les réponses, car si le monde social inclut le culturel, le culturel ne couvre pas l'ensemble du social. Donc, l'ordre genré hétérosexuel va de pair non seulement avec les normes culturelles, mais aussi avec nos pratiques sociales quotidiennes. Selon Jackson, « *[l]a plupart des gens "font le genre" et "font l'hétérosexualité" tous les jours, sans réfléchir de façon critique sur ce qu'ils font* » (Ibid.).

Autrement dit, la subjectivité des individus n'arrive pas par hasard : nous sommes tous le produit d'une culture qui affecte nos pratiques sociales quotidiennes et guide nos comportements, comme l'illustre l'exemple de Rama dans ses relations avec Khalil, que nous venons d'évoquer.

Dans les couples rencontrés, la plupart des hommes affirment que l'aspect culinaire n'est pas partagé et que les épouses sont les seules responsables de cette tâche. Rares sont ceux qui font la cuisine en présence de leur épouse, sauf dans des situations exceptionnelles, comme nous le verrons dans le cas du couple suivant. Ceci nous invite à prendre de la distance par rapport aux normes québécoises en matière de répartition des tâches ménagères, où la cuisine est davantage partagée alors que la lessive est plus exclusivement féminine. Il est également intéressant d'envisager un lien possible avec la

tradition et la culture africaines, puisque, traditionnellement, la préparation des repas est l'apanage des femmes : c'est ce qui fait d'elles des « bonnes épouses », comme nous l'avons vu dans le couple de Rama qui refuse que son conjoint Khalil fasse la cuisine.

C'est le cas aussi chez Cellou. Lorsqu'il vivait seul, Cellou faisait régulièrement la cuisine, mais cette pratique s'est arrêtée dès que sa femme l'a rejoint au Québec, où tous deux vivent en couple depuis un bon moment – changement dont témoigne cet extrait :

Cellou : « Je m'occupe de la lessive, c'est elle qui s'occupe de la cuisine très fréquemment, mais avant qu'elle n'arrive auprès de moi ici je faisais la cuisine [...] “Donc tu as vu!” Mais, depuis qu'elle est venue, c'est elle qui s'en occupe, et tout ce qui est de la préparation des repas elle le fait et moi aussi je fais souvent le petit déjeuner, mais c'est elle qui fait plus la cuisine que moi. »

En outre, Cellou retrace le bilan de son expérience sur le partage des tâches domestiques avec sa conjointe après leur installation au Québec :

Cellou : « En tout cas, moi mon expérience à ce niveau, lorsque ma femme était venue me rejoindre ici au Québec, ça m'a beaucoup soulagé, le fait de vivre avec elle comme d'ailleurs on le faisait en Guinée. Le partage des tâches ça a été vraiment une bonne expérience pour moi et ma femme parce que là déjà, on ne s'impose pas les choses, on le partage entre nous de façon “informelle” et puis on se comprend dans cet état de fait. »

Par ailleurs, les entrevues menées avec les répondant.e.s montrent que la participation massive des femmes au travail rémunéré n'entraîne pas une remise en cause de la responsabilité liée aux dépenses du ménage, qui demeure entre les mains de l'homme, considéré comme le chef de famille. Par exemple, Khalil continue d'adhérer à la conception traditionnelle, qui vient « d'un long passé incorporé », selon lequel l'homme est toujours responsable de la tenue des comptes et paiement des factures, même lorsque la contribution des femmes est considérée comme une nécessité dans le ménage :

Khalil : « Pour notre foyer, tout ce qui est d'entretien de la maison, de loyer, le courant, l'internet, me revient d'office 100%, je ne discute pas ça avec ma femme, mais tout ce qui concerne l'alimentation ici comme le manger, c'est ma femme qui prend aussi à 100%. Et

souvent, ça arrive qu'elle propose de m'aider à payer le loyer, mais je dis "non" c'est de mon essor, je suis le père de famille. »

Les propos de Khalil mettent en évidence la conception traditionnelle des rapports entre époux qui exige que le mari prenne en charge le paiement du loyer, la gestion des comptes et le règlement des factures, car l'homme jouit d'une voix prépondérante dans les décisions importantes concernant la famille. L'inverse n'est pas vrai (Coenen-Huther, 2001). Malgré la contribution de son épouse, Rama, aux dépenses alimentaires du foyer et en dépit de sa proposition d'aider Khalil à payer le loyer, celui-ci campe sur sa position de « père de famille » : il ne veut rien déléguer à sa femme de la responsabilité financière qui lui est traditionnellement dévolue.

Toutefois, Khalil affirme s'être associé à l'organisation domestique de son foyer et prône un soutien mutuel. Cette idée dépend fortement de sa volonté d'aider sa femme et d'être attentif :

Khalil : « Actuellement, j'ai commencé [...] On s'entraide pour faire le ménage, la vaisselle et le balayage et j'espère que ça va continuer au moment que j'ai pris conscience [...] »

Cartier, Letrait et Sorin soulignent dans leur étude que faire la vaisselle et passer le balai sont les tâches que les hommes sondés sont plus enclins à effectuer dans leurs foyers. Auparavant, il était difficile pour eux de s'en charger, car ces tâches étaient « susceptibles de remettre en cause "les canons de la virilité et de la féminité" » (2018 : 68). Cependant, la volonté de s'engager pour la bonne marche de la maison et le bien-être du couple est manifeste dans le propos de Khalil : selon lui, le fait de participer au travail gratuit de la maison est un moyen de s'entraider, avec son épouse. Khalil craint également de voir cette dernière prendre sa revanche sur lui d'une manière ou d'une autre, et cela le pousse à changer les rôles de genre que ses parents lui ont transmis. Il s'agit pour lui de se réapproprier son pouvoir, et de renégocier une place qu'il aurait perdue en contribuant conjointement aux tâches domestiques, comme le rappelle cet extrait :

Khalil : « Donc, je vais aller petit à petit, et c'est très bon quand vous participez tous à la vie du couple, tu commences toi-même tu vas voir la différence, parce que les femmes ne

sont pas comme les hommes, il y a des choses, elles ne vont pas te dire directement, mais elles vont passer par autre chose pour se venger de toi. »

Ainsi, « *[l]a prise en charge des tâches par l'homme ne découle pas d'un changement radical du fonctionnement conjugal. Elle reste basée sur les processus habituels d'attribution des tâches domestiques et de production du sentiment de justice, dans une logique souvent égalitariste. Elle est donc le produit de socialisations inversées* » (Fouquet, 2019 : 9). Nous considérons pour notre part que ce sont les mécanismes de la socialisation qui perpétuent l'inégale répartition des tâches dans le couple. Ces mécanismes sont en effet tellement ancrés qu'ils semblent naturels, comme en témoigne cet extrait de Rama :

Rama : « [...] Pour ma part, je fais le repas, je m'occupe de la cuisine et chacun de nous fait souvent la lessive et la vaisselle. [...] Pour nous les femmes, c'est vrai que c'est quand même inné d'une certaine façon, ce côté peut-être prendre soin de la maison, faire des tâches ménagères dans ce genre mais c'est vrai que des fois pour l'homme ça l'est moins parce que pour eux déjà on ne leur apprend pas à l'enfance et ça devient compliqué quand ils se marient [...]. »

Rama évoque aussi le fait que leur couple a adopté une routine pour réduire la charge mentale. Dans ces conditions, le partage des tâches repose dans une large part sur la capacité de chacun à s'impliquer. Comme le montre Quilliou-Rioual, « *la place de l'homme comme celle de la femme est le fruit d'une histoire [...] Chaque sexe ayant une valeur égale [...] Si la femme complète l'homme, il est logique que Monsieur Gagnepain et Madame Aufferoy s'associent pour le bien-être de tous et surtout de leurs enfants* » (2014 : 69-70).

Par rapport à l'attachement aux modèles traditionnels, la nature du travail effectué par les uns et les autres perdure dans le couple :

Rama : « Concernant le ménage, il y a maintenant une routine entre nous, ce qu'il aime faire c'est sortir la poubelle, il fait réviser les enfants, faire la vaisselle, les courses et c'est lui qui dépose les enfants à l'école, après il continue au travail. Par exemple, imagine tu sors le matin et tu rentres le soir à la maison fatigué, ce n'est pas facile hein, c'est épuisant et nuisible à la santé mentale et physique. »

Le récit de Rama met en évidence l'importance de l'entraide, notamment lorsqu'on fait face aux tâches épuisantes du travail salarié. Si l'on doit ensuite consacrer autant de

temps et d'énergie aux tâches ménagères une fois rentré à la maison, cela peut nuire à la santé. En raison du travail rémunéré, la répartition se fait « naturellement » en fonction de ce que chaque conjoint peut ou sait faire dans le couple. Comme le soulignent Cartier, Letrait et Sorin, « *[l']élargissement du spectre des tâches que les hommes sont en mesure de réaliser sans que les identités sexuées masculine et féminine ne soient remises en cause témoigne d'une évolution des normes qui rend l'implication des conjoints à la fois moins dévalorisante et moins optionnelle : dans les ménages stabilisés des classes populaires, la dispense masculine de certaines tâches domestiques s'atténue* » (Cartier, Letrait et Sorin, 2018 : 68).

Un autre élément qui influence les manières d'agir des conjoints tient à leur volonté de se conformer à la norme de la société d'arrivée et de ne pas éduquer leurs enfants selon les modèles traditionnels genrés de leur pays d'origine, qui prescrivent que les activités domestiques soient prises en charge uniquement par les filles ou les femmes. Un effet de génération motive donc les parents à éduquer les garçons et les filles de façon égalitaire vis-à-vis des tâches ménagères. Le modèle de la « femme ménagère » est alors invalidé, comme le souligne Rama :

Rama : « Bon, ce que je peux rajouter par rapport aux tâches ménagères, c'est que mon mari et moi, nous sommes très conscients que ce qu'on va faire dans notre couple laissera une empreinte dans la vie de nos enfants [...] C'est important pour nous de dire mais quel modèle on est en train de transmettre. En fait, c'est pour ça que, bien que ce soit lui, que ce soit moi, on est actifs dans la maison parce qu'on est conscients aussi que ce modèle va aider aussi nos enfants. Que mon fils voie que c'est correct qu'un homme soit actif dans sa maison, que ma fille voie aussi que c'est correct aussi qu'un homme le soit. En fin, ce n'est pas ma maison à moi seule, c'est notre maison à nous deux. »

En analysant le récit de Rama, on constate qu'elle veut développer le vivre ensemble, le respect et l'importance de faire attention aux autres. Sa stratégie consiste donc à éduquer ses enfants, fils et fille, de la même manière. Elle explique également comment s'y prendre pour que les choses changent au sein du couple. Les deux conjoints doivent se porter garants des valeurs sociales et morales qu'ils essayent de transmettre à leurs enfants, car les étapes de la socialisation sont cruciales pour prévenir l'inégale répartition

des tâches dans le couple. En ce sens, partager la « charge éducative » est important, car la répartition peut véhiculer une représentation classique du travail des hommes et femmes : l'implication plus grande des femmes peut en effet reproduire le processus de socialisation et traduire le respect des attentes normatives associées à la féminité.

Selon Brugeilles et Sebille, « *[I]une des raisons qui explique[sic] que l'idéal du partage égalitaire des activités ne se réalise pas est l'importance des rapports sociaux de sexe entre conjoints. Le fait que la dimension de l'éducation et de la prise en charge des enfants, et plus particulièrement des activités qui y sont associées, soit connotée comme "féminine" apparaît comme un frein majeur à un partage plus égalitaire entre les pères et les mères.* » (Brugeilles et Sebille, 2013 : 25).

La « masculinisation » de la cuisine (Fouquet, 2019) est souvent motivée par des circonstances imprévues, notamment l'arrivée d'enfants, ou encore par l'absence d'un réseau familial au Québec qui fait en sorte que les épouses n'ont aucun membre de leur famille pour leur prêter main-forte dans l'exécution des tâches ménagères. Cela désorganise les acquis de l'autorité patriarcale en vigueur dans le pays d'origine, et met en évidence la nécessité de gérer cette tâche très difficile à négocier dans le couple, à savoir : faire la cuisine. C'est le cas du couple Mohamed et Djoum. Mariés, parents de deux enfants, ils vivent à ensemble Montréal depuis 2015. Dans le cadre de notre recherche, Mohamed est le seul à avoir dit faire la cuisine, tout en soulignant qu'il s'agissait de circonstances imprévues. Dans son récit, il utilise l'expression « j'aide ma femme », et affirme que depuis que sa femme est enceinte, il se charge de la majorité des tâches domestiques :

Mohamed : « [...] Ici, moi j'aide ma femme à faire la cuisine quand on est ensemble à la maison, et quand elle tombe enceinte, je réduis mes heures de travail pour venir m'occuper du ménage et en ce moment, c'est moi qui fais presque tout, y compris la cuisine jusqu'à ce qu'elle accouche et se rétablisse. Et, c'est moi qui sors la poubelle, j'amène les enfants à l'école et je passe les chercher le soir. Et quand on mange chacun de nous lave son assiette, donc les couples s'arrangent ici. »

Il est important de souligner que Mohamed est le seul répondant à participer de façon importante aux tâches culinaires – en plus de diminuer son temps de travail pour travailler à temps partiel au moment de la naissance des enfants, fait qui constitue une de ses particularités. Cela le distingue des autres conjoints qui s'accordent à reconnaître qu'en ce qui concerne la cuisine, ce sont très majoritairement leurs conjointes qui la gèrent, même si, lorsqu'il s'agit de la vaisselle, de la lessive, des courses et de l'encadrement éducatif des enfants, les hommes participent beaucoup.

On note un décalage important à propos de l'implication des conjoints dans les tâches domestiques : s'il apparaît que les hommes ont généralement contribué à changer les rôles de genre traditionnels en faisant plus qu'ils n'en faisaient dans leur pays d'origine, force est de constater que l'inégalité entre les sexes peut persister quand l'homme est le seul à occuper un emploi. Dans le couple formé par Hamid et Binta, qui vivent à Montréal depuis 2018 et ont deux enfants, le partage des tâches n'a pas évolué : les anciens modèles relatifs aux rôles et responsabilités persistent. Les propos d'Hamid, qui travaille dans une banque dans le domaine de la programmation d'informatique, dénotent l'importance qu'ont pour lui les « valeurs matérialistes » : il est attaché aux gains monétaires qu'il tire de son salaire et estime que sa conjointe a plus de temps que lui pour s'occuper du travail domestique. Bien que ce soit lui qui assure le rôle éducatif des enfants comme les conduire à l'école et aller les chercher le soir, sa conjointe est seule responsable des autres tâches de la maison. Ainsi, même si les conditions extérieures sont favorables à un changement, la vie privée peut, à bien des égards, constituer un terreau fertile à la reconduction des valeurs anciennes. Interrogé à propos de sa participation aux tâches de la maison, Hamid a répondu comme suit :

Hamid : « Disons la cuisine, les habits aussi, c'est elle qui s'en occupe, et c'est elle qui a le temps de faire le ménage. Moi je fais les courses et les enfants c'est moi qui les envoie à la garderie et je m'en vais les chercher. »

Si les autres couples guinéens ont contribué à faire évoluer les pratiques lorsque les deux membres du couple travaillent, les propos de Hamid nous font penser que le processus

d'individualisation ou le rejet des normes de genre dépend de la bonne volonté de chaque groupe d'individus et de leur aspiration au changement. Kandil et Périvier font valoir que « les hommes qui adhèrent à des valeurs égalitaires participent davantage aux tâches ménagères au sein des couples que les hommes attachés à des valeurs conservatrices » (Kandil et Périvier, 2021 : 160).

Toutefois, il faut admettre que l'arrivée d'un enfant peut aussi inciter les femmes à prendre en charge davantage de tâches ménagères, pendant que leur conjoint accomplit des tâches moins pénibles comme les courses ou l'éducation des enfants. C'est le cas par exemple pour Binta, la conjointe de Hamid. Comptable de profession, elle allaitait au moment de notre entretien et était en congé de maternité. Interrogée, elle nous a raconté ceci :

Binta : « Je fais la préparation des repas, la vaisselle, la lessive et l'entretien de la maison. Comme je ne travaille pas actuelle, je suis en congé de maternité. Et voilà, les travaux extérieurs comme les courses, l'épicerie et conduire les enfants à l'école ça c'est mon mari qui s'en occupe. »

En outre, il faut souligner que la participation des femmes au marché du travail est largement discontinuée : en effet, deux des cinq mères interrogées ont interrompu leur activité professionnelle pendant une longue période au moment de la naissance de leur premier enfant et ne l'ont reprise que des années plus tard.

Le fait d'avoir des enfants sur le territoire québécois est évoqué par plusieurs répondantes. Les attentes des couples guinéens à l'égard de la famille et de la maternité demeurent tout aussi importantes, en dépit de la carrière professionnelle des femmes. En effet, même installées au Québec, certaines femmes ont interrompu leur activité professionnelle le temps d'avoir des enfants. Cet état de fait se trouve fortement favorisé par le poids des attentes socioculturelles (la tradition) et par la volonté des conjoints. Par exemple, quand nous avons demandé à Rama combien d'emplois elle a occupés au Québec, y compris celui qu'elle a occupé le plus longtemps, elle a répondu ceci :

Rama : « Quand j'étais venue à Montréal, je n'avais pas eu un emploi stable et c'est après que je suis tombée enceinte et j'ai perdu ce travail, je travaillais dans une compagnie chimique à l'époque [...] »

4.3 Ce qui motive les changements observés, selon les répondant.e.s

À la suite des entretiens réalisés auprès des couples, il ressort clairement que la réalité du travail des femmes en Guinée est bien différente de ce qu'elle pourrait être au Québec du fait que les femmes ne sont pas appelées à prendre en charge seules les tâches ménagères et familiales. Cela montre que les lignes de démarcation se déplacent. En particulier, l'acceptation des nouvelles normes par les conjoints permet de rééquilibrer le partage des tâches domestiques dans le couple. La nécessité de travailler permet aux femmes de vaincre le paradigme du modèle « homme pourvoyeur/femme au foyer ».

L'accès des femmes à un travail salarié augmente leur pouvoir de négociation dans le couple, et pousse leur mari à s'impliquer davantage dans les tâches dites « féminines ». En effet, en analysant les perceptions des couples quant à l'organisation familiale dans la société québécoise, on se rend compte que plusieurs femmes sont très actives et contribuent largement aux charges du foyer. Les extraits suivants en témoignent :

Mohamed : « D'abord, nous vivons dans un monde différent, les femmes ont le même droit que les hommes au Canada tandis que chez nous en Guinée [...] On travaille tous les deux ici et on se partage les dépenses du foyer. [...] Donc, quand tu viens ici, la première chose à faire c'est l'intégration, c'est-à-dire tout ce qui est de l'Afrique, la Guinée tu mets tout à côté; et qui parle d'intégration parle de partage des tâches domestiques, l'idée centrale c'est l'entraide. [...] »

Rama : « Oui déjà, ici la question qui se pose c'est que la femme travaille autant que l'homme, la répartition des tâches n'est pas faite comme en Guinée, femme qui travaille ou femme qui ne travaille pas, mais c'est toujours à la femme que les tâches ménagères reviennent en grande partie dans le couple. [...] Néanmoins, depuis qu'on vit ensemble ici, il y a des modèles qui sont différents de ceux de la Guinée où toutes les tâches domestiques reviennent aux femmes. C'est pour permettre à notre couple de bien fonctionner et cela peut résoudre beaucoup de problèmes entre nous. »

Dans les deux extraits, l'entrée des femmes sur le marché du travail a transformé les rapports de genre dans le couple. Dans le cas de Mohamed, il insiste sur le bénéfice découlant de leur activité économique et valorise le travail salarié de sa conjointe qui agit comme soutien de famille. De plus, Mohamed affirme que les réalités sont différentes entre le Québec, où une évolution en matière de genre a eu lieu, et la Guinée qui se

démarque par son retard sur ce sujet. Cela transparait par exemple lorsqu'il dit que les femmes ont les mêmes droits que les hommes au Canada en matière d'accès à l'emploi salarié, ou lorsqu'il déclare partager les dépenses du foyer avec sa conjointe. Le regard que porte Mohamed sur les relations de couple est très différent dans les deux contextes : si les inégalités dans le partage des tâches étaient plus flagrantes en Guinée – inégalités qui se maintiennent grâce à un modèle traditionnel et patriarcal de la famille de type « femmes au foyer / hommes au travail » –, force est de constater que l'installation du couple au Québec a changé les représentations que Mohamed a du travail domestique traditionnel dans le pays d'origine. Dans le même ordre d'idées, Rama décrit leur organisation domestique au Québec comme une stratégie qui consiste à se désengager de certaines dimensions culturelles qu'on associe à l'identité sexuée en Guinée afin d'assurer la bonne marche de la maison et le bien-être du couple. Néanmoins, elle reconnaît aussi que le temps consacré par les femmes aux tâches ménagères est plus élevé que celui consacré par les hommes.

En fin de compte, les propos de Mohamed et de Rama témoignent en partie du fait que la migration des couples guinéens induit des changements des rapports de genre entre les sexes, car les relations entre les conjoints peuvent se transformer et permettre plus de solidarité dans le couple. En effet, les couples migrants remettent en cause les normes de genre de leur pays d'origine au profit de celles en vigueur dans leur pays d'accueil, surtout lorsque les épouses deviennent soutien de famille.

Toutefois, lorsqu'ils s'expriment au sujet du partage des tâches au sein de l'univers domestique au Québec par rapport à la Guinée, les conjoints mettent l'accent sur le fait qu'une certaine complémentarité est nécessaire au niveau du travail rémunéré hors domicile afin d'assurer le bon fonctionnement du couple. L'ensemble de ces facteurs apparaît comme étant le produit d'une renégociation des rapports de pouvoir au sein du couple, et pousse les deux membres du couple à faire preuve de davantage de solidarité ménagère et familiale :

Rama : « Si je vois quelque chose que je dois faire pour mon mari ou qui relève de mon devoir mais c'est mon rôle de le soulager et réciproquement. [...] Donc, pour les tâches ménagères, je crois qu'ici on doit être conscients tous les deux qu'on est hors de la maison, il n'y a pas un adulte entre lui et moi [...] Chacun doit apporter sa contribution selon sa capacité. »

À nouveau, les propos de Rama mettent en lumière l'importance de la complémentarité et de l'empathie dans le couple, c'est-à-dire la prise en compte de l'autre. Cela peut s'expliquer par le fait qu'au Québec, Rama et son conjoint se trouvent dans une situation de plus grande dépendance mutuelle pour leur survie, si bien que chacun doit apporter sa contribution selon sa capacité, pour le bon fonctionnement du couple.

Chapitre 5 Discussion-Conclusion

Dans ce chapitre, il s'agira d'exposer les éléments qui retiennent l'attention dans nos données et qui méritent d'être discutés à la lumière de la revue de littérature mobilisée dans cette recherche. Ensuite, nous identifierons certaines lacunes et insuffisances afin de suggérer une analyse plus approfondie à mener dans une future recherche.

5.1 Le poids des normes culturelles et le regard de l'entourage (Guinée-Québec)

Dans cette section, nous nous intéresserons aux facteurs qui influencent la participation des hommes au travail domestique en Guinée, et à ceux qui les poussent à y participer au Québec. Nous verrons que le poids des normes culturelles et le regard de l'entourage jouent un rôle important sur cette question, qui a trait aux rapports sociaux de sexe dans les contextes quotidiens.

Jackson, convoqué dans le premier chapitre, considère que « le monde social inclut le culturel », les deux étant enchevêtrés. Selon eux, « *Que nous définissons la culture de façon étroite, comme étant le symbolique et le représentationnel ou, plus largement, comme le mode de vie partagé par une société ou une communauté donnée, il n'en reste pas moins que les pratiques culturelles sont aussi des pratiques sociales* » (Jackson, 2009 : 24). Dans le même sens, Abignente soutient que « *[l]es normes culturelles qui règlent les comportements dans la société ont une influence également à l'intérieur du système familial [même si] lorsque nous analysons le quotidien familial, les règles majoritaires en usage concernent l'organisation des relations existant dans le groupe [...]* » (Abignente, 2004 : 84). Donc, « *la culture est intriquée dans le tissu social de nos vies quotidiennes et ne peut être envisagée comme séparée des pratiques sociales dans lesquelles elle se trouve intégrée* » (Jackson, 2009 : 24).

À la lumière des résultats décrits au chapitre 4, il est intéressant de garder à l'esprit que les normes culturelles et le regard de l'entourage exerçaient un fort contrôle social sur les

couples lorsqu'ils étaient en Guinée. Le fait pour l'homme de participer aux tâches domestiques était considéré comme une déviance par rapport aux normes. Ainsi, les normes définissent ce qui est valorisé ou interdit socialement pour les hommes et pour les femmes. La non-participation des hommes aux tâches domestiques en Guinée était reconnue comme normale par l'entourage familial. La division du travail domestique demeure un enjeu dans les rapports sociaux de sexe, en raison du modèle de l'homme « gagne-pain » et de la « femme au foyer ». Nos résultats montrent tout d'abord que les règles sociales et religieuses prescrivent que les femmes doivent s'occuper des tâches domestiques telles que faire la cuisine et s'occuper des enfants, tandis que les hommes sont responsables de subvenir aux besoins de la famille.

Comme nous l'avons rapporté dans le chapitre 4, les participant.e.s considèrent que la Guinée est un pays encadré par un fort contrôle social, et que les normes y tiennent une place trop importante dans les relations de couple. En Guinée, les deux conjoints doivent répondre à des attentes sociales et culturelles en matière de rôle et de responsabilité. Les récits de Mohamed et de Khalil y font d'ailleurs allusion lorsqu'ils expliquent ce qui peut entraîner la vulnérabilité masculine dans la famille, comme nous allons le voir ci-dessous. Étant donné que, dans la culture guinéenne, les tâches domestiques ne sont pas associées à la masculinité, mais au contraire à la féminité, transgresser les normes suscite la colère de la part de l'entourage. En effet, les normes jouent un rôle prépondérant dans la structure des ménages caractérisée par une séparation stricte des droits et des devoirs de chacun dans le couple.

En Guinée, les couples évoluent au sein d'une culture dans laquelle la visibilité de l'homme doit se matérialiser dans l'espace public et non dans l'espace domestique. Les injonctions culturelles sont destinées à rappeler ce système d'opposition entre les deux membres du couple qui est au fondement de l'ordre social. À cet égard, Khalil remet en cause le regard des parents, par exemple quand ceux-ci le trouvaient en train d'effectuer des tâches domestiques, ce qui déclenchait des disputes au sein de la famille. Moguérou, Vampo, Kpadonou et Adjamagbo, convoqués dans notre premier chapitre, ont observé

des situations similaires à Lomé et à Dakar. Selon eux, les entretiens avec leurs répondant.es prouvent que « *l'implication des hommes aux travaux domestiques, et celle des femmes dans les dépenses des ménages, sont des sujets sensibles qui touchent à des questions d'honneurs féminin et masculin* » (Moguéro, Vampo, Kpadonou et Adjamagbo, 2019 : 111), si bien que celles et ceux qui s'y livrent en parlent peu ou pas. Dans le même ordre d'idées, à travers une étude qualitative réalisée auprès des femmes soignantes au Togo, Bilampoa, Sitsopé et David (2021) expliquent cette division du travail par le fait que « les normes sociales ont confiné les femmes et les hommes dans leur rôle respectif, de sorte que l'exécution des tâches domestiques par un homme est considérée comme une transgression des normes sociales » (2021 : 8). « *L'honneur masculin se construit autour de ce rôle différencié et supérieur à celui des femmes, car situé en dehors de l'espace domestique dévalorisé* » (Moguéro, Vampo, Kpadonou et Adjamagbo, 2019 : 98). En effet, cette conception structure encore les représentations de la division sexuée du travail en Guinée : l'influence des facteurs socioculturels dans la répartition des tâches demeure une véritable problématique dans une Afrique partagée entre la tradition et la modernité.

Sur la base de son étude, Kpadonou s'intéresse aux facteurs qui influencent le partage des tâches domestiques en Afrique de l'Ouest, et met en lumière la manière dont l'environnement social et la culture peuvent avoir un impact sur le partage du travail domestique. Il montre que les normes sociales « *définissent la répartition sociale des rôles par sexe en assignant aux femmes les tâches domestiques sans interdire leur présence sur le marché de travail et aux hommes le travail rémunéré hors domicile. Ce sont ces règles qui établissent aussi les régimes matrimoniaux, le patriarcat qui prône la soumission de la femme à l'homme [...]. Les normes et valeurs sociales sont transmises aux individus à travers le processus de socialisation, contribuant à la formation des préférences individuelles pour le travail et la famille* » (2019 : 38).

Illustrons ces propos en faisant le lien avec les extraits d'entretiens suivants :

Khalil : « [...] Il y a l'influence des parents, les voisins; imagine ta maman vient te trouver en train de faire le ménage ça va mal se passer, non seulement on te rétrograde et on accuse ta femme de t'avoir dominé et le voisinage commence à t'indexer, il y a beaucoup de réalité. [...] »

Mohamed : « [...] Il y'a le regard des parents [...] Tu rentres dans la cuisine on dit que tu es maudit. [...] Il y'a aussi le poids de la culture. »

La lecture de ces extraits montre que le poids des normes socioculturelles et le regard de l'entourage incitent à accentuer la position de domination des hommes sur les femmes. Ainsi, les modèles culturels sont transmis aux enfants dès le bas âge, la socialisation conditionne les garçons à prendre leurs distances avec les tâches ménagères, et les femmes à en prendre la responsabilité. C'est là une des raisons qui expliquent le partage inégal du travail domestique en Guinée, et elle est fréquemment évoquée par les répondants. Par exemple, Khalil estime que c'est lors du processus de socialisation qu'il a intériorisé les normes et les codes sociaux qui l'ont poussé à prendre ses distances vis-à-vis des tâches domestiques. Il considère aussi que ce sont les parents qui transmettent les valeurs sociales et morales aux enfants, comme l'illustre cet extrait :

Khalil : « [...] Les hommes ne sont jamais préparés à participer à la vie du ménage. Imagine quand tu nais, tu vois ton papa sortir et retourner à la maison avec ses amis pour manger, et après ils s'en vont. Donc, quand toi aussi tu nais avec cette culture, tu diras que mon père n'a jamais fait le ménage donc moi aussi je ne vais pas le faire et finalement ça se développe comme ça [...] »

Le fait de ne pas habiter chez les parents facilite une division moins inégale des tâches ménagères, même si certains voisins soutiennent que les hommes ont de bonnes raisons de ne pas les effectuer en présence de leur épouse. Par exemple, Fatou explique que son couple a été surnommé « couple européen » par le voisinage, parce que son conjoint participait aux tâches domestiques. Son conjoint, Cellou, soutient tout de même qu'il était stigmatisé par les voisins qui voyaient ces agissements d'un mauvais œil, allant même jusqu'à le jalouser ou prétendre qu'il subissait de la domination ou de l'esclavage. Toutefois, Cellou refusait de se soumettre aux normes de genre ou de céder à la pression en laissant sa femme submergée, tout en étant pleinement conscient qu'elle travaillait au

même titre que lui. Il a donc décidé de contribuer aux tâches domestiques que sa femme faisait à la maison, quand c'était nécessaire. Cette prise de position de Cellou est intéressante, car par son geste, il s'écarte des normes et les remet en cause. Cependant, il faut se poser la question de savoir si sa conjointe était en mesure de faire la même chose que lui. Aurait-elle pu, par exemple, refuser de se soumettre aux normes en faisant la grève des tâches ménagères, sous prétexte d'en demander un partage égalitaire? Probablement pas, car les femmes ont été éduquées pour accepter cette contrainte sociale et se sentir responsables de la réussite familiale. En effet, si l'attitude de Cellou nous incite à considérer que les représentations sociales et culturelles changent lorsque le conjoint est moins favorable à la division traditionnelle du travail, l'inverse demeure compliqué. Cela semble corroboré par les propos de Rama : selon elle, dans une société de mœurs patriarcales, l'implication du conjoint dépend de sa bonne volonté. De même, Locoh et Mouvagha-Sow, déjà citées dans le premier chapitre, montrent que « *[l]e système des relations de genre agit aussi bien au niveau de chaque individu [...] qu'au niveau de la société en général [...]* » (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005 : 22) .

Un autre aspect important susceptible de freiner le partage égalitaire des tâches domestiques en Guinée a été évoqué par les couples : il s'agit des préceptes religieux. Néanmoins, ils restent des couples musulmans après leur migration au Québec (l'environnement religieux joue également un rôle important dans leur nouvelle vie).

Mohamed souligne que, lorsque la conjointe veut accéder à un emploi salarié, elle doit d'abord demander l'autorisation à son époux, sachant que ce consentement n'est pas acquis, surtout s'il y a des enjeux ou des risques relatifs à la fidélité. Cette façon de procéder est historiquement déterminée, car les femmes étaient traditionnellement exclusivement chargées de l'entretien du foyer. À ce propos, les réflexions de Woodhead déjà citées dans le cadre conceptuel, sont éclairantes : « *l'égalité entre les hommes et les femmes est défendue très différemment dans des sociétés pourtant parvenues à des stades de développement similaires, selon la place de la religion et le type de valeurs qu'elle promeut. [...]* Mais il ne s'agit pas simplement d'une affaire d'hommes, croyants,

qui imposeraient leurs valeurs religieuses aux femmes, puisque les valeurs sexuelles traditionnelles ont tendance à être partagées par les deux sexes au sein d'une société et que les femmes sont souvent plus religieuses que les hommes » (2012 : 39). Il semble alors manifeste que la différence des rôles et des responsabilités entre masculin et féminin est le produit de la culture, car chaque société façonne les identités de genre et définit leurs caractéristiques en matière de statuts, de droits et de responsabilités.

Certains des extraits cités précédemment permettent de constater l'influence de la religion :

Khalil : « Les femmes sont obligées de prendre les responsabilités ménagères, parce que c'est à l'homme que la responsabilité financière revient dans le foyer, c'est ce que les règles de l'Islam nous recommandent. C'est à lui d'aller chercher les dépenses de la famille, prendre soin de sa femme, ses charges et celles des enfants. Elle n'est pas obligée de travailler selon la religion. [...] Les femmes aussi comptent généralement sur la carrière de leur mari. »

Rama : « [...] C'est pour ça qu'on se marie et on se dit que ce sont eux qui doivent nous prendre en charge. »

Toutefois, « *[d]ans les faits, il y a peu de femmes "inactives" aujourd'hui [en Afrique]. Même dans les sociétés qui imposent la réclusion aux épouses, elles exercent diverses activités pour se procurer quelques moyens de subsistance. Travailler, et très durement, est le lot de presque toutes les femmes et ce, dès l'enfance* » (Locoh, 2013 : 172).

À la lumière de ces propos, il faut aussi rappeler que les attentes des hommes et des femmes à l'égard de la famille et de la maternité restent un élément central de la division sexuée du travail en Guinée. Ce qui est en jeu engage l'avenir de la société dans son ensemble, car les soins apportés à la famille et l'exécution des tâches ménagères constituent le fondement du rôle des femmes. La conception matérialiste structure les rapports sociaux de sexe. La religion prescrit que les hommes pourvoient aux besoins de la famille et que les femmes s'occupent des enfants et des tâches domestiques. On considère que, dans cet échange, les femmes reçoivent une compensation financière

pour leur travail, puisque les hommes les nourrissent, les logent, les habillent, les soignent, etc. Néanmoins, cela n'interdit pas à une femme qui ne serait pas satisfaite de ce qu'elle reçoit de travailler pour combler ses propres besoins. Dans son entrevue, Khalil affirme que la carrière professionnelle des femmes est importante, mais qu'elle l'est moins que la famille. Le statut social des femmes passe avant tout par le mariage, comme l'ont montré Calvès, Bozon, Diagne et Kuépié, convoqués dans le premier chapitre : *« même si l'implication des femmes sur le marché du travail est considérable dans les villes africaines, surtout dans les activités de commerce, le passage à l'âge adulte féminin est plus associé au seuil du mariage et de la maternité qu'à celui de l'entrée en activité »* (2006 : 138). De la même façon qu'il est décrit par Lebreton (2016), convoqué dans le chapitre 2, note que le mariage représente la forme légale de l'exploitation de l'épouse, parce qu'une fois mariée, elle sera censée effectuer toutes les tâches domestiques gratuitement au profit de son conjoint dans l'institution familiale du mariage. De même, plus la maternité est valorisée par les normes socioculturelles, plus les modèles de genre dans le couple persistent. Selon Rama, le fait qu'un homme ne doit pas effectuer de tâches ménagères quand il vit avec une femme est ancré dans la tête des gens en Guinée. Son conjoint Khalil fait deux remarques importantes sur le manque d'implication des hommes. D'abord, il soutient que les femmes comptent souvent sur la carrière professionnelle de leur conjoint, car ils doivent travailler pour assumer le rôle de « gagne-pain ». Ensuite, il rappelle que le fait que les tâches domestiques soient dévolues aux femmes dans la société guinéenne ne s'explique ni par la position économique des hommes ou des femmes, ni par leur niveau d'instruction, mais dépend plutôt du facteur culturel. Le sens du mariage est fondé sur l'idée que le conjoint assure un rôle différent de celui de sa femme. Cette explication est présentée en partie dans le chapitre 2 : Brugère (2020) considère que les femmes ont assimilé les normes qui structurent un « care », un prendre soin, alors que les hommes sont appelés à abandonner les comportements de « care ». Dès lors, le patriarcat se maintient, car la culture conduit hommes et femmes à s'y conformer au nom de la normalité. Dans notre recherche, Djoum illustre ce phénomène : son conjoint ne prenait pas part aux tâches domestiques,

même si elle avait intégré le milieu du travail rémunéré jadis considéré comme l'apanage des seuls hommes. Commerçante, propriétaire d'une boutique à Madina en Guinée, elle travaillait du lundi au samedi, de 8 heures à 17 heures. Tout au long de son parcours professionnel en Guinée, elle a fait appel à sa nièce lorsqu'elle n'était pas en mesure d'assumer elle-même le travail domestique. Son discours montre que les tâches sont toujours réalisées par les femmes, quitte à ce qu'il s'agisse d'autres femmes, car elles sont éduquées dans l'idée que c'est à elles qu'il revient de s'occuper du ménage avec toute la soumission possible, conformément aux normes socioculturelles. L'accès au marché du travail a un impact immédiat sur les partages des tâches domestiques dans des ménages, comme en témoignent aussi les autres conjointes qui n'avaient pas eu la chance d'occuper un emploi professionnel en Guinée.

À ce propos, les féministes matérialistes, convoquées dans le chapitre consacré au cadre conceptuel, ont montré que les hommes s'approprient le travail de leur épouse dans le foyer conjugal, et que cette situation est la conséquence du patriarcat. Selon Brugère, « *les femmes produisent mais à l'ombre des hommes [car] le mode de production capitaliste se combine avec un mode de production domestique, patriarcal. Le patriarcat est un système d'inégalités de genre qui permet aux hommes d'imposer aux femmes de travailler à leur avantage* » (Brugère, 2020 : 195). Pour Ibos reprenant Delphy, le patriarcat est « *un système [de production domestique] qui a pour objectif l'exécution gratuite des tâches domestiques par les femmes* » (Ibos, 2016 : 649) au profit de leur conjoint dans l'institution familiale. Cette division du travail entre hommes et femmes est historiquement située et repose à la fois sur des facteurs matériels (Galerand et Kergoat, 2014) et biologiques (Ledoux et Thuillier, 2006).

En effet, si la division du travail prend différentes formes à différents niveaux dans la société, ce qui nous intéresse ici, et qui transparaît dans les discours de nos répondant.e.s, c'est qu'elle demeure entremêlée à des déterminations socioculturelles historiques et patriarcales. Ainsi, le modèle de division du travail entre « femme-ménagère » et « l'homme-pourvoyeur » existe dans toutes les sociétés et véhicule des stéréotypes de

genre qui cristallisent la différence des sexes. Jackson (2009) montre que, depuis Beauvoir, le projet féministe s'articule autour du fait que la féminité est une construction sociale et culturelle et non une donnée naturelle. En cela, l'impact de la culture a été remis en cause, notamment celui de l'économie sur l'histoire et sur notre façon de concevoir le monde.

Toutefois, selon nos répondant.es, et conformément à ces règles et valeurs sociales, les femmes exécutent la quasi-totalité des tâches domestiques. C'est pourquoi, en Guinée comme dans d'autres pays africains, les femmes sont plus présentes dans le secteur informel, ce secteur leur offrant une plus grande flexibilité. La plupart des entreprises dirigées par des femmes relèvent du secteur informel, ce qui leur permet d'avoir le contrôle sur la famille et les activités ménagères. À travers les récits collectés, on constate aussi qu'en Guinée, le premier rôle des femmes est d'être « mère éducatrice ». Bien que certaines femmes travaillent à renverser ce paradigme, leurs efforts se trouvent parfois contrariés par la tradition qui veut que leurs tâches se résument aux travaux ménagers, comme nous l'avons constaté dans nos données.

La difficile négociation des tâches domestiques au sein de la famille n'est pas soumise aux mêmes arbitrages. En Guinée, les normes de genre sont profondément ancrées; le regard de l'entourage exerce un fort contrôle social, et amène les couples à se conformer plus ou moins aux normes, façonnant l'organisation de la vie privée sur la base d'une division sexuée. En outre, on note que les couples qui adhèrent au modèle traditionnel optent pour un partage des tâches inégalitaire, et que ceux qui sont moins favorables aux normes de genre traditionnelles sont appelés à revoir et à redéfinir les rôles au sein du couple.

Khalil fait état de sa participation au travail domestique familial au Québec, ce qui tend à montrer que, comme nous l'avons avancé en introduction, les normes sociales ne sont pas nécessairement des données intangibles. En effet, le Québec a connu une évolution vers une plus grande égalité de genre dans la division des tâches. Même si les stéréotypes de genre persistent, de plus en plus de couples québécois partagent équitablement les tâches ménagères. Ainsi, le genre est perçu très différemment, et la division du travail

domestique varie en fonction des lieux et du temps. C'est ce que nous enseignent les propos de certains participants. Par exemple, Mohamed affirme que nous vivons dans un monde différent : selon lui, le Québec se démarque par son côté progressiste qui tend à dépasser la dichotomie traditionnelle relative aux représentations sociales qu'on a du travail domestique en Guinée. Khalil quant à lui nous a expliqué comment il a fini par s'adapter aux tâches ménagères, et comment son entourage a constitué un modèle dans ce changement de comportement. Khalil souligne que les voisins sont favorables au partage des tâches domestiques au Québec, tandis qu'en Guinée, cette pratique est perçue de manière défavorable, car elle est considérée comme une domination exercée par la femme sur l'homme.

Khalil : « [...] Et même pour ma contribution aux tâches ménagères, ce n'est pas parce qu'elle me l'a exigé, c'est moi qui ai pris la décision avec le recul, j'ai regardé chez les voisins, chez les autres et ça m'a vraiment aidé parce qu'ici l'environnement est favorable à cette pratique ce n'est pas comme en Guinée. »

Le récit de Khalil montre que l'individu peut s'identifier à un groupe, observer et copier les comportements et attitudes de ce groupe. Le processus d'apprentissage social par imitation peut alors pousser l'individu à rejeter certains de ses anciens comportements relatifs au genre. Ainsi, Khalil soutient qu'il a intégré les comportements de ses voisins par conformisme et que cela l'a beaucoup aidé à s'ouvrir aux tâches ménagères. On comprend alors que la « socialisation des tâches ménagères » dépend fortement de la volonté ou non des conjoints : la volonté d'observer comment les choses se passent ailleurs encourage et développe la capacité des conjoints à rendre la vie familiale plus facile en s'impliquant dans la vie domestique du couple.

Par ailleurs, la majorité des couples rencontrés ont déclaré que seule la cuisine n'était pas une tâche partagée, les femmes assument la responsabilité principale de la préparation des repas. De plus, les membres du couple ont des avis divergents sur les activités culinaires. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Khalil prétend que sa femme refuse qu'il prépare les repas et qu'il n'a pas pu convenir d'une répartition de cette tâche avec elle, malgré son désir de le faire. En conséquence, sa conjointe se charge de cette

responsabilité à sa place. De la même façon que nous l'avons décrit dans le chapitre 1, dans leur étude, Segalen et Martial (2013) analysent l'inégalité de répartition des tâches au sein des ménages où les deux membres travaillent en France. Elles soulignent que les hommes sont moins impliqués dans certaines tâches, en raison de la réticence de certaines femmes à les assumer. Les deux autrices conviennent que, certaines tâches demeurent « tabous », notamment la cuisine, qui est considérée comme une responsabilité principalement féminine en raison de l'image traditionnelle de l'épouse et de la mère nourricière intégrée par les femmes (2013 : 230-234). En effet, il semble que Rama, la conjointe de Khalil, continue d'adhérer aux valeurs dominantes de leur pays d'origine, ce qui constitue généralement l'idéal culturel (préparé des repas pour son époux). Elle sait également prendre de la distance, comme en témoigne son discours. Elle attend également l'aide de son conjoint Khalil, qui affirme qu'elle le décharge de faire la cuisine. Rama évoque les négociations et les sentiments qui jouent un rôle dans leur couple. À titre d'exemple, Leguil (2022) soulève un point important dans son article sur « l'énigme du consentement » dans les relations amoureuses. Elle invite à faire une distinction entre le fait de céder et de consentir, en montrant que l'expression du consentement ne relève pas toujours d'un choix rationnel et éclairé. Dire "Oui" ou se "laisser faire" ne signifie pas automatiquement consentir, car cela peut être dû à une mauvaise incompréhension des attentes de l'autre (partenaire) à notre égard. Cela peut également conduire à se sentir piégé dans une situation indésirable. Donc, on peut avancer que certaines femmes ne demandent pas à leur conjoint d'accomplir une tâche parce qu'elles supposent que leur mari a une certaine attente à leur égard, sans pour autant comprendre les raisons. Cette attitude est influencée par l'amour et la socialisation. Segalen et Martial nous invite à prendre conscience du fait que le corps joue un rôle central en relevant des évidences. Les habitudes ménagères sont ancrées dans nos schémas mentaux (2013 : 231).

Pour illustrer ces propos, faisons le lien avec les extraits d'entretiens suivants :

Khalil : « Sauf que je ne cuisine pas! Non ça, c'est elle qui le fait en toute honnêteté. Pour la cuisine on n'a pas négocié ça. Mais souvent, j'essaie de faire des efforts pour cuisiner,

mais je n’y arrive pas et à chaque fois que je dis à ma femme “bon, écoute je vais commencer à préparer moi aussi [...] Elle me répond [...] qu’elle va préparer pour moi [...] »

Rama : [...] Pour les tâches ménagères, je crois qu’ici on doit être conscients tous les deux qu’on est hors de la maison, il n’y a pas un adulte entre lui et moi [...] Chacun doit apporter sa contribution [...] Pour permettre à notre couple de bien fonctionner et cela peut résoudre beaucoup de problèmes entre nous. »

Cependant, une partie de nos résultats montre que la participation des hommes à la cuisine est très rare. C’est le cas, par exemple, de Mohamed qui affirme que l’arrivée d’enfants n’a pas augmenté la charge domestique de sa femme. Au contraire, cela a eu un impact immédiat sur son emploi salarié, qu’il a réduit afin de prendre en charge les tâches ménagères. Comme mentionné dans notre cadre conceptuel, Neyrand (2018a) souligne que l’arrivée d’un bébé dans le cocon conjugal amène un correctif aux dispositions antérieurement acquises à travers lequel les règles anciennes peuvent être mises entre parenthèses et le travail qu’effectue le dialogue à l’intérieur du couple soutient sa capacité à accepter les épreuves de la réalité.

Bien que l’implication des hommes dans les tâches ménagères soit importante, comme la vaisselle, la lessive et le balayage, il y a une exception avec Hamid, qui laisse sa femme assumer la quasi-totalité de ces tâches ainsi que la cuisine, à l’exception des courses et de l’éducation des enfants qui lui reviennent. Même l’arrivée des enfants n’a pas eu d’impact sur son niveau d’implication, contrairement à ce qui s’est passé avec Mohamed. Mianda (1998), convoqué dans le premier chapitre, a exposé dans son étude qualitative que la migration des femmes immigrantes à Toronto, originaire de l’Afrique subsaharienne francophone, n’a pas entraîné une redistribution des tâches ménagères au sein des couples, mais a plutôt généré des situations d’inégalité envers les femmes.

5.2 Le réseau familial, un enjeu central dans l'organisation domestique des couples (Guinée-Québec)

En Guinée, le réseau familial offre la possibilité aux femmes de déléguer certaines tâches ménagères et de diminuer ainsi le temps qui leur est dévolu. Les relations avec l'entourage, comme la famille et les voisins, multiplient la possibilité d'obtenir de l'aide dans nombre de tâches quotidiennes – comme ce fut le cas de Djoum, dont la nièce l'aidait à effectuer les tâches ménagères. Or, en l'absence d'un tel réseau au Québec, les deux membres du couple se trouvent en situation de plus grande dépendance mutuelle pour leur survie; le conjoint n'a alors pas le choix de s'impliquer. Autrement dit, l'absence de réseau familial, dans un contexte où les deux membres du couple ont le même accès à l'indépendance économique, contraint les hommes à se tourner vers la sphère domestique.

Les trois extraits ci-dessous de Hamid, Rama et Samba illustrent nos propos :

Hamid : « Oui parce qu'il n'y a pas quelqu'un ici pour nous aider [...] L'entraide c'est obligatoire. [...] Ce n'est pas comme en Guinée. »

Rama : « [...] Il n'y a pas une petite sœur qui habite chez nous il n'y a pas une aide-ménagère, c'est juste lui et moi qui sommes les adultes responsables de l'entretien, en tout cas dans notre quotidien ici. C'est pour ça que chacun doit apporter sa contribution selon sa capacité. »

Samba : « [...] Oui parce qu'on est deux ici je dois aider madame dans les tâches domestiques. »

Ces extraits mettent en évidence que le changement dans l'organisation familiale des répondant.e.s est motivé par l'obligation d'un partage conscient des responsabilités au sein des couples. Au Québec, en l'absence de réseau familial, les couples ne peuvent compter que sur eux-mêmes – contrairement ce qui se passait en Guinée, où la famille élargie est omniprésente. Nos données corroborent les réflexions de Kpadonou présentées dans le chapitre 1 au sujet de l'impact positif de l'entourage familial sur la répartition des tâches. Comme nous l'avons vu, « *une femme active sur le marché du travail en Afrique peut héberger une parente qui l'aidera dans les tâches domestiques ou*

dans son activité économique » (2019 : 22). Ainsi, les femmes dans les pays ouest-africains bénéficient facilement d'un réseau familial très large (mère, belle-mère, tante, cousine, nièce), ou peuvent avoir accès aux services d'une domestique bon marché.

Toutefois, il est important de relativiser les résultats de notre recherche et la revue de littérature sur l'enjeu central dans l'organisation domestique des couples en Guinée et au Québec, résultats que nous avons décrits ci-dessus. Notons que la volonté de se conformer à des nouvelles normes dans le quotidien conjugal et le rejet du modèle traditionnel exprimés par une majorité d'hommes et de femmes interrogé.e.s tendent à démontrer que les représentations attribuées aux tâches domestiques dans leur pays d'origine n'ont plus de place dans la conception présente qu'ils et elles en ont; partant, l'ordre naturel devrait céder la place à une plus grande solidarité conjugale. Comme l'ont écrit Collet et Santelli, « *[I]es couples ont progressivement intégré les acquis de la psychologie prônant l'idée que la longévité et le bonheur conjugal dépendent de la capacité de dialogue et du respect de la personnalité de chacun. L'entente dans les couples contemporains relève moins des statuts des individus dans l'unité familiale que de leur capacité à construire au quotidien une relation fondée sur la compréhension et la tendresse » (2012 : 22).*

5.3 Les nécessités économiques poussent davantage aux changements

Les facteurs économiques influencent beaucoup la participation des hommes à certaines tâches domestiques. La fonction que les couples interrogés accordent au travail est très significative dans leur décision de rester au Québec. Pour Hamid, sa relation avec les autres ne suffit pas. Pour lui, l'important est de trouver un travail qui puisse le rendre heureux – c'était d'ailleurs l'une des raisons de son immigration au Québec après ses études. Son épouse Binta met aussi l'accent sur sa décision de rester auprès de son conjoint, et sur les opportunités plus nombreuses au Québec qu'en Guinée. Voici les extraits de leurs entrevues :

Hamid : « [...] Le plus important ici c'est si tu arrives à trouver du travail dans ton domaine d'étude et tu es heureux tu peux t'intégrer progressivement, mais le travail est très important. »

Binta : « Mon choix! Bon, je voulais rester auprès de mon mari et vivre paisiblement. Quand je suis venue, j'ai décidé de rester parce qu'il y a plus d'opportunités ici. »

Quant à Samba, son choix de rester au Québec plutôt que de retourner en Guinée s'appuie sur la comparaison qu'il fait et qui montre un décalage certain, notamment pour sa femme qui, lorsqu'elle a émigré pour venir le rejoindre au Québec, a pu accéder au travail salarié, alors qu'elle n'y avait pas accès en Guinée.

Samba : « [...] La différence est que, les régimes ne sont pas bons au pays, il y a la précarité, le chômage. [...] Ici, on travaille, même madame qui ne travaillait pas en Guinée travaille maintenant ici. On se partage le loyer [...] Mais en Guinée, c'est l'homme qui travaille, la femme reste à la maison. »

Dans l'extrait suivant, Nagnouma l'épouse de Samba, met l'accent sur son mode de vie, les profits et les ressources auxquels elle a accès en travaillant au Québec, toutes choses qui lui permettent d'apporter du soutien à sa famille restée en Guinée.

Nagnouma : « Déjà je travaille, j'envoie de l'argent à mes parents en Guinée [...] il n'y a pas quelqu'un qui me dérange ici, c'est plus facile pour moi, je ne pars pas chercher du bois, du charbon et il y a la stabilité familiale, il y'a l'entraide aussi. »

Dans les extraits présentés ci-dessus, on observe que les femmes, longtemps restées cantonnées aux activités de « care » dans leur pays d'origine, occupent désormais un emploi salarié. L'ensemble des changements opérés apparaît comme le produit d'une renégociation des rapports de pouvoir dans le couple, car, au Québec, les épouses deviennent soutien de famille. Cet aspect avait été abordé par Mohamed, comme on peut le voir à nouveau dans l'extrait ci-dessous :

Mohamed : « [...] Les femmes ont le même droit que l'homme au Canada [...] On travaille tous les deux ici et on se partage les dépenses du foyer. [...] »

Comme déjà mentionné au chapitre 4, Mohamed déclare que les femmes ont les mêmes droits que les hommes au Canada en matière d'accès à l'emploi salarié, et que dans son couple, les dépenses du foyer sont partagées avec sa conjointe.

Au sein des couples interrogés, on observe une profonde mutation, les relations conjugales se heurtant de plus en plus aux exigences de la migration qui s'accompagnent entre autres d'une conception égalitariste du travail domestique. L'accès des femmes à un travail salarié augmente leur pouvoir de négociation dans le couple, et pousse leur mari à s'impliquer dans les tâches qui étaient connotées comme « féminines » dans leur pays d'origine. Par exemple, dans son entrevue, Mohamed insiste sur les bénéfices retirés de leur double activité économique, car sa conjointe contribue maintenant aux dépenses de la famille au même titre que lui.

Selon Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, dans les pays développés, les couples se sont engagés dans un processus de révolution des rôles de genre et de transformation de la division sexuelle du travail « *marquée par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, laquelle a fortement ébranlé la notion voulant que le travail rémunéré soit un rôle exclusivement masculin* » (2017 : 10). Dès lors, « *le modèle de la dualité de l'assignation des femmes et des hommes à des sphères de vie distinctes est remis en question* » (Coenen-Huther, 2001 : 184) dans le couple.

En outre, en parlant du partage des tâches au sein de l'espace domestique au Québec, les répondant.es ont fréquemment mis l'accent sur le fait que le travail rémunéré hors domicile contribue davantage aux changements observés que la sensibilité aux « valeurs démocratiques/féministes » du pays d'accueil. Cela corrobore ces propos de Brugeilles et Sebille qui ont montré que, dans les pays développés, « *la valorisation et la « redéfinition de la place [des femmes] dans la sphère professionnelle et économique apparaissent comme les principaux leviers de changement* » (2013 : 29) au sein de la famille. Pour Paula England, citée par Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, « *ce phénomène est lié à des dynamiques culturelles complexes. Les normes sociales de genre se sont transformées dans les sociétés occidentales, de manière à encourager les femmes à poursuivre des*

activités plus traditionnellement masculines » (2017 : 13). « De son côté, Peter McDonald fait valoir que les institutions sociales influencent grandement les incitatifs qu'ont les couples à s'éloigner du modèle « homme pourvoyeur/femme au foyer » pour se rapprocher du modèle de couple à deux revenus » (McDonald, cité par Pugliese, Fostik, Boulet et Le Bourdais, 2017 : 13).

À la lumière de ce que nous avons analysé ci-dessus, nous pouvons avancer que, si les inégalités étaient plus flagrantes dans les relations des couples répondants en Guinée – où les conjoints se conformaient à un modèle traditionnel et patriarcal de la famille de type « femmes au foyer et hommes au travail », la révolution industrielle a entraîné une évolution des mentalités dans les pays développés, améliorant ainsi les conditions matérielles des femmes. Cela a notamment conduit à une attention accrue sur les droits des femmes sur le marché du travail salarié et à leur émancipation.

Selon les termes de Collet et Santelli (2012) –, « dans les pays développés, l'idéal démocratique, largement expérimenté dans la vie politique, a progressivement atteint la sphère privée et la vie conjugale. Cette démocratisation au sein du couple met l'organisation conjugale à l'épreuve, et redéfinit la place de chacun (à l'intérieur du couple) en lien avec sa position sociale (à l'extérieur), et plus largement les modes d'individualisation (échanges, négociations, autonomie) » (2012 : 22).

Ainsi, cette étude est la première à avoir analysé précisément le partage des tâches auprès des couples guinéens établis au Québec. Les extraits des entrevues que nous avons présentés et les différentes analyses de la revue de littérature nous permettent de répondre aux questions précédemment posées dans cette recherche. Les propos des répondant.e.s mettent au jour un important écart entre la Guinée et le Québec dans ce qui a trait au partage des tâches ménagères : au Québec, les hommes participent généralement plus aux tâches, alors qu'en Guinée, ils n'y contribuaient généralement pas. Ce décalage peut s'expliquer d'une part parce qu'au pays d'origine, les normes sociales suscitent des entraves internes inconscientes et encadrent une transmission culturelle intergénérationnelle par le biais de la socialisation. D'autre part, le regard de l'entourage

est particulièrement important pour comprendre l'inégale répartition des tâches domestiques entre les femmes et les hommes en Guinée. Le fait que la plupart des hommes interrogés déclarent qu'ils sont longtemps restés cantonnés à la sphère productive en Guinée, et que les tâches ménagères étaient exclusivement réservées aux femmes, cela ne fait pas d'eux des « mauvais pères ». En fait, dans un environnement tel que la Guinée, où le contrôle social est fort, et où parents et voisins s'ingèrent dans la vie privée des couples pour y jouer le rôle régulateur, chacun.e tend à rester à la place qui lui est assignée d'office en fonction des attentes de la société. Au Québec, par contre, il existe des contraintes externes en matière d'organisation de la vie professionnelle et sociale. Cependant, la société et l'entourage ont certaines attentes et considèrent qu'il y a une obligation psychologique dans le pays d'accueil selon laquelle chaque conjoint doit contribuer activement au bien-être du foyer conjugal.

Par ailleurs, les résultats présentés dans cette étude indiquent que, même si les couples s'entraident dans l'organisation de la vie domestique au Québec et se répartissent les tâches, cette répartition n'est pas faite sur une base « légale » ou de manière « officielle », si bien que les femmes en assument toujours une plus grande part que leur partenaire – et ce bien que plusieurs enquêtés.e.s témoignent d'une évolution par rapport à leur situation en Guinée. Ce que chaque conjoint doit faire comme tâches ménagères n'est pas clairement énoncé, et les femmes ne demandent à leur conjoint de participer aux activités domestiques; partant, ce sont les hommes qui prennent l'initiative de s'impliquer. Par ailleurs, on note dans les discours des couples répondants des expressions récurrentes telles que « j'aide ma femme », ou « ce qu'il aime faire », ou « j'ai pris conscience », ou encore « on n'a pas négocié ça ». La question mérite alors d'être posée : pouvons-nous parler d'égalité ou de complémentarité dans les couples guinéens établis au Québec? L'équilibre qui se dégage de leurs façons de faire nous semble relever plus de la complémentarité que de l'égalité.

5.4 Les limites de la recherche

Cette étude présente certaines limites méthodologiques en ce qui concerne l'analyse des données et le recrutement. Tout d'abord, il convient de noter que nous n'avons pas observé ni compté les heures consacrées aux tâches domestiques au sein des couples rencontrés. L'analyse des discours sur la répartition des tâches domestiques se confronte à un défi interprétatif, car les membres du couple ont tendance à surestimer l'implication des hommes en qualifiant parfois de fréquente une participation qui est peu régulière. Par exemple, on remarque dans les discours des couples interrogés des termes fréquents tels que « souvent », ou « plus souvent ». Cependant, cela ne suffit pas à fournir des informations précises sur le nombre d'heures réellement consacrées aux tâches ménagères par les femmes et par les hommes. D'autres méthodes de collecte de données telles que la collecte systématique des emplois du temps ou l'observation in situ de la répartition des tâches pourrait permettre de corriger de tels biais.

De plus, notre analyse ne prend pas en compte les heures de travail rémunérées des hommes et des femmes au sein du couple. Cela aurait pu nous aider à établir une comparaison entre le temps consacré à la fois à un emploi rémunéré et un emploi non rémunéré.

Par ailleurs, aucun couple autre que des couples musulmans ne nous a contactés dans le cadre de cette recherche, bien que nous n'ayons pas pris en compte de l'appartenance religieuse ou ethnique dans nos critères de sélection. Il était toutefois important d'inclure des couples appartenant à d'autres groupes religieux. Bien que l'islam soit la religion majoritaire en Guinée, où environ 88 % de la population est musulmane, nous supposons que l'effet du partage des tâches au sein du couple peut également être influencé par d'autres facteurs tels que la religion, l'appartenance ethnique et le contexte de socialisation. Par conséquent, nous sommes conscients que l'échantillon et les résultats de l'analyse ne représentent pas l'ensemble des couples guinéens établis au Québec. Nous avons toutefois examiné certains éléments récurrents dans les propos des couples concernés, ce qui n'exclut en rien la possibilité d'identifier, chez d'autres couples

guinéens établis au Québec, des spécificités qui n'ont pas été analysées ici. La porte est donc ouverte à de futures recherches qui permettront de mieux comprendre comment se construit la division sexuée du travail dans la société et, partant, de mieux déterminer et dépasser les raisons pour lesquelles une situation inégalitaire subsiste.

Références Bibliographiques

- Abignente, G. (2004). Chapitre 4. L'organisation familiale : les règles et les rôles. Dans : , G. Abignente, Les racines et les ailes: Ressources, tâches et embûches de la famille (pp. 83-112).
- Adjamagbo, A., Gastineau, B. & Kpadonou, N. (2016). Travail-famille : un défi pour les femmes à Cotonou. *Recherches féministes* , 29 (2), 17-41.
- Adjamagbo, A. & Calvès, A. (2012). L'émancipation féminine sous contrainte. *Autrepart*, 61, 3-21. <https://doi.org/10.3917/autr.061.0003>
- Antoine, P., & Dial, F. B. (2005). Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé. *Familles au Nord, Familles au Sud*, 205-232.
- Assane Igodoe, A. (2018). Scolarisation primaire des filles à Niamey : généralisation de l'accès, mais maintien des représentations sociales des rôles de genre. *Autrepart*, 87, 89-107. <https://doi.org/10.3917/autr.087.0089>
- Auclair, Isabelle. (2021). *Féminismes*. Anthrophen.
- Ahonoukoun, L. V. (2016). La réglementation du travail domestique au Bénin et les apports de la convention 189 de l'OIT.
- Anadón, M., & Guillemette, F. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive. *Recherches qualitatives*, 5(1), 26-37.
- Badini Kinda, F. (2010). Femmes, foyer, activités professionnelles: les termes du débat au Burkina Faso. *Genre et changement social en Afrique*, 25.
- Balslev, K., & Saada-Robert, M. (2006). Les microgenèses situées. Unités et procédés d'analyse inductive-déductive. *Recherches qualitatives*, 26(2), 85-109.
- Banégas, R. & Warnier, J. (2001). Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. *Politique africaine*, 82, 5-23. <https://doi.org/10.3917/polaf.082.0005>
- Barry, M. G. (2012). La migration pour études: l'expérience de retour des diplômés guinéens dans leur pays d'origine après une formation au Canada.
- Bayo, S. (2017). *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée (Doctoral dissertation, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II)*.
- Baribeau, C., & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative: usages et modes de présentation dans la *Revue des sciences de l'éducation*. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45.
- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9(35), 226-257.

- Ben Soussan, P. (2007). Le rôle des hommes à la maison, auprès de leurs femmes et de leurs bébés. *Empan*, 65, 60-66. <https://doi.org/10.3917/empa.065.0060>
- Bessin, M. (2009). Focus-La division sexuée du travail social. *Informations sociales*, (2), 70-73.
- Bidet-Mordrel, A., Galerand, E. & Kergoat, D. (2016). Analyse critique et féminismes matérialistes. *Travail, sexualité(s), culture. Cahiers du Genre*, S4, 5-27
- Bilampoa, G. T., Sitsopé, T. A., & David, J. S. (2021). Conciliation vie familiale et vie professionnelle par les femmes travaillant dans le secteur public de la santé à Lomé: quelles stratégies d'adaptation?
- Boni, S. T. (2011). *Que vivent les femmes d'Afrique?* KARTHALA Editions.
- Bozouls, L. (2021). Travail domestique et production d'un style de vie: les femmes au foyer de classes supérieures. *Travail, genre et sociétés*, (2), 97-114.
- Boly, H. (2013). Les déterminants du travail domestique des enfants dans l'unité familiale en Côte d'Ivoire.
- Brugère, F. (2020). La persistance du patriarcat. *Multitudes*, 79, 193-198.
- Brugeilles, C. & Sebillé, P. (2013). Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires. *Informations sociales*, 176, 24-30. <https://doi.org/10.3917/inso.176.0024>
- Caarls, K. & Mazzucato, V. (2015). La migration internationale est-elle un facteur de divorce ? Les couples ghanéens au Ghana et à l'étranger. *Population*, 70, 135-161.
- Calvès, A. E., Dial, F. B., & Marcoux, R. (2018). *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*. PUQ.
- Calvès, A. E., Bozon, M., Diagne, A., & Kuépié, M. (2006). Le passage à l'âge adulte: repenser la définition et l'analyse des «premières fois». *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, 137-156.
- Cartier, M., Collet, A., Czerny, E., Gilbert, P., Lechien, M., Monchatre, S. & Nous, C. (2021). Allez, les pères : Les conditions de l'engagement des hommes dans le travail domestique et parental. *Travail, genre et sociétés*, 46, 33-53.
- Cartier, M., Letrait, M. & Sorin, M. (2018). Travail domestique : des classes populaires conservatrices ?. *Travail, genre et sociétés*, 39, 63-81.
- Charmes, J. (2005). Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. *Revue Tiers Monde*, 182, 255-279.
- Charles, A. & Galerand, E. (2017). Du travail ménager au service domestique, de l'emploi féminin au travail militant : critiques féministes en évolution. *Recherches féministes*, 30(2), 1-16. <https://doi.org/10.7202/1043919ar>

Clerval, Anne ; Delphy, Christine (2015). Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome In : Espace et rapports de domination [en ligne]. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/59381>>. ISBN : 9782753563988. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.59381>.

Coron, C. (2020). Outil 1. Approche quantitative ou qualitative ?. Dans : , C. Coron, La Boîte à outils de l'analyse de données en entreprise (pp. 12-13). Paris: Dunod.

Coenen-Huther, J. (2001). Dominance et égalité dans les couples: Un réexamen de la théorie des ressources à la lumière de sous-cultures familiales. Cahiers du Genre, 30, 179-204. <https://doi.org/10.3917/cdge.030.0179>

Collet, B. & Santelli, E. (2012). 1. Le lien conjugal individualisé. Dans : , B. Collet & E. Santelli (Dir), Couples d'ici, parents d'ailleurs (pp. 15-53). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Cyriaque, E. D. O. N. (2018). Les obstacles à la formalisation des entreprises des jeunes dans 3 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Sénégal, Guinée).

D'Albis, H., Bonnet, C., Navaux, J., Pelletan, J. & Solaz, A. (2016). Travail rémunéré et travail domestique: Une évaluation monétaire de la contribution des femmes et des hommes à l'activité économique depuis 30 ans. Revue de l'OFCE, 149, 101-130.

Daune-Richard, A.-M. & Devreux, A.-M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique. Recherches féministes, 5(2), 7-30.

Dauphin, S. (2010). Action publique et rapports de genre. Revue de l'OFCE, 114, 265-289. <https://doi.org/10.3917/reof.114.0265>

Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. Langage et société, 123, 15-35.

Desgrées du Loû, A. (2005). Le couple face au VIH/sida en Afrique sub-saharienne: Information du partenaire, sexualité et procréation. Population, 60, 221-242.

De, secrétariat permanent de la stratégie. (2013). Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) III (2013-2015).

Diallo, M. S. (2022). Émigration féminine en Guinée et dynamique familiale. Recherches Africaines, (de juin 31), 47-62.

Diop, C. A. (1982). L'unité culturelle de l'Afrique noire: domaines du patriarcat et du matriarcat dans l'antiquité classique. Éditions Présence Africaine.

Diop, A., & G. H. (1962). L'unité culturelle Africaine. Aequatoria, 25(2), 64-66. <http://www.jstor.org/stable/25839098>

Diop, C. A. (1959). L'unité culturelle africaine. Présence Africaine, 24/25, 60-65. <http://www.jstor.org/stable/24349000>

- Dubar, C. (2015). Chapitre 4 - La socialisation comme construction sociale de la réalité. Dans : , C. Dubar, *La socialisation: Construction des identités sociales et professionnelles* (pp. 79-102). Paris: Armand Colin.
- Dussuet, A. (2017). Le « travail domestique » : une construction théorique féministe interrompue. *Recherches féministes*, 30(2), 101–117. <https://doi.org/10.7202/1043924ar>
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112, 29-42. <https://doi.org/10.3917/geco.112.0029>
- Dunezat, X. (2016). La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes. *Cahiers du Genre*, S4, 175-198.
- Drescher, M. (2008). La diaspora africaine au Canada: le cas des francophones à Montréal et à Toronto. *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 28(2), 28-66.
- Ezéchiél, A. N. M. (2006). *Les stratégies individuelles d'intégration des immigrants guinéens, maliens et sénégalais au Québec* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Montréal).
- Fall, A. S. (2003). *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*. Secteur de la Protection Sociale, Programme des Migrations Internat., Bureau Internat. du Travail.
- Frank, K., & Hou, F. (2015). Source-country gender roles and the division of labor within immigrant families. *Journal of Marriage and Family*, 77(2), 557-574.
- Falquet, J. (2012). DSK ou le continuum entre les violences masculines et les violences néolibérales. *Nouvelles Questions Féministes*, 31, 80-87.
- Ferry, B. (1978). *Caractéristiques et comportement de la famille à Dakar, Sénégal*. C. Opong, G. Adaba, Bekombo-Priso et J., Mogey (dir.), *Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest*, 103-122.
- Fouquet, A. (2019). Quand les hommes cuisinent au quotidien: Vers la « masculinisation » d'une pratique domestique. *Terrains & travaux*, 35, 161-182.
- Fusulier, B., & Nicole-Drancourt, C. (2015). Retour sur l'impossible conciliation Travail/Famille. *Revue Interventions économiques*. *Papers in Political Economy*, (53).
- Fugier, P. (2010). Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques. ¿ Interrogations? *Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*.
- Galerand, E., & Kergoat, D. (2014). Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail. *La nouvelle revue du travail*, (4).
- Galerand, E., & Kergoat, D. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *Nouvelles questions féministes*, 27(2), 67-82.

- Gning, S. B. (2013). Les femmes dans le secteur informel. Margaret Maruan (sous la direction de), *Travail et genre dans le monde: l'état des savoirs*, Edition: La découverte, 336-344.
- Gomez-Perez, M. & Brossier, M. (2016). Négocier et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara : mobilisations et extraversion sociales et politiques des femmes. *Recherches féministes*, 29(2), 3–16. <https://doi.org/10.7202/1038718ar>
- Godard, A., & Meffe, B. (2006). Travail des femmes et ethnicité en milieu rural guinéen. AIDELF, Aveiro.
- Goudet, A. (2021). Les dynamiques conjugales dans l'immigration: Une lecture par le prisme du genre, de la gestion de l'argent et des arbitrages résidentiels entre conjoints (Doctoral dissertation, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique).
- Guéranger, D. (2006). A propos de trois problèmes pratiques de l'écriture sociologique. La retranscription d'un entretien par Pierre Bourdieu. *Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales*. Journée d'étude de l'école doctorale de Paris I, 22.
- Guilbert, L., Boucher, C., & Racine, M. (2014). *Connaître Comprendre Accompagner Créer du lien*. Cahiers de l'Édiq, 2(1).
- Hamrouni, N. (2011). La non reconnaissance du travail des femmes : Smith n'est pas coupable. *Revue de philosophie économique*, 12, 53-89.
- Helmfrid, S. (2004). *Vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso*, Stockholm, Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDIISIDA), 91 p.
- Hertrich, V., & Locoh, T. (1999). *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*. International Union for the Scientific Study of Population.
- Herla, R. (2018). *Apports féministes à la critique du travail*. Collectif contre les violences familiales et l'exclusion.
- Hirata, H. (2021). Travail productif, travail de care. *Actuel Marx*, 70, 62-76. <https://doi.org/10.3917/amx.070.0062>
- Ibos, C. (2016). Travail domestique/domesticité. Dans : Juliette Rennes éd., *Encyclopédie critique du genre* (pp. 649-658). Paris: La Découverte.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif: à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherches en soins infirmiers*, (3), 23-34.
- Jackson, S., & Armengaud, F. (2009). Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible—et nécessaire 1. *Nouvelles questions féministes*, 28(3), 16-33.
- Kanji, S., & Camara, F. (2000). *L'union matrimoniale dans la tradition des peuples noirs*, l'Harmattan.

Kabre, D. (2008, February). Rapport de synthèse Par Dominique Kabre et Hugues Penda Université de Ouagadougou. In Actes du forum universitaire régional: Famille et droits de l'homme en Afrique de l'ouest francophone Université de Ouagadougou 25-28 février 2008 (p. 139).

Kane, F. (2010). Le statut social de la femme en Afrique de l'ouest. Intervention au.

Kandil, L. & Périvier, H. (2021). Partager les tâches domestiques ? La division du travail dans les couples selon le type d'union en France, 1985-2009. *Population*, 76, 155-191.

(Ki-Zerbo, 2003). A quand l'Afrique. Editions d'en bas.

Klissou, P., Marcoux, R., & Tabutin, D. (2009). Villes du Sud: dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux. *Archives contemporaines*.

Kohn, L. & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. Reflets et perspectives de la vie économique, LIII, 67-82. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>

Kpadonou, N. (2019). Travail-famille: conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest. Presses universitaires de Louvain.

Kpadonou, N., Adjamagbo, A., Gastineau, B., & Toudéka, R. (2014). Cycle de vie des couples et partage des tâches domestiques au sein des couples à Cotonou et Lomé.

Laufer, J. (2003). Entre égalité et inégalités : les droits des femmes dans la sphère professionnelle. *L'Année sociologique*, 53, 143-173.

Le Bail, H., Lieber, M. & Ricordeau, G. (2018). Migrations par le mariage et intimités transnationales: Introduction. *Cahiers du Genre*, 64, 5-18.

Leclerc-Audet, S. (2014). Articulations et particularités du corps social niodiorien dans le roman *Celles qui attendent de Fatou Diome*. *Présence Africaine*, 190, 61-70.

Ledoux, C. & Thuillier, B. (2006). Du travail domestique masculin au travail domestique des hommes: (analyse quantitative). *Terrains & travaux*, 10, 56-76.

Lebreton, C. (2016). Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain. *Recherches féministes*, 29 (1), 199-214.

Le Bon, T. (2017). Compter les nuages, est-ce travailler ?. *Revue Projet*, 361, 61-68. <https://doi.org/10.3917/pro.361.0061>

Le Gall, J., & Therrien, C. (2013). Introduction. Lien conjugal, migration et Transnationalisme : reconfiguration des formes de conjugalité et impacts sur les processus d'intégration et de construction identitaire. *Diversité urbaine*, 13(2), 3-8.

Leguil, C. (2022). L'énigme du consentement. Dans : Marc Lévy éd., *Et l'amour...* (pp. 45-62). Nîmes: Champ social.

- Loaba, S. (2022). L'accès aux produits financiers formels et le genre en Afrique de l'Ouest : quels sont les facteurs discriminants? *Mondes en développement*, 197, 121-138.
- Locoh, T., & Mouvagha-Sow, M. (2005). Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest?.
- Locoh, T. (2007). Genre et sociétés en Afrique: implications pour le développement (No. 160). INED.
- Locoh, T. (2013). 17. Genre et marché du travail en Afrique subsaharienne. Dans : Margaret Maruani éd., *Travail et genre dans le monde: L'état des savoirs* (pp. 171-181). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2013.01.0171>
- Martínez, C., Paterna, C. & Yago, C. (2010). Le discours des femmes sur la répartition des tâches domestiques et de soins. *Nouvelles Questions Féministes*, 29, 94-114.
- Mareschal, J. & Richard, É. (2018). L'engagement des cégépiens en contexte de migration pour études : une réciprocité incontournable. *Revue Jeunes et Société*, 3(2), 21-37. <https://doi.org/10.7202/1075734ar>
- Mathieu, N. C. (1985). Quand céder n'est pas consentir. L'anatomie politique. *Catégorisations et idéologies du sexe*, 121-208.
- Matondo Nkenda, M. (2014). Enjeux et problèmes liés aux actions diasporiques: participation socioéconomique des diasporas africaines du Canada, au développement de leur pays d'origine.
- Mianda, G. (1998). Être une immigrante noire africaine francophone à Toronto : vécu et perception des rapports de genre. *Reflets*, 4(1), 34-52. <https://doi.org/10.7202/026196ar>
- Michel, N. V. (2017). Compte-rendu de : «“Analyse critique et féminismes matérialistes”, Cahiers du Genre, hors-série 2016, coordonné par Annie Bidet-Mordrel, Elsa Galerand et Danièle Kergoat». *Comment s' en sortir*, (4), 134-136.
- Mimche, H. (2009). Dynamiques d'insertion résidentielle des migrants à la périphérie de Yaoundé et conséquences sociodémographiques. *Villes du Sud. Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, 223-246.
- Moguéro, L., Vampo, C., Kpadonou, N. & Adjamagbo, A. (2019). Les hommes au travail... domestique en Afrique de l'Ouest: L'effet modéré des reconfigurations du travail féminin sur les masculinités à Dakar et à Lomé. *Cahiers du Genre*, 67, 97-119.
- Molinier, P. (2004). Psychodynamique du travail et rapports sociaux de sexe. *Travail et emploi*, 97(1), 79-91.
- Morokvasic, M. (2008). Femmes et genre dans l'étude des migrations: un regard rétrospectif. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (16), 33-56.

Gérard Neyrand (2016). La conjugalité contemporaine, une nouvelle façon de penser le lien. *Enfances, Familles, Générations* , (25). <https://doi.org/10.7202/1039506ar>

Neyrand, G. (2018). Mutation du couple et nouvel ordre familial. Dans : , G. Neyrand, *L'amour individualiste* (pp. 69-100). Toulouse: Érès.

Neyrand, G. (2018). Lien conjugal et lien social. Dans : , G. Neyrand, *L'amour individualiste* (pp. 47-68). Toulouse: Érès.

Nugier, A. & Chekroun, P. (2021). Chapitre 1. L'influence des normes sociales. Dans : , A. Nugier & P. Chekroun (Dir), *Les influences sociales: Concepts, recherches et applications* (pp. 5-29). Paris: Dunod.

Odasso, L. (2016). Mixités conjugales. Discrédits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe. Presses universitaires de Rennes.

Olivier de Sardan, J. (2014). La manne, les normes et les soupçons: Les contradictions de l'aide vue d'en bas. *Revue Tiers Monde*, 219, 197-215.

Patarin-Jossec, J. (2018). Féminismes. Dans : Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique: Capitalisme, institutions, pouvoir* (pp. 223-235). Paris: Presses de Sciences Po.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 - L'analyse thématique. Dans : , P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 231-314). Paris: Armand Colin.

Petit, V. & Balde, A. (2017). Les migrations des Guinéens vers l'Union européenne : marginalité statistique vs. impact social. *Outre-Terre*, 53, 96-113.

Pfefferkorn, R. (2011). Le partage inégal des «tâches ménagères». *Les Cahiers de Framespa. e-STORIA*, (7).

Pilon, M., & Vignikin, K. (2006). Ménages et familles en Afrique subsaharienne. *Archives contemporaines*.

Piazzesi, C., Blais, M., Lavigne, J., Lavoie-Mongrain, C. & Renière, R. (2018). Représentations de l'intimité hétérosexuelle et transformations sociales : vers une sémantique amoureuse intégrée. *Sociologie et sociétés* , 50 (2), 219-242.

Poupart, J. (1993). Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche. *Sociologie et sociétés* , 25 (2), 93-110. <https://doi.org/10.7202/001573ar>

Puech, I. (2005). 21. Le non-partage du travail domestique. Dans : Margaret Maruani éd., *Femmes, genre et sociétés: L'état des savoirs* (pp. 176-183). Paris: La Découverte.

Pugliese, M., Fostik, A., Boulet, M. & Le Bourdais, C. (2017). Le partage des tâches dans la famille : une transition inachevée ? *Cahiers de recherche sociologique*, (63), 7-24.

Quintin, J. J. (2013). Analyse de données qualitatives. Outils de production de données qualitatives et méthodes d'analyse. *Université Lumière Lyon*, 2, 66.

- Quilliou-Rioual, M. (2014). La complémentarité des sexes et les rapports sociaux de sexe. Dans : , M. Quilliou-Rioual, Identités de genre et intervention sociale (pp. 69-84). Paris: Dunod.
- Rabier, S.(2022). Les inégalités de genre. Population et questions de développement, 93.
- Roubaud, F., & de Vreyer, P. (Eds.). (2017). Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne. IRD Éditions.
- Sanseverini, G. (2003). 8. “La libéralisation du commerce est nécessaire au développement”. In Petit bréviaire des idées reçues en économie (pp. 82-90). La Découverte.
- Sabourin, P. (2009). L’analyse de contenu. Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données, 415-444.
- Salah, A., & Said Mehdi, D. (2018). L’entretien de recherche dit “semi-directif” Dans les domaines des sciences humaines et sociales.
- Sanseau, P.-Y. (2005). Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. Recherches qualitatives , 25 (2), 33–57. <https://doi.org/10.7202/1085411ar>
- Scrinzi, F. (2008). Quelques notions pour penser l’articulation des rapports sociaux de «race», de classe et de sexe. Les cahiers du CEDREF. Centre d’enseignement, d’études et de recherches pour les études féministes, (16), 81-99.
- Sénac, R. (2018). Féminismes et théorie critique. Réflexions sur le cas français. Cités, 73, 91-102. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0091>
- Sow, F. (2012). Mouvements féministes en Afrique. Revue Tiers Monde, (1), 145-160.
- Sronek, M., Brouquet, S., Dousset-Seiden, C. & Martini, M. (2022). Chapitre 7. Le travail des femmes, de l’ombre à la lumière. Dans : Sylvie Chaperon éd., Histoire des femmes et du genre: Historiographie, sources et méthodes (pp. 169-193). Paris: Armand Colin.
- Statistique Canada. (2020). Histoire de famille : Partage des tâches domestiques chez les couples au Canada : qui fait quoi? <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200219/dq200219e-fra.pdf?st=P8fZTWTl>.
- Sylla, O. & Platteau, G. (2008). L'évolution du couple en milieu africain et en milieu européen permet-elle les processus de différenciation ?. Thérapie Familiale, 29, 43-59.
- Simmons, (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. Cahiers québécois de démographie , 31 (1), 7-33.
- Toure, M. (2018). L'Extorsion du surtravail de la femme en Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie? Geographicalia, (70), 130-155.

Traoré, F. (2008). Rôle du capital social dans le bien-être des femmes en Afrique subsaharienne: le cas de Conakry en Guinée (Doctoral dissertation, Université Laval).

Traoré, D. (2015). Évolution de l'identité religieuse de femmes ouest-africaines au Québec au prisme de l'expérience migratoire. *Revue européenne des migrations internationales*, 4, 253-273.

Torrallba, H. G. (2013). Familles et foyers transnationaux, une perspective de genre. In *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale* (pp. 131-149). Editions L'Harmattan.

Tremblay, D. G. (2014). Entre continuité et changement: politique économique du care et du travail domestique. Introduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (51).

Unicef. (2009). « Progrès pour les enfants ». Un bilan de la protection de l'enfant. Numéro 8, septembre 2009. https://factsforlife.org/pdf/Progress_for_Children-No.8_FR_081309.pdf

Vause, S. (2009). Genre et migrations internationales Sud-Nord: une synthèse de la littérature.

Woodhead, L. (2012). Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion. *Travail, genre et sociétés*, 27, 33-54. <https://doi.org/10.3917/tgs.027.0033>

Zaidman, C. (2007). Le féminisme. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (15), 45-71.

Zancarini-Fournel, M. (2010). Condition féminine, rapports sociaux de sexe, genre... *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 32, 119-129.

Annexe I : Formulaire de consentement

Titre de la recherche : La question du travail domestique d'un point de vue féministe

Chercheur : Alpha Ibrahima Diallo

Directrice de recherche : Marianne Kempeneers : Professeure titulaire et directrice
Département de sociologie, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche.

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre comment évolue le partage des tâches dans les couples guinéens établis au Québec. Cela suppose de comparer les modalités concrètes du partage des tâches au pays d'origine et au Québec ainsi que les représentations que les deux membres du couple ont de ces modalités de partage.

il s'agit d'interroger les couples guinéens qui se sont mariés dans leur pays d'origine et y ont vécu en couples avant de s'établir au Canada. Je compte effectuer des entrevues semi-dirigées auprès de cinq couples ayant au moins un enfant.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste

- à répondre à des questions relatives à votre enfance, études au pays, votre expérience de séjour au Canada.
- à relater votre expérience professionnelle en Guinée c'est-à-dire de me dire si vous avez travaillé en Guinée avant de vous établir au Canada
- à relater votre expérience sur le partage des tâches domestiques au pays d'origine et au Canada : qui fait (sait) quoi dans la maison (repas, ménage, lessives, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien)
- à relater votre activité professionnelle au Canada, votre regard sur le partage des tâches domestiques et sur votre organisation familiale

La recherche aura lieu au Québec précisément à Montréal dans les semaines qui viennent. La durée de la participation est d'une heure au maximum. Un guide d'entretien balisera nos échanges. J'utiliserai un enregistreur vocal numérique pour recueillir les données.

C'est vous qui déciderez du lieu qui vous conviendra pour la tenue de l'entrevue.

Je tiens à vous rassurer que les données qui seront récoltées auront un lien avec ma question de recherche, et sont nécessaires à la réalisation de mon projet de recherche.

3. Avantages et inconvénients

Vous êtes très proche des réalités vécues de ma question de recherche. Cependant, en participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur la question du partage des tâches domestiques entre les couples guinéens établis au Québec et les représentations de ce travail.

Il se peut que le fait de relater votre vécu ravive des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela arrive, n'hésitez pas à m'en parler. On pourra vous référer à une personne-ressource le cas échéant. Ainsi, vous pouvez compter sur moi pour toute aide que je pourrai vous offrir.

4. Confidentialité

Les renseignements que vous me donnerez demeureront confidentiels. Les enregistrements audio seront retranscrits et demeureront confidentiels. En plus, à part ma directrice de recherche qui aura accès aux données collectées, les enregistrements seront conservés dans mon ordinateur portable avec un mot de passe que seul moi (chercheur principal) détiendrai. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée.

Ainsi, en vertu des règles de conservation des dossiers de recherche en vigueur à l'Université de Montréal, je dois conserver les dossiers de recherche pour une période de 7 ans.

Toutefois, je note que le comité me conseille de prévoir une copie de sauvegarde de mes données, donc, tous les fichiers audio seront centralisés dans mon ordinateur portable et seront détruits après.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec moi au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Lorsque le processus de diffusion sera enclenché, il sera impossible de retirer les données de la recherche.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

J'autorise le chercheur responsable de la présente recherche à utiliser un enregistreur vocal pour recueillir les données.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ **Date** : _____ **Nom** : _____
Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur _____ **Date** : _____ (ou de son représentant)

Nom : __Diallo__ **Prénom** : _Alpha Ibrahima_____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Alpha Ibrahima Diallo, (chercheur principal), au numéro de téléphone suivant : [REDACTED] ou à l'adresse courriel suivante

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel (L'ombudsman accepte les appels à frais virés).

Annexe II : Schéma d'entretien

▪ *Entrevue avec les femmes*

SECTION 1

I. Introduction, salutations et présentation de l'objet de l'étude

A. Enfance, statut et travail en Guinée avant l'installation au Québec

1. Où avez-vous grandi?
2. Depuis combien de temps êtes-vous mariée avec votre mari?
3. Parlez-moi de votre expérience professionnelle en Guinée : avez-vous travaillé en Guinée avant de vous établir au Québec? Si oui, dans quelle profession? Combien d'emplois avez-vous occupés? Lesquels? Parlons de l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps : quel était-il, quels étaient vos horaires de travail – une journée typique – , à quelle heure quittiez-vous la maison le matin, à quelle heure rentriez-vous le soir?
4. Parlez-moi de votre expérience sur le partage des tâches domestiques : qui faisait quoi dans la maison (repas, ménage, lessive, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien)?
5. Votre mari prenait-il part aux travaux domestiques en Guinée ? Si oui, qu'est-ce qu'il faisait comme tâches?
6. Partagiez-vous les tâches domestiques avec votre mari en Guinée?

SECTION 2

B. Le séjour au Québec : Expérience – changements dans la vie familiale, bilan des femmes guinéennes

1. Quand vous êtes-vous établie au Québec? Quel âge aviez-vous?
2. Étiez-vous accompagnée de votre mari épousé en Guinée?
3. Votre activité professionnelle au Québec : Travaillez-vous ici au Québec ? Si oui, dans quel domaine? Depuis combien de temps? Combien d'emplois occupés? Parlons de l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps : quel était-il, quels étaient vos horaires de travail – une journée typique – , à quelle heure quittiez-vous la maison le matin, à quelle heure rentriez-vous le soir? Pourriez-vous me parler du rôle de chacun (conjoint) dans les tâches domestiques : qui fait quoi dans la maison (repas, ménage, lessive, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien)?
4. Pourquoi le choix de ce pays?

5. Pourquoi avez-vous décidé de rester au Québec?
6. Votre regard sur le partage des tâches domestiques et sur votre organisation familiale a-t-il changé?
7. Votre installation au Québec a-t-elle changé les représentations qu'on a du travail domestique traditionnel en Guinée?
8. Parlez-moi de votre intégration à la société québécoise.
9. Votre relation avec les autres : avez-vous rencontré des obstacles dans votre vie sociale?
10. Quel bilan faites-vous de cette expérience au Québec ?

Autres éléments

Avez-vous quelque chose à ajouter par rapport à tout ce dont nous avons discuté?

Remerciements

- *Entrevue avec les hommes*

SECTION 1

I. Introduction, salutations et présentation de l'objet de l'étude

A. Enfance, statut et travail en Guinée avant l'installation au Québec

1. Où avez-vous grandi?
2. Depuis combien de temps êtes-vous marié avec votre femme?
3. Parlez-moi de votre expérience professionnelle en Guinée : avez-vous travaillé en Guinée avant de vous établir au Québec? Si oui, dans quelle profession? Combien d'emplois avez-vous occupés? Lesquels? Parlons de l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps : quel était-il, quels étaient vos horaires de travail – une journée typique –, à quelle heure quittiez-vous la maison le matin, à quelle heure rentriez-vous le soir?
4. Parlez-moi de votre expérience sur le partage des tâches domestiques : qui faisait quoi dans la maison (repas, ménage, lessive, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien)?
5. Preniez-vous part aux travaux domestiques en Guinée? Si oui, qu'est-ce que vous faisiez comme tâches?
6. Partagiez-vous les tâches domestiques avec votre femme en Guinée?

SECTION 2

B. Le séjour au Québec : Expérience – changements dans la vie familiale, bilan des couples guinéens

1. Quand êtes-vous établi au Québec? Quel âge aviez-vous?
2. Étiez-vous accompagné de votre femme épousée en Guinée?
3. Votre activité professionnelle au Québec : Travaillez-vous ici, au Québec? Si oui, dans quel domaine? Depuis combien de temps? Combien d'emplois avez-vous occupés? Parlons de l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps : quel était-il, quels étaient vos horaires de travail – une journée typique – , à quelle heure quittiez-vous la maison le matin, à quelle heure rentriez-vous le soir? Pourriez-vous me parler du rôle de chacun (conjoint) dans les tâches domestiques : qui fait quoi dans la maison (repas, ménage, lessive, s'occuper des enfants, bricolage et petits travaux d'entretien)?
4. Pourquoi le choix de ce pays?
5. Pourquoi avez-vous décidé de rester au Québec?
6. Votre regard sur le partage des tâches domestiques et sur votre organisation familiale a-t-il changé?
7. Votre installation au Québec a-t-elle changé les représentations qu'on a du travail domestique traditionnel en Guinée?
8. Parlez-moi de votre intégration à la société québécoise.
9. Votre relation avec les autres : avez-vous rencontré des obstacles dans votre vie sociale?
10. Quel bilan faites-vous de cette expérience au Québec?

Autres éléments

Avez-vous quelque chose à ajouter par rapport à tout ce dont nous avons discuté?

Remerciements